

# Notaris Edmond Van Bellinghen, 1890-1894

## Inleiding

Sedert 1770 heeft er onafgebroken een notaris geresideerd in Kampenhout. De eerste was Judocus Van Bellinghen (1770-1800). Zijn notariaat en dat van zijn opvolgers tot en met notaris Leopold De Meijer (1905-1920) wordt bewaard in het Rijksarchief te Leuven. Die notariaten (1770-1920) zijn vrij te raadplegen. Sedert de Franse tijd moeten de notarissen op het einde van elk jaar een Repertorium aanleggen. Daarin wordt met behulp van regesten in chronologische volgorde en met een doorlopende nummering verwezen naar de akten die in het afgelopen jaar werden verleden. Alhoewel de akten in het Nederlands zijn werden de repertoria in het Frans opgesteld. In het begin werden ze jaarlijks ingebonden achteraan in het betreffende register. Later werden de opeenvolgende jaarlijkse repertoria apart ingebonden tot een eigen register.

Met behulp van het repertorium selecteerden we uit dit notariaat de regesten die betrekking hadden op inwoners of gronden van Groot-Kampenhout. Er kwam een verzameling tot stand van 487 items die we hierna laten volgen. Gegevens uit omliggende dorpen komen dus niet aan bod.

Dit geheel is zeker niet compleet: inwoners van de vier dorpen konden ook naar een notaris gaan in Leuven of elders. We namen niet op: de jaarlijks weerkerende verkopen van hout, oogst, varkens enz. Koopdagen van meubelen (soms met granen) behielden we wel. Schenkingen onder echtgenoten bestaan altijd uit twee opeenvolgende aktes (1. de man aan zijn vrouw; 2. de vrouw aan haar man). Omdat de inhoud van die aktes identiek is namen we, zonder te willen discrimineren, alleen de eerste akte over.

Evenmin weerhielden we: geldluiteningen aan niet-inwoners, kwitanties, afrekeningen of aktes van handlichting. Wie doorgedreven onderzoek wenst te doen overloopt dus best zelf nog eens het repertorium. Ook aangewezen is, zeker voor onderzoek naar de familie, de Aangifte van nalatenschap te raadplegen (referenties elders op deze website). Daarin staan ook verwijzingen naar testamenten en huwelijkscontracten die niet altijd in Kampenhout werden opgesteld.

Ten slotte nog een woordje over de spelling. Gemeentenamen werden vertaald in modern Nederlands. Zoek dus niet naar Louvain maar wel naar Leuven. Samengestelde familienamen die uit meerdere leden bestaan werden stelselmatig opgesplitst. Zoek dus niet naar Vandermaelen maar wel naar Van der Maelen. De twee varianten komen voor in het repertorium, soms zelfs in hetzelfde regest. De standaardisatie werd niet doorgedreven voor enkelvoudige namen: je kan dus Rijdams, Rydams, Reijdams of Reydams vinden. Hoe verder terug in de tijd, hoe meer varianten van een familienaam we aantreffen.

De regesten zijn beperkt wat de informatie betreft. Zo geven deze uit de 20<sup>e</sup> eeuw wel de kadastragegevens op maar voor 1900 gebeurt dat zelden. Het is dan ook strikt noodzakelijk de originele akte in het Rijksarchief Leuven na te lezen als je een familiegeschiedenis of een stukje dorpsgeschiedenis wil schrijven.

We hopen dat deze bewerking van het Kampenhouts notariaat haar doel niet mist en dat er nuttig gebruik van wordt gemaakt. De regesten zijn slechts een hulpmiddel om het onderzoek te versnellen en te vergemakkelijken. Ze nemen niet de plaats in van het origineel. Volledigheid is er niet en die zal ook nooit bereikt worden. Ondanks deze hinderpalen wensen we de vorsers alle succes toe.

## Glossarium

De repertoria van de notarissen werden opgemaakt in het Frans. Sommige termen zijn typisch voor dit vakgebied. Een woordje uitleg omtrent de meest weerkerende termen is dus zeker op zijn plaats. Ook in het Nederlands bestaan er geijkte uitdrukkingen die we zoveel mogelijk hebben vermeld.

### Franstalige term

Ab intestato

À la requête de

Acquéreurs

Acte respectueux

Adjudication

- provisoire
- définitive

Adjugé

Bois d'élagage

Cession

Cession de droits succesifs

Communauté d'acquêts

Communauté légale

Créance hypothécaire

Créance privilégié

Défunt époux

Dépendances

Dévolution des successions

Donateur, donatrice, donataires

Donation entre vifs

Donation révocable

Emphytéotique

Feu

Hameau

Instruments aratoires

Legs

### Vertaling

Zonder testament (nagelaten te hebben)

op verzoek van

kopers

akte van eerbied

toewijzing

- voorlopige (na 1<sup>e</sup> koopdag)
- uiteindelijke (na 2<sup>e</sup> of 3<sup>e</sup> koopdag)

toegewezen

snoeihout

overdracht

overdracht van erfrechten

gemeenschap van aanwinsten

juridische gemeenschap

rente (lening) met een hypothecair onderpand

bevoorrechte schuld

overleden echtgenoot

bijgebouwen, aanhankelijkheden

verdeling van de goederen uit een nalatenschap

schenker, schenkster, ontvangers

schenking bij leven

herroepbare schenking

erfpacht, jaarschaar

wijlen

gehucht

landbouwwerktuigen

legaat

Lieu dit	ter plaatse genaamd (algemeen)
Lieu-dit	wordt gebruikt bij bv. de naam van een wijk
Liquidation entre ...	verdeling onder ...
Mainlevée	opheffing (bv van beslag), handlichting
Mandat conféré	verleend mandaat
Mortuaire	sterfhuis
Notoriété (acte de)	bekendheid (akte van)
Nue-propriété	naakte eigendom
numéraire	contant geld
Paumée	palmslag
Procuration	volmacht
Procuration en blanc	blancovolmacht
Propriété indivisée	onverdeelde eigendom
Prorogation de délai	termijnverlenging
Quittance	kwijting
Ratification d'une donation	bekrachtiging van een gift
Redevance	op vaste termijn te betalen bedrag
Régime de la communauté universelle	stelsel van gemeenschap van goederen
Rente perpétuelle	eeuwigdurende lijfrente
Rétrocession	overdracht, doorverkoop
Se portant fort de...	Instaan voor, zich sterk maken over
Sise à (sis à)	gevestigd te, gelegen in
Sortie d'indivision	uit onverdeeldheid treden
Soulte	opleg
Sous la tutelle de ...	onder toezicht (voogdij) van...
Subrogé tuteur	toeziende voogd
Succession	erfopvolging
Testament olographe	eigenhandig geschreven testament
Usufruit	vruchtgebruik
Vente de gré à gré	onderhandse verkoop

## Beschrijfbeheer

1890: Ann Van Remoortel.  
1891: nrs. 91-240: Ann Van Remoortel.  
nrs 241-403: Paul Behets.  
1892: nrs. 404-557 : Paul Behets  
nrs. 558-701 : Ann Van Remoortel  
1893: nrs. 702-771 : Philippe Vanrysselberghe  
nrs. 772-897 : Ann Van Remoortel  
nrs. 898-991 : Philippe Vanrysselberghe  
1894: Philippe Vanrysselberghe

### 1890

1. Contrat de mariage entre Jean François Imbrechts et Jeanne Marie Christine De Laet, tous deux à Kampenhout.  
24/8/1890

5. Inventaire à la requête de François Liekens, secrétaire communal à Kampenhout, agissant en qualité d'administrateur provisoire de Marie Thérèse Vercammen, veuve de Guillaume Meeus, colloqué en la maison de santé des sœurs noires à Leuven.  
29/8/1890

8. Testament par Barbe De Keyser, veuve de Jean Baptiste Van Doren à Buken.  
2/9/1890

10. Donation entre époux par Pierre Louis Coosemans au profit de son épouse Jeanne Julienne Van Dorpel, tous deux à Berg.  
3/9/1890

12. Mandat en blanc par : A) 1. Anne Marie Coosemans, épouse François Seymons à Mechelen ; 2. Louis Van Buggenhout à Brussegem, agissant comme tuteur datif de Suzanne, Marie Henriette, Jean Baptist et Joseph Coosemans, quatre enfants mineurs, issus du mariage de Pierre François Coosemans et Caroline Van Buggenhout, conjoints décédés. B) Jeanne Catherine Verhoeven, veuve de Pierre Frederic Coosemans à Berg, agissant au nom personnel et comme mère et tutrice légale de ses enfants mineurs Marie Celestine, Pierre Jean et Marie Coosemans, retenus de son mariage avec feu son dit époux , C) Joseph Wuijnenborghs à Kampenhout, agissant comme subrogé tuteur des dits mineurs à l'effet de les représenter dans la liquidation de : 1. la communauté qui a existé entre Pierre Frédéric Coosemans prénommé et sa première femme Jeanne Cathérine Croon ; 2. la communauté qui a existé entre le même Pierre Frédéric Coosemans et sa seconde épouse Jeanne Cathérine Verhoeven ; 3. la succession des dits Pierre Frédéric Coosemans et Jeanne Catherine Croon ; 4. la succession de feu Victor Coosemans décédé après sa mère Jeanne Catherine Croon ; et de vendre tous biens meubles et immeubles dépendant des dites communautés et successions.  
3/9/1890

14. Mandat en blanc par : 1. Polycarpe Smets à Berg ; 2. Thérèse Smets, veuve de Ange Rijdams à Berg ; 3. Louise Smets, veuve d'Auguste Pirson à Brussel ; 4. Auguste Pirson et Agnes Pirson, tous

deux à Brussel ; 5. François Nicolaes Smets à Jallet ; 6. Colète Goris, veuve de François Théodore Smets à Elsene, agissant tant en nom personnel qu'en qualité de mère et tutrice légale de ses trois enfants mineurs Marie Colète, Aline Thérèse Marie et Guillaume Théodore Smets, retenus de son mariage avec son dit époux François Théodore Smets ; 7. Désiré Smets à Elsene, agissant ce dernier tant en nom personnel qu'en qualité de subrogé tuteur des mineurs prénommés, à l'effet de procéder à la vente, liquidation et partage des biens dépendant de la communauté qui a existé entre Nicolas Martin Smets, décédé à Berg le 16 août 1877, et Anne Marie Behets, décédé à Elsene le 26 décembre 1889, ainsi que de leurs successions respectives.

7/9/1890

15. Consentement de mariage par Philippe Cnops à Kampenhout, veuf d'Antoinette Cool, au mariage que sa fille Elisabeth Mélanie Cnops à Sint-Joost-ten-Node se propose de contracter avec Philippe Anne Antoine Victor Feijaerts à Brussel.

7/9/1890

17. Vente publique d'objets mobiliers à Kampenhout à la requête de François Liekens à Kampenhout, agissant en qualité d'administrateur provisoire de Thérèse Vercammen, veuve de Guillaume Meeus, colloquée à la maison de santé des sœurs noires à Leuven, Cette vente a produit en principal 209 fr 30 ct.

8/9/1890

20. Vente par Thérèse Van Elsen à Kampenhout et Elisabeth Van Elsen à Leuven, au profit de leur sœur Anne Marie Van Elsen, épouse de Edouard Verstraeten à Kampenhout, de leurs 2/3 indivis dans une maison avec 2 ares 35 ca de terrain et jardin sis à Kampenhout, section B no. 588<sup>d</sup> du cadastre, à charge par l'acquéreur de supporter le 2/3 d'un huitième dans une rente perpétuelle au capital de 317 fr 45 ct à l'intérêt annuel de 12 fr 69 ct au profit de Jean Baptiste Van Ingelgom à Kampenhout, moyennant le prix de 150 fr, payable à la première demande des vendeurs, productif d'un intérêt à 3 % l'an.

15/9/1890

21. Contrat de mariage entre François Ral à Kampenhout et Barbe Collète Rijdsams à Berg.

15/9/1890

23. Donation par Marie Thérèse Verstraeten, veuve de Pierre Jean Moeremans à Kampenhout à ses enfants : 1. Charles Moeremans à Kampenhout ; 2. Lucie Moeremans, épouse de Joseph Hilaire Varendonck à Kieldrecht ; 3. Caroline Moeremans à Kampenhout ; 4. Aloïse Moeremans, épouse de Gustave Vrebosch à Kampenhout ; 5. Ferdinand Moeremans à Leuven ;, 6. Joséphine Moeremans à Kampenhout ; de la nue-propriété de :

A) trente et un/cent douzièmes indivis lui revenant dans les biens suivants délaissés par feu son mari Pierre Jean Moeremans prénommé et sa fille Cordule Moeremans décédée après son père savoir : sous Kampenhout :

1. une terre section D no. 551, contenant 91 ares 80 ca ;
2. un bois section D no. 556, contenant 37 ares 60 ca ;
3. une terre section D no. 565 de 91 ares ;
4. une terre section D no. 584 et 585 de 21 ares 70 ca ;
5. une terre section D no. 633 et 634 de 56 ares 80 ca ;
6. une terre section D no. 588 de 49 ares 80 ca ;
7. une terre section D no. 625 de 12 ares 40 ca ;

8. une terre section D no. 643 de 36 ares 90 ca ;
9. un bois section E no. 17, de 48 ares 5 ca ;
10. une terre section E no. 94<sup>a</sup> de 21 ares 10 ca ;
11. une terre section E no. 50<sup>a</sup> de 54 ares 35 ca ;
12. une terre section D no. 642 de 23 ares 80 ca ;
13. une terre section E no. 128 de 17 ares ;
14. une terre section D no. 582 de 20 ares 90 ca ;
15. une terre section E no. 294<sup>c</sup> de 28 ares 20 ca ;
16. une terre section A no. 292<sup>a</sup> de 81 ares 35 ca ;
17. une terre section E no. 177<sup>abis</sup> de 32 ares 50 ca ;
18. une terre section A no. 292<sup>c</sup> de 10 ares 30 ca ;
19. un bois section A no. 410<sup>e2</sup> de 33 ares 40 ca ;
20. une ferme avec dépendances et jardin section D no. 612, 613<sup>a</sup>, 614<sup>b</sup> de 24 ares 10 ca ;
21. une terre contenant 22 ares 62 ca, section E partie du no. 292<sup>a</sup> ;
22. une terre section C no. 380 de 43 ares 25 ca ;
23. un bois section A no. 410<sup>b2</sup> de 39 ares .

Sous Berg :

24. une terre section C no. 280 de 42 ares 10 ca ;
25. une terre section C no. 307 de 28 ares 50 ca ;
26. un bois section B no. 9 de 39 ares ;
27. une terre section D no. 311<sup>d</sup> de 24 ares 60 ca.

Sous Elewijt :

une terre section A no. 6 de 36 ares 85 ca.

B) Cent quarante trois / deux cent vingt quatrièmes indivis dans les biens suivants provenant de la communauté qui a existé entre la donatrice veuve Moeremans et son dit défunt époux savoir :

Sous Kampenhout :

1. une terre section A no. 292 de 28 ares 30 ca ;
2. une terre, jadis bois, section D no. 10 de 64 ares 25 ca ;
3. une terre section D no. 586<sup>b</sup> contenant 30 ares ;
4. une terre section D no. 586<sup>i</sup> de 51 ares 85 ca ;
5. une terre section D no. 611<sup>b</sup> de 25 ares 25 ca ;
6. une terre section D no. 632<sup>b</sup> de 61 ares ;
7. une terre section D no. 636 de 11 ares 35 ca ;
8. une terre section E no. 94<sup>f</sup> de 10 ares 30 ca ;
9. une terre section E no. 294<sup>b</sup> de 26 ares ;
10. une terre section E no. 296<sup>b</sup> de 14 ares 15 ca ;
11. une terre section D no. 641 de 23 ares 95 ca ;
12. une terre section D no. 617<sup>a</sup> de 4 ares 60 ca ;
13. une terre section E no. 292<sup>a</sup> contenant 82 ares 48 ca .

Sous Boortmeerbeek :

14. une terre section A no. 258<sup>a</sup> de 55 ares 90 ca.

C) cent quarante trois / deux cent vingt quatrièmes indivis dans les rapports suivants à faire à la communauté Moeremans-Verstraeten pour :

1. Charles Moeremans : 2102,50 fr,
2. Lucie Moeremans, épouse Varendonck : 3866 fr,
3. Aloïs Moeremans, épouse de Gustave Vrebosch : 5350 fr,

4. Ferdinand Moeremans : 9300 fr.  
Ensemble 20618 fr 50 ct.

D) ses biens personnels savoir :  
sous Boortmeerbeek :

1. une prairie section A no. 210<sup>c</sup> de 30 ares 60 ca ;
2. une terre section D no. 174<sup>a</sup> de 61 ares 20 ca ;
3. une terre section D no. 169 de 67 ares ;
4. une terre section D no. 194<sup>bis</sup> de 95 ares 70 ca ;
5. une terre section D no. 121 de 50 ares ;
6. un bois section D no. 140<sup>a</sup> et 141<sup>b</sup> de 63 ares.

Sous Kampenhout :

7. un bois section D no. 301<sup>b</sup> de 37 ares 35 ca ;
8. une terre section C no. 46 de 43 ares 80 ca ;
9. une propriété contenant deux habitations et jardin, section E no. 319, 320<sup>a</sup> et 320<sup>b</sup>, de 15 ares 25 ca.

Les parts et biens ci-dessus décrits évalués savoir le parts des biens de la lettre A à 14988 fr 31 ct.  
Celle des biens de la lettre B à 16060 fr 31 ct. Celle des rapports mentionnés sous la lettre C à 13161 fr 72 ct et les biens décrits sous la lettre D à 27725 fr 10 ct.

À charge par les donataires :

1. de laisser à leur mère sa vie durant l'usufruit de toutes les parts en pleine propriété leur revenant tant dans la communauté Moeremans-Verstraeten que dans la succession de leur père Pierre Jean Moeremans et de leur sœur Cordule Moeremans et les enfants qui seront lotis d'un rapport en paieront à leur mère une rente viagère égale à l'intérêt à 3 % sur les dits rapports.
  2. De procéder immédiatement au partage des biens leur appartenant en indivision tant du chef de la donation précitée que du chef de la succession de leur père et sœur décédés et ci-dessus nommés et entre les dites enfants Moeremans conformément aux conditions de la donation ci-dessus.
- 16/9/1890

24. Donation par Henri Bols et son épouse Jeanne Feyaerts à Buken à : 1. leur fille et son mari Marie Régine Bols et Pierre Van de Velde, tous deux à Buken : d'une maison avec dépendances et jardin à Buken, section A no. 156 et 157, contenant environ 13 ares 66 ca suivant titre de propriété et 12 ares suivant le cadastre, à charge d'entretenir les donateurs et de payer endéans les six mois à partir du décès du dernier vivant des donateurs, une somme de 500 fr à la sœur et belle-sœur Marie Pauline Bol, épouse de Gustave Warnau, négociants à Diest ; 2. à leur fille Barbe Philomène Bols à Tildonk une parcelle de terre de 16 ares 93 ca suivant titre et de 18 ares 60 ca suivant cadastre, section A no. 180, à charge de servir aux donateurs une rente annuelle et viagère de 20 fr. Les biens estimés savoir, la maison donnée à Marie Régine Bols à 1000 fr et la parcelle de terre donnée à Barbe Philomène Bols à 500 fr.

19/9/1890

30. Adjudication définitive à la requête de : 1. Hubert De Groef, cabaretier et boutiquier ; 2. Jean Henri Bols et son épouse Isabelle Van Grunderbeek, tous à Kampenhout ; d'une maison avec dépendances, sise à Kampenhout, contenant 10 ares 93 ca, section A no. 37<sup>a</sup> et 38<sup>j</sup> du cadastre, au profit de Corneille Van den Eynde à Boortmeerbeek, moyennant le prix de 2150 fr.

9/10/1890

33. Testament par Hubert De Groef à Kampenhout.  
13/10/1890

37. Inventaire à la requête de :

A) Thérèse Peeters, veuve d'Engelbert Ceuppens à Kampenhout ;

B) 1. Anne Catherine Ceuppens, veuve de Louis Frans à Berg ; 2. a) Pauline Ceuppens, époux de Jean François Thijssens, jardinier à Koekelberg ; b) I. Caroline Ceuppens, épouse de Jean Reper à Sint-Jans-Molenbeek ; II. Marie Ceuppens, épouse de Jean Pettens à Koekelberg ; III. Pauline Ceuppens, épouse de Pierre Van Elewijck à Koekelberg ; IV Petronille Peeters, veuve d' Engelbert Ceuppens à Koekelberg, agissant comme mère et tutrice légale de son fils mineur Corneille Ceuppens, retenu de son mariage avec son époux ; c) François Ceuppens à Roubaix (France) ; 3. Hubert Ceuppens à Hofstade en présence de Jean François Thijssens prénommé, agissant en qualité de subrogé tuteur du mineur Corneille Ceuppens prénommé ; des biens dépendant tant de la communauté qui a existé entre les prénommées Thérèse Peeters et Engelbert Ceuppens que de la succession de ce dernier, décédé à Kampenhout le 11 avril 1890.

23/10/1890

38. Mandat en blanc par : 1. Jean Baptiste Van Noeyen à Buken ; 2. Elisabeth Van Noeyen, veuve de Louis Keyaerts à Kampenhout, 3a. Victor Boels à Buken ; 3b. Josèphe Livine Boels, époux de Calixte De Keyser à Kampenhout ; 3c. Anne Caroline Boels, épouse de François Gootmans à Buken ; 3d. Albert Boels à Kampenhout ; 3e. Marie Elisabeth Boels, épouse de Constant Behets à Kampenhout ; à l' effet de vendre tous biens meubles et immeubles dépendant de la succession de feu Joseph Van Noeyen, décédé à Kampenhout le 16 août 1890, recevoir la prix de vente en donner quittance.

24/10/1890

40. Liquidation et partage entre les personnes dénommés sous le no. 37 ci-dessus des biens dépendant, tant de la communauté qui a existé entre Thérèse Peeters et Engelbert Ceuppens, que de la succession de ce dernier, en présence du subrogé tuteur Jean François Thijssens, tous dénommés dans le no. 37.

28/10/1890

41. Vente par : A) Anne Catherine Ceuppens, veuve de Louis Frans à Berg ; B) Hubert Ceuppens à Hofstade, C) 1. Pauline Ceuppens, épouse de Jean François Thijssens, jardinier à Koekelberg ; 2a. Caroline Ceuppens, épouse de Jean Reper à Sint-Jans-Molenbeek ; 2b. Marie Ceuppens, épouse de Jean Pettens, 2c. Pauline Ceuppens, épouse de Pierre Van Elewyck ; tous à Koekelberg ; 3. François Ceuppens à Roubaix ; au profit de Louis Imbrechts et son épouse Petronille Livine nommée Angeline Poedts à Kampenhout, du lot qui leur est échu dans le partage précédent (nr40) et contenant la nue propriété ( l' usufruit appartenant à Thérèse Peeters, veuve d' Engelbert Ceuppens à Kampenhout) des biens suivants : 1. une partie de meubles ; 2. une somme d'argent ; 3a. une maison avec jardin et terre à Kampenhout no. 221-222 et 219<sup>b</sup>, contenant 10 ares 95 ca ; 3b. une terre à Kampenhout, section D, partie du no. 226<sup>f</sup>, contenant 86 ares 64 ca ; 3c. une idem à Kampenhout, section D no. 228, contenant 28 ares 50 ca ; 3d. une idem à Kampenhout, section D no. 87, contenant 12 ares 40 ca ; 3<sup>e</sup>. une idem à Berg, section B no. 72 contenant 25 ares 15 ca ; moyennant le prix de 542 fr 82 ct pour les meubles, 627 fr 42 ct pour la somme d'argent et 3098 fr 68 ct pour les immeubles, tous payés comptant. Les dits prix estimés pour la perception des droits et sur l' âge de l'usufruitière à 561 fr 13 ct pour les meubles ; 647 fr 5 ct pour la somme d'argent et 3596 fr 62 ct pour les immeubles.

28/10/1890



42. Vente par les personnes dénommées sous la lettre C du numéro précédent 41, au profit de Jean Frans à Berg, ce qui est accepté pour lui par son frère François Frans à Berg des 11/12 en indivis, leur appartenant dans 1. une parcelle de terrain de 1 are 60 ca à Berg, section B no. 220<sup>b</sup>; 2. une idem à Berg de 3 ares 60 ca, section B no. 219<sup>b</sup>, moyennant le prix de 96 fr, payé comptant.  
28/10/1890

46. Contrat de mariage entre Louis Lauwers à Kampenhout et Seraphine Buelens, domiciliée à Elewijt, demeurant à Kampenhout.  
6/11/1890

47. Acte respectueux par Louis Lauwers à Kampenhout, pour demander à son père André Lauwers à Kampenhout, veuve Anne Marie Salu, pour demander son conseil de mariage qu'il se propose de contracter avec Seraphine Buelens, dénommée dans le numéro précédent.  
6/11/1890

48. Notification à André Lauwers à Kampenhout de l'acte respectueux décrit au numéro précédent.  
6/11/1890

49. Vente par Albertine Corneille Lombaerts, veuve de Jacques Rijdams et de Louis Verbist à Berg, au profit de Antoine Mathijs également à Berg, d'une maison avec jardin et terre contenant 20 ares 75 ca, sise à Berg section C no. 364<sup>a</sup> et 364<sup>b</sup> du cadastre, moyennant le prix de 1750 f,r payé comptant.  
7/11/1890

50. Vente par Barbe Colète Rijdams, épouse de François Ral, au profit de Felix Verstraeten, tous à Berg, d'une parcelle de terre de 22 ares sise à Berg, section D partie du no. 268 du cadastre, moyennant le prix de 1350 fr, payé comptant.  
7/11/1890

51. Contrat de mariage entre Louis Colibrants à Kampenhout et Maria Thérèse Mannaerts à Berg.  
7/11/1890

52. Liquidation et partage entre :

A) Marie Thérèse Jaspers, veuve en 1<sup>e</sup> noces de Jean Baptiste De Laet, épouse de Corneille Budts ;  
B) 1. Jean Edouard De Laet ; 2. Jeanne Marie Sophie De Laet, épouse de Jean Léonard Vermuyten ; 3. Jeanne Marie Christine De Laet, épouse de Jean François Imbrechts ; 4. Corneille De Laet ; tous à Kampenhout, de la communauté qui a existé entre la dite Marie Thérèse Jaspers et son premier mari Jean Baptiste De Laet.

Avec donation par Corneille Budts et Marie Thérèse Jaspers prénommés au profit de Corneille De Laet aussi prénommé, savoir : la femme Budts d'une maison avec dépendances, jardin et terre, sise à Kampenhout, section E no. 441 et 442 du cadastre, contenant 23 ares 5 ca, estimée 2631 fr 30 ct ; et les époux Budts Jaspers : 1. de tous les biens meubles dépendant de leur communauté, estimés 1250 fr 95 ct ; 2. d'une parcelle de terre de 10 ares à Kampenhout, section E no. 440, estimée 497 fr 29 ct, à charge par le donataire d'entretenir les donateurs leur vie durant et de payer à Jean Edouard De Laet, Jeanne Marie Sophie De Laet, épouse Vermuyten et Jeanne Marie Christine De Laet, épouse Imbrechts, endéans l'année du décès du dernier des donateurs à chacun 940 fr avec intervention des dits trois enfants De Laet pour approuver la donation conformément à l'article 918 du Code Civil par le prénommé Jean Edouard De Laet, l'épouse Vermuyten et l'épouse Imbrechts de leurs  $\frac{3}{4}$  indivis dans les meubles qui leur sont échus en vertu du partage ci-dessus au profit de Corneille De Laet

prénommé, pour le prix de 675 fr, payé comptant. Le même acte contient encore renonciation pour l'épouse Budts, veuve De Laet, au profit de ses enfants à l'usufruit sur le ¼ lui revenant dans la part de communauté revenant à son premier mari en vertu du contrat de mariage passé devant le notaire Verhaegen à Kampenhout le 2 juillet 1862.

7/11/1890

53. Liquidation entre : A) Marie Philippine Van den Eynde, veuve de Guillaume Louis De Coninck à Kampenhout ; B) 1. François Victor De Coninck ; 2. Jean Felix De Coninck ; 3. Pierre Jean De Coninck ; 4. Marie Louise De Coninck, tous à Kampenhout ; 5. Pierre Gustave De Coninck à Mechelen ; tant des communautés qui ont existé entre Guillaume Louis De Coninck et sa première femme, feu Marie Anne Peeters, et entre le même Guillaume Louis De Coninck et sa seconde femme Marie Philippine Van den Eynde, que des succession des dits Guillaume Louis De Coninck et Marie Anne Peeters. Par les prénomnés au profit de Jean Felix De Coninck d'une somme de 1240 fr en acquit du prix de vente d'une maison avec dépendances et 5 ares 57 ca de terrain suivant titre et 5 ares 20 ca suivant le cadastre, sise à Kampenhout, section E no. 418<sup>h</sup> et 418<sup>i</sup> lui adjudgée suivant procès-verbal clos devant le notaire Everaert à Kampenhout le 18 septembre 1889.

9/11/1890

54. Contrat de mariage entre Corneille De Laet à Kampenhout et Caroline Bohets à Perk.

9/11/1890

55. Bail par Corneille Budts et son épouse Marie Thérèse Jaspers au profit de Corneille De Laet, tous à Kampenhout, pour un terme de 9 ans à prendre cours à partir du 30 novembre 1890 et moyennant le prix annuel de 122 fr 80 ct de terres à Kampenhout et Berg.

9/11/1890

57. Liquidation et partage entre : A) Marie Thérèse D'Hoogh, veuve de Pierre Jean Van der Meiren ; B) 1. Louis Van Der Meiren, 2. Henri Van Der Meiren, tous à Kampenhout, de : a) la communauté qui a existé entre le dit Pierre Jean Van der Meiren et sa première femme Thérèse Vermuyten ; b) la succession de cette dernière ; c) la communauté qui a existé entre Pierre Jean Van der Meiren, prénomné et Marie Thérèse D'Hoogh ci-dessus nommée ; d) la succession du dit Pierre Jean Van der Meiren. Partage entre les prénomnés des biens en dépendant.

12/11/1890

63. Contrat de mariage entre Leonard Van Halle à Kampenhout et Anne Catherine Smets à Nederokkerzeel.

19/11/1890

66. Adjudication provisoire à la requête des personnes dénommées sous le no. 14 ci-dessus et de : 1. Gerard Smets à Leuze ; 2. Guillaume Smets à Kampenhout, agissant en nom personnel et comme subrogé tuteur des enfants mineurs de feu Felix Smets et Marie Christine Verstraeten ci-après nommés ; 3. Marie Christine Verstraeten, veuve de Felix Smets à Kampenhout, agissant en nom personnel et comme mère et tutrice légale de ses enfants mineurs Auguste Martin, Jean Liévin et Marie Thérèse Smets, retenue de son mariage avec feu son dit époux ; d'une parcelle de terre sise à Berg section D no. 560, contenant 13 ares 5 ca.

26/11/1890

71. Adjudication définitive à la requête des personnes et de la parcelle de terre désignés sous no. 14 et 66 : les vendeurs représenté par Jean Baptiste Van Caster à Kampenhout et les subrogés tuteurs par Liévin Van den Eynde, également à Kampenhout, au profit de Jean Baptiste Berckmans et son épouse Anne Catherine Boleyn, tous deux à Berg, moyennant le prix de 680 fr.  
3/12/1890

72. Vente par Thérèse Peeters, veuve de Pierre Poedts, et de Engelbert Ceuppens, Pétronille Livine surnommée Angeline Poedts et son époux Louis Imbrechts, tous à Kampenhout, au profit de Jean Baptiste Verstraeten, aussi à Kampenhout, d'une parcelle de terre contenant 24 ares 80 ca, sise à Kampenhout, section C no. 444<sup>a</sup>, moyennant le prix de 900 fr, payé comptant.  
4/12/1890

73. Vente par Colète De Becker au profit de Jean Baptiste Verstraeten et son épouse Thérèse Celestine De Becker, tous à Berg, d'une parcelle de jardin contenant 5 ares 60 ca avec les matériaux d'une vieille granges trouvant dessus, section D no. 613, sise à Berg, moyennant le prix de 300 fr, payé comptant.  
4/12/1890

75. Vente par Edouard De Neeff à Leuven, au profit de Julienne Ghislaine Hortense, vicomtesse de Spoelberch, veuve de Jean Marie Eugène Ghislain, baron de Vinck de deux Orp, pour laquelle accepte et se porte fort George, baron de Vinck de deux Orp, tous deux à Kampenhout, d'une parcelle de terre, sise à Nederokkerzeel, section B no. 184 du cadastre, contenant 71 ares 50 ca, moyennant le prix de 1200 fr, payé comptant.  
11/12/1890

78. Adjudication provisoire à la requête de Pierre Joseph Van den Balck à Kampenhout, agissant en sa qualité de chef et administrateur légal de la communauté qui a existé entre lui et sa femme Anne Cahtérine Delcon de : 1. une maison avec jardin et terre, contenant 16 ares, section B no. 180<sup>b</sup>, 181<sup>b</sup> et partie de 179<sup>b</sup> du cadastre ; 2. une parcelle de terre de 12 ares 67 ca, section B, restant du no. 179<sup>b</sup>. Les deux lots situé à Wilder sous Kampenhout.  
16/12/1890

80. Contrat de mariage avec donation entre Corneille Bosmans à Boortmeerbeek et Martine Pauline Vermuyten à Kampenhout par Pierre Jean Vermuyten aux futurs époux de : A) une maison avec dépendances et jardin sise à Kampenhout, section D no. 325 et partie de 326, contenant 6 ares 45 ca, estimée 900 fr ; B) sa moitié indivise dans 1. une terre sise à côté du bien précédent, section D, restant du no. 326, contenant 20 ares 10 ca, estimée 750 fr ; 2. tous les biens meubles dépendant de la communauté qui a existé contre le donateur et son épouse Jeanne Colète Van Eylen, décédée, estimés 1050 fr à charge par les donataires d' entretenir le donateur et de payer endéans l'année du décès de ce dernier à les deux autres enfants ci-après nommés à chacun 232 fr 50 ct avec intervention des dits enfants pour approuver la donation conformément à l'article 918 du Code Civil.  
Vente par Marie Josèphe Vermuyten, épouse de Edouard Cauwenberghs et Jean Léonard Vermuyten, tous à Kampenhout, enfants du donateur, au profit des futurs époux prénommés de leurs 2/6 indivis dans les biens meubles et immeubles décrits sous la lettre B ci-dessus, moyennant le prix de 250 fr pour l' immeuble et de 350 fr pour les meubles, à charge par les acquéreurs de payer les 2/6, dûs par les vendeurs dans les dettes de la communauté Vermuyten-Van Eylen, soit 265 fr et de solder le restant du prix de vente endéans l' année du décès du père Vermuyten prénommé.  
17/12/1890

81. Adjudication provisoire à la requête de : A) Marie Antoinette Van Grunderbeeck, épouse d'Edouard Van Halle à Kampenhout ; 2. Marie Louise Van Grunderbeeck à Mechelen ; B) Marie Paulien Van Eersel, épouse de François Servaes à Kampenhout ; C) 1. Marie Paulien Verhuyght, épouse de Jean François Horckmans à Boortmeerbeek ; 2. Barbe Antoinette Verhuyght, épouse de Jean Joseph Verstraeten à Kampenhout ; 3. Pierre Felix Verhuyght ; 4. François Charles Verhuyght, tous deux à Kampenhout ; 5. Léonie Verhuyght à Brussel ; 6. Marie Philomène Verhuyght ; 7. Philippine Louise Verhuyght, ces deux derniers à Kampenhout ; des biens suivants : sous Boormeerbeek : lot un, une terre contenant 49 ares 29 ca section B no. 265<sup>a</sup> du cadastre appartenant pour 1/3 aux vendeurs désigner sous le lettre A, pour 1/3 aux vendeurs désignés sous la lettre B et pour 1/3 aux vendeurs désignés sous la lettre C. Lot deux : une terre de 27 ares 98 ca moitié au nord de la parcelle section D partie des numéros 202<sup>a</sup> et 202<sup>b</sup> du cadastre. Lot trois : une terre de 27 ares 98 ca, moitié de la même parcelle sous Kampenhout. Lot quatre : une terre de 18 ares 28 ca, section D, partie du no. 291<sup>a</sup> du cadastre. Ces 3 derniers lots appartiennent aux vendeurs désignés sous la lettre A.

Mandat par Léonie Verhuyght et l' époux Horckmans-Verhuyght à leur frère et beau-frère Pierre Felix Verhuyght, tous prénommés à l'effet de les représenter à l'adjudication définitive du premier lot.  
17/12/1890

82. Adjudication provisoire à la requête de : 1. Thérèse Peeters, veuve en 1<sup>e</sup> nocces de Pierre Poedts et en 2<sup>e</sup> d'Engelbert Ceuppens; 2. son beau-fils et sa fille Louis Imbrechts et Pétronille Livine surnommée Angéline Poedts, tous à Kampenhout, des biens suivants : sous Kampenhout lot un : une parcelle de terre de 30 ares 25 ca, section C no. 403<sup>a</sup> ; lot deux une idem de 7 ares 14 ca, section D no. 87<sup>a</sup> sous Berg ; lot trois une idem de 25 ares 15 ca, section B no. 72<sup>i</sup>.  
17/12/1890

83. Vente publique à la requête de Pierre Joseph Van den Balck, désigné au no. 78 ci-dessus, d'objets mobiliers à Wilder sous Kampenhout. Cette vente a produit 242 fr 90 ct.  
24/12/1890

85. Contrat de mariage entre Guillaume Lesage et Marie Thérèse Van Immelen, tous deux à Berg, avec donation par Jean Baptiste Van Immelen et son épouse Amélie Van Doren, également à Berg, au profit des futurs époux de tous leurs biens meubles et ustensiles aratoires, estimés 1424 fr, et d'une maison avec dépendances, terre et jardin, sise à Berg, section D no. 665 et 666 du cadastre, contenant 15 ares, estimée 1200 fr, à charge par les donataires de laisser aux donateurs l'usufruit leur vie durant de tous les biens nommés et ce jusqu'au décès du survivant d'eux, de faire enterrer les donateurs et de payer aux 3 autres enfants de ceux-ci, savoir : Marie Christine, Frédéric et Isabelle Louise Van Immelen la somme de 400 fr à chacun d' eux et ce endéans l' année et six semaines après le décès du survivant des donateurs.  
28/12/1890

88. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées sous la lettre A du no. 81 ci-dessus, des lots deux et trois désignés sous le même no., savoir : le lot deux moyennant le prix de 1150 fr au profit de Jean François Horckmans et son épouse Marie Pauline Verhuyght à Boortmeerbeek et le lot trois moyennant le prix de 1225 fr au profit de Emmanuel Horckmans, aussi à Boortmeerbeek. Les prix de vente ont été payés comptant.  
31/12/1890

89. Vente par les mêmes personnes désignées sous la litera A au no. 81 ci-dessus, au profit de Jean François Van Eersel à Hever d'une parcelle de terre de 18 ares 28 ca, sise au Boschveld sous Kampenhout, section D partie du no. 291<sup>a</sup> du cadastre, moyennant le prix de 600 fr, payé comptant.  
31/12/1890

90. Adjudication définitive à la requête des personnes et des lots deux et trois des biens désignés sous le no. 82 ci-dessus, savoir : le lot deux au profit de Jean Van Haecht et son épouse Pauline Imbrechts, tous deux à Kampenhout, moyennant le prix de 375 fr. Le lot trois au profit de Jacques Vercammen et son épouse Anne Marie Philippine Janssens, tous deux à Berg, moyennant le prix de 800 fr.  
31/12/1890

## 1891

91. Vente par les mêmes personnes désignées au no. précédent au profit de Jean Baptiste Verstraeten à Kampenhout, d'une parcelle de terre de 30 ares 25 ca, section C no. 403<sup>a</sup> à Kampenhout, moyennant le prix de 525 fr, payé comptant.  
6/1/1891

93. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées sous les no. 38 ci-dessus et de : 1. Louise Behets et son époux Auguste Van Reusel à Mechelen ; 2. Pauline Behets à Elsene ; 3. Maria Behets à Boortmeerbeek ; 4. Julie Behets et son époux Cletus Maylaert à Elsene ; 5. Philomène Behets à Boortmeerbeek ; des biens suivants tous situés à Ruisbeek sous Kampenhout : lot 1 : une grange avec jardin et terre, section B no. 582<sup>b</sup> et partie de 580<sup>b</sup> du cadastre, contenant 18 ares 63 ca ; lot 2 : une terre, section B, partie du no. 580<sup>b</sup>, contenant 29 ares 80 ca ; lot 3 : une terre section B, restant du no. 580<sup>b</sup>, contenant 29 ares 50 ca ; lot 4 : une terre section B, partie du no. 500, contenant 18 ares 63 ca ; lot 5 : une terre section B, restant du no. 500, contenant 18 ares 63 ca.  
6/1/1891

94. Inventaire à la requête de Guillaume Hannes à Berg, agissant tant en nom personnel qu'en qualité de tuteur datif de ses deux frères mineurs Edouard et Louis Hennes, en présence de Corneille Thomas, ouvrier à Schaarbeek, agissant en qualité de subrogé tuteur des dits mineurs, des biens dépendant de la succession de leurs parents, Lambert Hannes et Petronille Colète Thomas, tous deux décédés à Berg, le premier le 2/11/1890 et la seconde le 23/10/1881.  
7/1/1891

96. Contrat de mariage entre Henri François Coppens à Kampenhout et Marie Colète Giroux à Berg.  
9/1/1891

97. Donation par Barbe Van de Sande à Kampenhout aux hospices civils de la même commune : A) d'un capital de 1800 fr ; B) de ses effets d'habillements, linges et quelques objets mobiliers, estimés 50 fr, à charge par les dits hospices d'entretenir la donatrice la vie durant dans leur établissement.  
12/1/1891

100. Adjudication définitive à la requête des personnes et des biens désignés sous les nos. 38 et 93, comme suit : les lots 1, 2 et 3 au profit de Louis Xavier De Keyser, brasseur, et son épouse Virginie Van Ingelgom à Kampenhout, moyennant le prix de 5475 fr, payé comptant ; et les lots 4 et 5 au profit de M. Polydore Everaert à Laken, déclarant avoir fait cette acquisition pour et au nom de

Madame Julienne Ghislaine Hortense, vicomtesse de Spoelberg, veuve de M. baron Eugène de Vinck de deux Orp à Kampenhout, moyennant le prix de 1950 fr, payé comptant.  
20/1/1891

102. Vente publique d'objets mobiliers à Berg à la requête de Guillaume Hannes, cultivateur au dit Berg, agissant tant en nom propre qu'en qualité de tuteur datif de ses frères mineurs : Edouard et Louis Hannes, en présence du subrogé tuteur Corneille Thomas à Schaarbeek, cette vente a produit principal 949 fr 70 ct.  
21/1/1891

103. Bail par le même Guillaume Hannes, agissant comme au no. 102 précédent, au profit de Joseph Storms à Berg, d'une maison avec dépendances, jardin et terre à Berg, contenant 15 ares 84 ca, section D no. 596 et 597, moyennant le prix annuel de 100 fr.  
21/1/1891

105. Mandat en blanc par : 1. Rosalie Struyf, veuve Henri Orban à Schaarbeek ; 2. Marie Josephe Struyf, épouse de Pierre Antoine Verbist à Nederokkerzeel, agissant ce dernier encore au qualité de subrogé tuteur de Marie Louise Smets, fille mineure de Polycarpe Smets et feu Petronille Colète Struyf ; à l'effet de la représenter dans la succession de feu Pierre Struyf et Marie Cathérine Coosemans, faire procéder à la vente publique de tous les biens meubles et immeubles dépendant et notamment une parcelle de terre à Berg de 14 ares 40 ca, située à Berg, section C no. 109<sup>e</sup>.  
26/1/1891

108. Dépôt pour minute du testament olographe de Virginie Coosemans, en son vivant rentière à Kampenhout, y décédée le 11/1/1891.  
27/1/1891

111. Notoriété par Jean Martin Van den Eynde et Jean Baptiste Van Caster, tous deux à Kampenhout, constatant le décès de Virginie Coosemans en son vivant rentière en cette commune et que son frère Jean Léopold Coosemans, fermier en la même commune est son unique héritier en vertu de son testament olographe décrit au no. 108 ci-dessus.  
30/1/1891

112. Vente par Jeanne Marie Wellens, veuve d'Antoine Servranckx à Nederokkerzeel, au profit de Lambert Sterckx et son épouse Thérèse Virginie Verbist à Wambeek-Steenokkerzeel, d'une terre à Nederokkerzeel, section C no. 487, contenant 33 ares 80 ca, moyennant le prix de 1300 fr payé comptant.  
4/2/1891

113. Partage entre : A) Jeanne Marie Wellens, veuve d'Antoine Servranckx ; B) ses enfants : 1. Virginie Servranckx ; 2. Philibert Servranckx, tous à Nederokkerzeel ; 3. Isidore Servranckx à Brussel ; de tous les biens meubles et immeubles dépendant tant de la communauté qui a existé entre la veuve Servranckx prénommée, que de la succession de son défunt époux.  
Avec renonciation par la dite veuve Servranckx au profits de ses dits enfants à l'usufruit auquel elle avait droit sur le quart de la succession de son prénommé mari en vertu de leur contrat de mariage, passé par le notaire Coen à Elewijt le 17 avril 1853.

Donation par la même veuve Servranckx au profit de son fils Philibert Servranckx, d'une terre à Nederokkerzeel, section C no. 345 et partie du no. 344 , contenant 16 ares 90 ca, à charge de verser

dans la succession de sa mère endéans l'année de son décès, la somme de 800 fr et de payer entretemps un intérêt à raison de trois % l'an.

4/2/1891

114. Contrat de mariage entre Jean Ferdinand Verbist à Berg et Virginie Servranckx à Nederokkerzeel avec donation par Jeanne Marie Wellens, veuve d'Antoine Servranckx à Nederokkerzeel, au profit des futurs époux de : 1. tous les biens meubles attribué à la donatrice dans l'acte de partage décrit au numéro précédent, estimés 983 fr 50 ct ; 2. une maison avec dépendances et terre, contenant 14 ares 50 ca, section C no. 343 et partie de 344 du cadastre, sise à Nederokkerzeel, à charge pour les donataires d'entretenir la donatrice et de payer endéans l'année de son décès à ses deux autres enfants Philibert et Isidore Servranckx chacun 1200 fr avec intervention de ses deux derniers pour approuver la donation ci-dessus.

4/2/1891

116. Donation par François Croon et sa femme Anna Maria Servranckx à leur fils Jean Baptiste Croon, tous à Kampenhout, de tous leurs biens meubles, estimés 968 fr 50 ct et de leur maison avec dépendances, sise sans bail sur un terrain situé au Kampelaar sous Kampenhout et appartenant à la commune de Kampenhout, section E no. 90<sup>b</sup>, estimée 150 fr à charge par le donataire de payer les dettes des donateurs, s'élevant à environ 100 fr, d'entretenir les dits donateurs et de payer instantanément aux 3 autres enfants des donateurs : Marcel Croon, Pétronille Croon, épouse de Henri Van Steenwinckel, tous à Kampenhout, et Joseph Croon à Steenokkerzeel, chacun 50 fr payé comptant, avec intervention de ces derniers pour approuver la donation.

8/2/1891

117. Bail par Jean Baptiste Imbrechts à Kampenhout au profit de Corneille Teugels et consorts à Kampenhout, pour un terme de 9 années à prendre cours à partir du 30/11/1890, résiliable pour le cas où de le bailleur viendrait à mourir avant l'expiration des 6 premières années du bail, de plein droit à l'expiration de la 3<sup>e</sup> année à compter du 30 novembre suivant le décès, de diverses parcelles de terre, toutes situées sous Kampenhout, moyennant le prix annuel et global de 234 fr.

9/2/1891

118. Vente publique des objets mobiliers et bois sec sous Kampenhout à la requête de : 1. Louis Van Gorp à Kampenhout, veuf de Anne Marie Steemans, agissant en nom propre qu'en qualité de père et tuteur légale de son enfant mineur Elisabeth Van Gorp, en présence du subrogé tuteur Charles Steemans à Boortmeerbeek ; 2. Pierre De Laet ; 3. Jean Van der Meiren, tous deux à Kampenhout. Cette vente a produit en principal 382 fr.

11/2/1891

121. Testament de Isabelle Schoevaerts, veuve de Guillaume Huegaerts à Kampenhout.

13/2/1891

125. Echange entre : A) Claire Colète Verbist, veuve de Felix Jaspers et ses enfants ; B) 1. Thérèse Philomène surnommé Adèle Jaspers, 2. Jeanne Anastasie Jaspers, 3. Marie Octavie Jaspers, toutes à Nederokkerzeel, ensemble d'une part et Jean Mathieu Verstraeten à Berg d'autre part, d'une terre à Nederokkerzeel section C no. 47<sup>a</sup> du cadastre, contenant d'après celui-ci 51 ares 20 ca et d'après titre 49 ares 7 ca, contre une terre sise sous la même commune, section C partie du no. 48, contenant 48 ares 4 ca, les deux parcelles ont une valeur égale de 2250 fr.

27/2/1891

138. Donation par Marie Van Steenweghen à Berg, veuve en 1<sup>e</sup> nocés de Henri Ackermans et en 2<sup>e</sup> nocés de Pierre Antoine Mannaerts, au profit de son beau-fils et sa fille Louis Colibrants et Marie Thérèse Mannaerts à Berg, de tous ses droits indivis s'élevant à 91/256 en pleine propriété et 54/256 en usufruit, dans une maison avec dépendances, jardin et terre située sous Berg section B no. 94<sup>a</sup> et 95 du cadastre, contenant suivant celui-ci 28 ares 20 ca et suivant titre de propriété 27 ares 5 ca, estimée pour la totalité à 1500 fr ;

2. tous ses droits indivis s' élevant à 347/512 en pleine propriété et 55/512 en usufruit dans tous les biens meubles dépendant de la communauté Ackermans-Van Steenweghen, estimée ensemble à la somme de 1000 fr, à charge par les donataires : 1. de supporter les parts dûes par la donatrice dans une rente au capital de 544 fr 32 ct à 3 % l'an, constituée au profit de la fabrique de l'église de Melsbroek suivant acte du notaire de Lellio à Vilvoorde le 11 janvier 1778 ; 2. d'entretenir la donatrice avec intervention de Jeanne Marie Ackermans, épouse Emile Coucke à Mechelen pour approuver la prédite donation.

Vente par cette dernière au profit des prénommés époux Colebrants-Mannaerts de : 1. tous ses droits indivis dans l'immeuble ci-dessus décrit et s'élevant à 390/1024 parts en pleine propriété et 195/1024 parts en nue propriété, moyennant le prix de 746 fr 64 ct ; 2. tous ses droits indivis dans les biens meubles ci-dessus, s'élevant à 390/2048 parts en pleine propriété et 195/2048 parts en nue propriété, moyennant le prix de 248 fr 74 ct, soit ensemble 995 fr 58 ct, payé comptant, jusqu'à concurrence de 684 fr 33 ct, le restant soit 311 fr 25 ct formant la part de la venderesse dans la reste ci-dessus, les acquéreurs devront la prendre à leur charge à la décharge de la venderesse.

9/3/1891

140. Donation par François Smets à Nederokkerzeel au profit de son beau-fils et sa fille Edouard Van Halle et Anne Catherine Smets à Kampenhout de : A) une parcelle de terre sise à Nederokkerzeel, au lieu dit Heiblok, section B no. 221<sup>e</sup> du cadastre, contenant 38 ares d' après titre et 34 ares 80 ca d' après cadastre, estimée 600 fr ; B) tous droits indivis s' élevant à 9/12 dans : 1. une maison sans le terrain sise à Nederokkerzeel, section B no. 219 du cadastre, estimée 500 fr ; 2. tous les biens meubles dépendant de la communauté conjugale du donateur avec feu son épouse Anne Marie Lenaerts, estimés à une valeur totale de 2335 fr 50 ct, à charge par les donataires de payer la part du donateur dans les dettes communes, cette part s'élevant à 467 fr 24 ct ; d' entretenir le donateur et de payer à ses deux autres enfants Louis Smets et Antoinette Smets immédiatement à chacun d' eux 565 fr 63 ct avec intervention de ceux-ci pour approuver la donation.

Avec vente par les prénommés Louis et Antoinette Smets tous deux à Nederokkerzeel de leurs parts indivises, s'élevant à 2/12 dans l'immeuble et les meubles ci-dessus désignés sous la lettre B, moyennant le prix de 83 fr 33 ct, pour l'immeuble 389 fr 25 ct pour les meubles, soit ensemble 472 fr 58 ct, dont 368 fr 74 ct payés comptant et le restant soit 103 fr 84 ct formant la part des vendeurs dans les dites communes prix à leur charge par les donataires et acquéreurs. Enfin les mêmes Louis et Antoinette Smets donnant quittance aux donataires de la somme de 565 fr 63 ct revenant à chacun d'eux et leur payé comptant.

9/3/1891

141. Mandat en brevet en blanc par Charles Louis De Coster à Kampenhout à l'effet de vendre et liquider les biens, meubles et immeubles, dépendant tant de la communauté qui a existé entre Jean Baptiste De Coster et Jeanne Haerinckx, conjoints décédés, que de leurs successions respectives, ainsi que de la seconde communauté qui a existé entre feu son père et sa seconde épouse Anne Marie Lemmens à Kampenhout ainsi que des successions de ses frère et sœur Guillaume Leonard et Jeanne Marie De Coster, tous deux décédés à Kampenhout.



10/3/1891

142. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées sous les no. 105 et 107 ci-dessus et représentées par leurs mandataires Jules De Muelenaere et Jean Baptiste Van Caster à Kampenhout, ainsi que du bien décrit sous les mêmes no., moyennant le prix de 900 fr. au profit de Vital De Cremer et son épouse Anne Marie Coosemans à Berg.

10/3/1891

143. Liquidation entre les personnes désignées sous les nos. 14 et 66, tous présents et agissant en les qualité décrites sous les dits no., sauf Auguste Pirson représenté par son mandataire Jean Baptiste Van Caster à Kampenhout, des communautés et successions décrite sous le même no. 14.

10/3/1891

145. Mandat en blanc par Jean Baptiste Van Humbeeck à Nederokkerzeel à l'effet de vendre une maison avec terre à Nederokkerzeel, section D no. 268<sup>b</sup> et 268<sup>c</sup>, contenant 17 ares 20 ca.

16/3/1891

147. Mandat en blanc par Jean Baptiste Maes à Kampenhout à l'effet de vendre une maison avec jardin, contenant 5 ares à Wilder sous Kampenhout, section B no. 232 et 233.

18/3/1891

149. Vente par François Louis Haesaerts à Mortsel au profit de son frère Edouard Haesaerts à Berg de : 1. la moitié indivise dans une parcelle de terre à Berg, section D no. 585, contenant 25 ares 10 ca ; 2. son quart indivis dans : a) une terre à Berg, section D no. 588<sup>a</sup>, contenant 55 ares 30 ca ; b) une terre à Berg section D no. 464, contenant 8 ares 95 ca, moyennant le prix de 1500 fr, payé comptant .

26/3/1891

150. Adjudication provisoire à la requête de : A) Charles Louis De Coster à Kampenhout ; B) 1. Jean Baptiste De Coster à Bruxelles ; 2. Guillaume François De Coster à Kortenberg ; 3. Josse Joseph De Coster à Schaarbeek ; 4. Pauline De Coster, épouse de Henri De Handschutter à Brussel ; 5. Marie Lemmens à Kampenhout, veuve en première noces de Jean Baptiste De Coster et épouse de François Claeys ; d'une maison délabrée avec 9 ares de terrain sise à Kampenhout, section B no. 268<sup>a</sup>, tous les vendeurs représentés par Jules De Muelenaere à Kampenhout.

26/3/1891

152. Contrat de mariage entre Jean François Peelaerts et Marie Pauline Tobback, tous deux à Kampenhout.

26/3/1891

154. Inventaire à la requête de : 1. Marie Joseph Eeckeleers ; 2. Henriette Eeckeleers ; 3. Marie Elisabeth Eeckeleers ; assisté et autorisée de son époux Guillaume Van Dormael, tous à Berg ; des biens dépendant de la succession de leurs parents Guillaume Eeckeleers et Anne Marie Dietens, conjoints, tous deux décédés à Berg, le premier le 20 novembre 1890 et la seconde le 18 novembre 1876.

1/4/1891

155. Vente par Anne Elisabeth Tempier, veuve de Pierre Jean De Becker à Kampenhout, au profit de l'Etat Belge, pour lequel stipule et accepte Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant au nom de

la Société Nationale des chemins de fers vicinaux, dont le siège est à Brussel, de 7 ares 20 ca à prendre dans une terre sise à Kampenhout, lieu dit Kampenhoutveld, cadastrée section D no. 667, moyennant le prix de 765 fr 84 ct, intérêt compris, payé comptant.

2/4/1891

156. Adjudication définitive à la requête des personnes désignés sous le no. 150 au profit de Lambert Van den Brande et son épouse Adele Gobbens à Kampenhout, moyennant le prix de 675 fr.

2/4/1891

158. Contrat de mariage entre Jean Baptiste Doms et Marie Lucie de Sanger, tous deux à Kampenhout.

5/4/1891

159. Liquidation entre André Lauwers, veuf de Marie Salu et son fils Louis Lauwers, tous deux à Kampenhout, des biens meubles dépendant, tant de la communauté Lauwers-Salu que de la succession de cette dernière.

5/4/1891

160. Partage entre les mêmes André et Louis Lauwers des biens immeubles dépendant de la même communauté que dans le numéro précédent.

5/4/1891

161. Partage entre André Lauwers, François Lauwers et Petronille Lauwers, tous à Kampenhout, d' une maison avec terre sous la même commune, section C no. 58<sup>r</sup> et 58<sup>s</sup>, contenant 98 ares 70 ca.

5/4/1891

163. Mandat en blanc par : A) 1. Joseph Tobback, 2. Ange Tobback, 3. a) Anne Marie Peeters, veuve de Rombout Louis Tobback en sa qualité de mère et tutrice légale de son enfant mineure Petronille Tobback ; b) Pierre Joseph Tobback ; c) Marie Anne Tobback ; d) Guillaume Tobback, tous à Kampenhout ; B) Ange Tobback prénommé en sa qualité de subrogé tuteur de la mineure prénommée à l' effet de vendre tous biens meubles et immeubles dépendant des successions des parents et grands-parents des mandants, Rombout Tobback et Cathérine Joostens, tous deux décédés à Kampenhout, et des successions de leurs frères et oncles respectifs Henri Tobback, décédés à Paris, et Jean Baptiste Tobback, décédé à Kampenhout, recevoir les prix de vente, en donner quittance et procéder à tous comptes et liquidations.

8/4/1891

164. Contrat de mariage entre François Floribert De Swerdt à Elewijt et Josephine Verboomen à Kampenhout.

8/4/1891

166. Adjudication provisoire à la requête et du bien désigné sous le no. 145, le vendeur représenté par son mandataire Jules De Muelenaere à Kampenhout.

9/4/1891

173. Donation par André Lauwers à Kampenhout au profit des hospices civils de : A) ses effets mobiliers estimés 50 fr ; B) les immeubles suivants tous situés sous Kampenhout : 1. une maison avec dépendances, terre et jardin, contenant 32 ares 90 ca, section C no. 58<sup>s</sup> en partie du no. 58<sup>r</sup> ; 2. une

terre de 17 ares 60 ca, section C no. 58<sup>w</sup> pour moitié ; 3. une terre de 14 ares 30 ca, section C no. 92<sup>z</sup> pour moitié ; à charge par les dits hospices d'entretenir le donateur sa vie durant dans leur établissement.

19/4/1891

176. Vente publique d'objets mobiliers à la requête d'André Lauwers à Kampenhout. Cette vente a produit au principal la somme de 664 fr 90 ct.

21/4/1891

177. Inventaire à la requête de : A) Pierre Jean Van den Dries à Berg, agissant tant en nom personnel qu'en qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs : Jean Baptiste, Ferdinand, Charles et Polycarpe Van den Dries, retenus de son mariage, ainsi que les majeurs ci-après nommés avec feu son épouse Jeanne Sophie De Coster, décédée à Berg le 4 février 1891, B) 1. Marie Josèphe Van den Dries, épouse de Felix Verhoeven à Nederokkerzeel; 2. Thérèse Philippine Van den Dries, épouse Joseph Van Steenwinkel à Sint-Joost-ten-Node; 3. Jean François Van den Dries à Vilvoorde ; 4. Pierre André Van den Dries à Berg ; 5. Caroline Van den Dries, épouse de Joseph Ral à Perk ; 6. Marie Thérèse Florence Van den Dries, épouse de François Meys à Berg ; en présence de François Verrijt à Kampenhout, subrogé tuteur des mineurs, des biens dépendant tant de la communauté Van den Dries-De Coster que de la succession de la défunte.

24/4/1891

186. Mandat en blanc par Elisabeth De Schauwer à Berg, à l'effet de faire vendre tous biens meubles et immeubles dépendant de la succession de ses parents François De Schauwer et Elisabeth Ermens, tous deux décédés et procéder à la liquidation de la dite succession.

4/5/1891

187. Mandat en blanc par Pierre Jean Van den Dries à Berg à l'effet de liquider la communauté qui a existé entre lui et feu son épouse Jeanne Sophie De Coster et la succession de cette dernière et de vendre tous les biens meubles et immeubles qui en dépendent.

4/5/1891

188. Mandat en blanc par Antoine Sergysels à Schaarbeek à l'effet de vendre 2 parcelle de terre sises à Nederokkerzeel, l'une section A, partie du no. 124<sup>b</sup>, contenant 17 ares 70 ca, l'autre section A, partie du no. 124<sup>c</sup>, contenant 8 ares 54 ca.

4/5/1891

191. Contrat de mariage entre Pierre Jean Van den Dries à Berg et Isabelle Josephine Verhaegen à Kampenhout.

7/5/1891

194. Mandat par :

A) 1. Joseph De Wandeleer ; 2. Corneille De Wandeleer à Berg;

B) 1. Caroline Lombaerts; 2. Colète Lombaerts; 3. Felix Lombaerts, tous à Berg;

C) 1. Christine De Coste,r épouse de Jean Baptiste Quisthoudt, 2. Henri De Coster, 3. Stéphanie De Coster, tous à Berg, 4. Cathérine De Coster épouse de Pierre Goovaerts à Kampenhout, 5. Emmanuel De Coster à Schaarbeek ;

D) 1. Celestine De Coster, 2. Henri De Coster, 3. Felix De Coster, 4. Philippine De Coster, 5. Constance De Coster, tous à Berg ;

E) 1. Nathalie Van Steenweghen, épouse d' Antoine Van der Vorst à Berg,  
2. a) Marie Joséphine Beullens, veuve en 1<sup>e</sup> noces de Jacques Leonard Ceuleers, en 2<sup>e</sup> noces de Jean Liévin Van Steenweghen et son époux Filip Van Halle à Berg, en leur qualité de mère tutrice légale et co-tuteur de 1. Antoine Joseph, 2. Louis, 3. Barbe Rosalie et 4. Marie Constance Van Steenweghen, mineurs issus du mariage de Marie Joséphine Beullens prénommée, et son second mari Jean Liévin Van Steenweghen ; b) Jean Baptiste Van Steenweghen à Berg ;  
3. Constance Mommens, épouse de Felix Verhuyght à Berg, 4. Vital Mommens à Berg, 5. Engelbert Mommens à Kampenhout, à M. Jules De Muelenaere à Kampenhout.

F) Antoine Van der Vorst prénommée en sa qualité de subrogé tuteur des mineurs Van Steenweghen ;

à Jean Martin Van den Eynde à Kampenhout, à l' effet de les représenter à la succession d' Elisabeth De Coster, religieuse, décédée à Itterbeek le 28 avril 1891, faire vendre tous biens meubles et immeubles dépendant de la dite succession et procéder à toute liquidation.  
10/5/1891

195. Donation par Thérèse Ceuleers, veuve de Pierre Van den Brandt à Berg à ses enfants : 1. François Van den Brandt à Berg ; 2. Marie Joséphe Van den Brandt, épouse de Leonard Engelbert à Brusse ;, 3. Edouard Van den Brandt à Perk ; 4. Joséphine Van den Brandt à Brussel ; 5. Catherine Amelie Van den Brandt, épouse de Felix Van der Sypen à Kampenhout ; des immeubles suivants, tous situés à Bulsom sous Berg :

a) une maison avec terre et jardin contenant 14 ares, section B no. 240<sup>a</sup> et 241<sup>a</sup> du cadastre ;

b) une terre section B no. 242<sup>h</sup>, contenant 21 ares 70 ca ;

c) une terre section B, partie du no. 216, contenant 26 ares 24 ca ;

d) une terre de 25 ares 15 ca, section B no. 190 et partie de 189 ;

e) une terre de 29 ares 80 ca, section B no. 145<sup>e</sup> bis ;

f) tous ses droits indivis s'élevant à 241/448 parts en pleine propriété ( le restant appartenant aux enfants Van den Brandt) et lui provenant, tant de la communauté conjugale qui existé entre la donatrice et son défunt mari que de la succession de ses deux enfants Virginie et Jean Baptiste Van den Brandt, tous deux décédés après leur père, dans une parcelle de terre sise à Bulsom sous Berg, section B no. 242<sup>g</sup>, contenant 16 ares 30 ca ; le tout estimé 6700 fr 85 ct ;

h) enfin les mêmes parts dans une somme de 1200 fr à rapporter par Cathérine Aurélie Van den Brandt, ces parts équivalente à 645 fr 54 ct ;

A charge par les donataires : 1. de payer à la décharge de la donatrice la rente viagère annuelle de soixante fr par elle dûe à sa mère Barbe Lauwers, veuve Jean Baptiste Ceuleers, suivant acte du notaire Verhaegen à Kampenhout le 7 octobre 1865 ; 2. de payer à leur mère une rente viagère et annuelle de 240 fr ; 3. de procéder immédiatement au partage des biens leur appartenant en indivision, tant du chef de la donation précitée que du chef de la succession de père, frère et sœur prénommés et partage entre les dits enfants Van den Brandt conformément aux conditions de la donation ci-dessus.

10/5/1891

199. Vente par Jeanne Catherine De Coster, veuve Charles Louis Roekens à Elewijt, au profit de : A) Jean Marcel De Coster à Elewijt de la nue-propiété d' une terre sise à Berg, contenant 1 ha 21 ares 15 ca, section A no. 10<sup>a</sup>, 12<sup>b</sup>, et 13<sup>b</sup> du cadastre, moyennant le prix de 1500 fr ; B) Jean Joseph De Coster à Elewijt, de la nue-propiété d' une terre à Berg, contenant 24 ares 30 ca, section A no. 156<sup>b</sup> du cadastre, moyennant le prix de 300 fr. La venderesse s' est réservé l' usufruit sa vie durant et les prix ont été payés comptant.

12/5/1891

200. Adjudication provisoire à la requête de : 1) Jean Edouard De Keyser à Buken, d' une ferme avec dépendances et terre contenant 55 ares 20 ca, sise Buken section A no. 43, 43bis, 44, 45 et partie de 46 ; 2) M. Joseph De Meester à Mechelen d' une terre à Buken, section A no. 30<sup>a</sup>, contenant 33 ares 60 ca.

19/5/1891

201. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées sous le no. 163, des biens suivants, tous situés sous Kampenhout :

lot 1 : une terre de 28 ares 15 ca, section C no. 176 ;

lot 2 : une terre de 25 ares 50 ca, section B moitié du no. 368<sup>a</sup> ;

lot 3 : une terre de 25 ares 50 ca, section B moitié sud du no. 368<sup>a</sup> ;

lot 4 : une terre de 27 ares 60 ca, formant le tiers du côté nord du no. 392 de la section B ;

lot 5 : une terre de 27 ares 60 ca, formant le tiers du milieu du même numéro ;

lot 6 : une terre de 27 ares 60 ca, formant le tiers du côté sud du même numéro 392 ;

lot 7 : une terre de 27 ares 60 ca, section B no. 393, contenant 11 ares.

19/5/1891

203. Donation par Corneille Huijbrechts et son épouse Elisabeth Rosalie De Coster à leur fils Constant Huijbrechts, tous à Kampenhout de 1. une maison avec dépendances et jardin sise à Kampenhout, section E no. 85<sup>b</sup> et 86 du cadastre, contenant 22 ares 65 ca, estimée 5250 fr ; 2. tous les biens meubles dépendant de leur communauté conjugale, estimé 15774 fr ; 3. l' argent comptant s' élevant à 2150 fr, défalcation faite des dettes courantes du ménage. Les créances actives ne faisant pas partie de la donation – à charge par le donataire d' entretenir les donateurs et de payer endéans les 6 mois du décès du donateur Corneille Huijbrechts aux enfant de feu Edouard Huijbrechts la somme de 1800 fr.

19/5/1891

206. Vente par Corneille Doms et sa femme Marie Thérèse Bosmans à Kampenhout, au profit de leur fils François Edouard Doms, aussi à Kampenhout de : 1. tous les biens meubles dépendant de leur communauté conjugale, moyennant le prix de 124 fr ; 2. une maison avec dépendances sise à Kampenhout, section C no. 234<sup>c</sup> et 234<sup>d</sup>, contenant 10 ares 80 ca et suivant titres 11 ares 34 ca, moyennant le prix de 1300 fr ; au acquit desquelles prix l' acquéreur s' est obligé : 1. à prendre à sa charge toutes les dettes des vendeurs s' élevant à 1856 fr 85 ca ; 2. d' entretenir les vendeurs ; 3. de verser dans la succession de chacun d' eux endéans les 6 semaines de leur décès la somme de 200 fr.

20/5/1891

207. Adjudication provisoire à la requête de la personne désignée et des biens décrits au no. 188.

20/5/1891

209. Vente par Pierre Charles Edouard Borgers à Mechelen au profit de l'Etat Belge pour lequel stipule et accepte Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant au nom de la Société Nationale de chemin de fer vicinaux à Brussel de 60 ca à prendre dans une terre à Kampenhout, cadastrée section E no. 395, moyennant le prix de 38 fr 51 ct, intérêts compris, payé comptant.  
23/5/1891

211. Contrat de mariage entre Jean Edouard De Laet à Mechelen et Marie Rosalie Parys à Kampenhout.  
24/5/1891

214. Mandat en blanc par Alexandre Eeckhout à Brussel en sa qualité de subrogé tuteur de : 1. Suzanne, 2. Marie Henriette, 3. Jean Baptiste, 4. Joseph Coosemans, quatre enfants encore mineurs du mariage de Pierre François Coosemans et Caroline Van Buggenhout, époux décédés, à l'effet de les représenter à toutes les opérations relatives au no. 12 ci-dessus.  
24/5/1891

215. Vente par Corneille De Bruyn et Anne Catherine Mommens à Kampenhout au profit de l'Etat Belge pour lequel stipule et accepte Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant au nom de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux à Brussel, de 12 ca à prendre dans une parcelle de jardin, sise à Kampenhout section C no. 251<sup>d</sup>, moyennant le prix de 8 fr 32 ct, payé comptant.  
25/5/1891

218. Vente publique d'effets mobiliers à la requête des personnes désignées sous le no. 177. Cette vente à produit en principal 5208 fr.  
27/5/1891

219. Mandat en blanc par Catherine Verboomen, veuve Henri Segers à Kampenhout, à l'effet de vendre deux parcelles de terre à Kampenhout, section E no. 513 pour partie, contenant environ 5 ares et section E partie du no. 524, contenant environ 10 ares 22 ca.  
1/6/1891

220. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées sous le no. 163 ci-dessus, représentées par M. Jules De Muelenaere à Kampenhout et le subrogé tuteurs présent, des biens suivants désignés sous le même numéro, savoir : le lot 1 moyennant le prix de 1650 fr à Guillaume Tobback lequel a déclaré faire cette acquisition pour la moitié du côté nord, soit 14 ares 7 ½ ca, moyennant le prix de 825 fr au nom d'Evariste De Mees à Kampenhout, présent et acceptant, et pour l'autre moitié même contenance et même prix, tant en son nom qu'au nom de ses frères et sœurs Pierre Joseph, Marie Anne et Petronille Tobback, cette dernière mineur, tous à Kampenhout, pour lesquels il se porte fort ; la masse des lots 2 et 3, moyennant le prix de 2650 fr, à Henri Rombaut Maurissens et son épouse Anne Cathérine De Rey à Mechelen. Les autres lots n'ont pas été vendus à défaut d'amateurs.  
2/6/1891

225. Vente par Pierre Schoevaerts et son épouse Colète Stie à Nederokkerzeel au profit de Pierre Joseph et Christine Van Hove, tous deux aussi à Nederokkerzeel, d'une parcelle de terre de 24 ares 40 ca, sise sous la même commune section C no. 454<sup>2</sup>, moyennant le prix de 1175 fr, payé comptant.  
15/6/1891

227. Contrat de mariage entre François Van den Brandt et Marie Josèphe Blockmans, tous deux à Berg.  
15/6/1891

229. Adjudication provisoire à la requête des personnes dénommées aux no. 12, 181 et 214 des biens suivants : lot 1 : une maison avec dépendances et terre à Berg, section D no. 240<sup>c</sup> et 240<sup>d</sup> du cadastre, contenant 8 ares 70 ca ; lot 2 : une terre à Berg, section D no. 104, contenant 35 ares 40 ca.  
17/6/1891

230. Adjudication provisoire à la requête des personnes dénommées au no. 177 des biens suivants :  
lot 1 : terre à Berg, section D, partie des no. 133 et 138, contenant 27 ares 44 ca ;  
lot 2 : terre à Berg, section D partie du no. 138, contenant 27 ares 19 ca ;  
lot 3 : terre à Berg, section D no. 151 et partie du no. 138 et 150<sup>d</sup> ; contenant 22 ares 37 ca ;  
lot 4 : terre à Berg, section D partie du no. 138, 150<sup>d</sup> et 150<sup>e</sup>, contenant 22 ares 25 ca ;  
lot 5 : terre à Berg, section D no. 149, contenant 10 ares 95 ca ;  
lot 6 : une lisière de terrain de 95 ca à Berg, longeant le chemin de fer vicinal, section D partie du no. 150<sup>b</sup> et 150<sup>c</sup>.  
17/6/1891

233. Testament par Jean Baptiste Van Meldert à Kampenhout.  
21/6/1891

234. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées sous les no. 12, 181 et 214 ci-dessus, représentées par leurs mandataires Mr Jules De Muelenaere et Jean Martin Van den Eynde, tous deux à Kampenhout, des biens désignées le no. 229, savoir : le lot 1 : au profit de Louis Coosemans à Berg, moyennant le prix de 1100 fr ; le lot 2 : au profit de François De Wilder à Berg, moyennant le prix de 1625 fr.  
24/6/1891

235. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommés sous le no. 177, savoir : lot 1 et 2 au profit de Marie Celestine Wouters à Berg, moyennant le prix global de 2350 fr ; les lots 3 et 4 au profit de Felix Verstraeten à Berg, moyennant le prix global de 2175 fr ; le lot 5 au profit du co-vendeur Pierre Jean Van den Dries à Berg, moyennant le prix de 400 fr ; le sixième lot au profit de François Bulens à Berg, moyennant le prix de 35 fr.  
24/6/1891

236. Adjudication provisoire à la requête de : 1. Christine Verboomen, veuve de Guillaume Gielis ; 2. Catharine Verboomen, veuve de Henri Segers, toutes deux à Kampenhout ; des biens suivants tous situés sous le même commune : lot 1 : terre section E no. 520, contenant 16 ares 40 ca ; lot 2 : terre section E no. 513<sup>b</sup> et 513<sup>c</sup>, contenant 9 ares 30 ca suivant cadastre et 10 ares 8 ca suivant titre ; lot 3 : terre section E no. 524<sup>d</sup>, contenant 9 ares 50 ca.  
24/6/1890

239. Donation par Anne Marie Ackermans, veuve de Daniel Van Grunderbeeck, au profit de François Imbrechts et sa femme Marie Christine Verrijt, tous à Kampenhout, d'une somme de 677 fr à valoir sur celle de 1077 fr, dûe par les époux Imbrechts-Verrijt à la veuve Van Grunderbeeck suivant acte du notaire Everaert à Kampenhout en date du 24 décembre 1883 et 25 juin 1884.  
30/6/1891

241. Testament de Jeanne Christine nommée Philippinne Tobback, épouse d'Engelbert Verrijt à Kampenhout.

1/7/1891

243. Adjudication définitive des biens décrits sous le no. 236, à la requête de la veuve Segers, savoir : lot 1 : au profit de Josse De Coster et son épouse Christine Eeckeleers à Berg, moyennant le prix de 750 fr ; le lot 2 au profit de François Bulens à Berg, moyennant le prix de 500 fr, payé comptant ; le lot 3 au profit de Guillaume De Backer et son épouse Marie Thérèse Holsters à Berg, moyennant le prix de 500 fr.

1/7/1891

244. Testament de Marie Caroline Van Woensel, veuve en 1<sup>e</sup> noces de Jacques Verrijt, épouse de Pierre Jean Van de Wijngaert à Berg.

2/7/1891

245. Testament de Pierre Jean Van de Wijngaert à Berg.

2/7/1890

248. Contrat de mariage entre François Edouard Doms et Honerine nommée Marie Wauters, tous deux à Kampenhout.

4/7/1891

249. Mandat en blanc par Emile De Wandeler à La Haye à l'effet de le représenter à la succession de ses grand-parents Engelbert De Wandeleer et Petronille -, tous deux décédés le 1<sup>e</sup> le 29/5/1873 et le 2<sup>e</sup> le 7/2/1891, faire vendre tous leurs meubles et immeubles lui échu dans les dites successions.

4/7/1891

251. Contrat de mariage entre Pierre Felix Verhuyjght et Marie Louise Janssens, tous deux à Kampenhout.

8/7/1891

255. Inventaire à la requête de : A) Pierre De Laet, veuf de Marie Thérèse Van Meldert ; B) 1. Jean Baptiste De Laet ; 2. Marie Merckx, veuve de Joseph Josse De Laet, tous à Kampenhout, agissant la dernière en qualité de mère et tutrice légale de ses 8 enfants mineurs : Catherine Lucie, Guillaume Edouard, Marie Philomène, Jean Frédéric, Jeanne Marie, Petronille, Jean Baptiste et Barbe Lucie De Laet, retenus de son mariage avec son dit époux, en présence de Jean Baptiste Stroobant à Veltem-Beisem, agissant en qualité de subrogé tuteur des mineurs De Laet ; des biens dépendant tant de la communauté qui a existé entre Pierre De Laet et sa défunte épouse Marie Thérèse Van Meldert, que de la succession de cette dernière, décédée à Kampenhout le 13/5/1890.

10/7/1891

258. Adjudication provisoire à la requête de A) 1. Marie Pauline Verhuyjght, épouse Jean François Horckmans à Boortmeerbeek ; 2. Barbe Antoinette Verhuyjght, épouse Jean Joseph Verstraeten ; 3. Pierre Felix Verhuyjght ; 4. François Charles Verhuyjght, tous à Kampenhout ; 5. Leonie Verhuyjght à Brussel ; 6. Marie Philimène Verhuyjght ; 7. Philippine Louise Verhuyjght, toute deux à Kampenhout. B) 1. Marie Antoinette Van Grunderbeek, épouse Henri Edouard Van Halle à Kampenhout; 2. Marie Louise Van Grunderbeek à Mechelen. C) Marie Pauline Van Ersel, époux de François Servaes à



Kampenhout ; des biens suivants, savoir : sous Kampenhout : lot 1 : une terre section D no. 261<sup>b</sup>, contenant 18 ares 33 ca. Sous Boortmeerbeek : des terres.  
13/7/1891

259. Contrat de mariage entre Pierre Leonard Peeters et Pétronille Virginie Morias, tous deux à Kampenhout.  
19/7/1891

262. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommées no. 258, savoir le lot 1 moyennant le prix de 650 fr au profit de Leonie Verhuijght. Les lots 2 et 3 à François Charles Verhuijght et le lot 4 à Jean Martin Van den Eijnde.  
20/7/1891

267. Vente publique de meubles et récoltes à Kampenhout, Hever et Boortmeerbeek à la requête des personnes au no. 258, littera A. Cette vente a produit en principal 4325 fr 20 ct.  
22/7/1891

268. Donation entre époux par Rombout Janssens au profit de sa femme Marie Antoinette Verdoodt, tous deux à Kampenhout.  
22/7/1891

270. Contrat de mariage entre François Charles Verhuyght à Kampenhout et Marie Louise Poedts à Boortmeerbeek.  
22/7/1891

276. Vente par la veuve Guillaume Duquesne, née Anne Catherine Van Inthoudt à Kampenhout, au profit de l'Etat Belge pour lequel accepte Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant au nom de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux de : 1. : 25 ca à prendre dans une terre à Kampenhout, section D no. 665<sup>d</sup>; 2. : 31 ca à prendre dans une terre à Kampenhout, section D no. 665<sup>e</sup>, moyennant le prix de 39 fr 79 ct, payé comptant.  
29/7/1891

278. Donation par Corneille Giroux à sa fille et son époux Jean François Coppens et Marie Colète Giroux, tous à Berg, de tous les biens meubles, estimés 1475 fr, à charge par les donataires d'entretenir le donateur, de payer les dettes de ménage s'élevant à 251 fr et de payer endéans l'année et six semaines du décé du donateur à sa fille Emérence Giroux une somme de 300 fr.  
31/7/1891

279. Bail par Edouard De Keyser à Buken au profit de Louis Bulens à Boortmeerbeek, pour un terme de 9 ans, moyennant le prix de 125 fr, une ferme avec dépendances et 55 ares 20 ca de terre et prairie, sises à Buken no. 43, 44 et 45 du cadastre.  
31/7/1891

284. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommées sous les no. 147 et 252 et du bien décrit dans ces mêmes no. au profit de Louis Gellaerts et sa femme Antoinette Van den Balck à Kampenhout, moyennant le prix de 850 fr, payé comptant.  
3/8/1891

287. Contrat de mariage entre Louis Goovaerts et Anne Marie Peeters, veuve de Felix Tobback, tous deux à Kampenhout.

8/8/1891

290. Partage entre Rombout Edouard Bauweleers à Buken et son frère Jean François Bauweleers à Winksele, des biens immeubles dépendant de la succession de leurs parents Jean Liévin Bauweleers et Marie Josephe Goovaerts, tous deux décédés.

11/8/1891

292. Adjudication provisoire à la requête de Pierre Antoine De Prins à Boortmeerbeek d'une parcelle de terre situé à Nederokkerzeel, section B no. 146<sup>d</sup>, contenant 75 ares 60 ca, divisée en 3 lots.

12/8/1891

297. Partage entre : 1. Marie Elisabeth Peeters, épouse de Jean François Peeters ; 2. Anne Marie Caroline Peeters ; 3. Pierre Leonard Peeters ; 4. Felix Joseph Peeters ; tous à Kampenhout, des biens immeubles acquis par eux en commune et délaissés par leur parents Pierre Peeters et Anne Marie Robert, tous deux décédés.

13/8/1891

310. Contrat de mariage entre Pierre Joseph Verrijt et Marie Josephe Servranckx, tous deux à Kampenhout.

25/8/1891

311. Contrat de mariage entre Jean Joseph De Cremer et Celestine De Greef, tous deux à Buken.

25/8/1891

312. Vente par : 1. Guillaume De Cremer à Buken ; 2. a) Joseph Laurent Lambert De Greef, veuf de Anne Catherine Virginie De Cremer et ses enfants ; b) Jeanne Marie De Greef, époux de Guillaume Geets à Erps-Kwerps ; c) Louis De Greef à Erps-Kwerps ; d'une maison à Buken, section A no. 194<sup>a</sup> et 195<sup>a</sup>, contenant 9 ares 70 ca, moyennant le prix de 800 fr dont les  $\frac{3}{4}$  revenant à Guillaume De Cremer et  $\frac{1}{4}$  aux vendeurs du no. 2, le dernier quart payé comptant, le restant soit 600 fr sont stipulés payables endéans les 6 mois de la première demande du vendeur à l'intérêt annuel de 4 % l'an.

25/8/1891

313. Adjudication définitive du bien décrit à la requête de la personne désignée au no. 292, les 3 lots ont été adjudgé en masse à François Peeters et Marie Elisabeth Peeters, conjoints à Kampenhout, moyennant le prix de 3375 fr, payé comptant.

25/8/1891

319. Adjudication provisoire à la requête d'Emile De Wandeleer à Antwerpen de : 1. une terre sous Berg, section D no. 593, contenant 37 ares 5 ca ; 2. une terre sous Berg, section C no. 360, contenant 19 ares.

2/9/1891

320. Partage entre Joseph De Wandeleer et Corneille De Wandeleer, tous deux à Berg, des biens meubles et immeubles indivis entre eux.

5/9/1891

321. Contrat de mariage entre Joseph De Wandeleer et Colète Van der Vorst, tous deux à Berg.  
6/9/1891

324. Adjudication définitive à la requête de Joseph Verstraeten à Kampenhout des biens suivants situés sous la même commune. Lot 1 : une maison avec terrain et jardin, contenant 5 ares 22 ca, section B, partie du no. 167<sup>e</sup> et 168<sup>a</sup>, au profit de Jean François Budts et son épouse Rosalie Verstraeten à Kampenhout, moyennant le prix de 700 fr. Lot 2 : une maison et grange avec terrain, contenant 2 ares 71 ca, section B no. 169<sup>a</sup> et partie de 168<sup>a</sup>, au profit de François Sunt et son épouse Livine Verstraeten à Kampenhout, pour le prix de 500 fr.  
9/9/1891

325. Adjudication définitive à la requête de la personne dénommée sous le no. 319, savoir la 1<sup>e</sup> parcelle au profit de Jean Baptiste Berckmans et son épouse Catherine Bollijn à Berg, moyennant le prix de 1775 fr, payé comptant. La 2<sup>e</sup> parcelle de 60 ca au profit de Felix Verstraeten et son épouse Christine Verbist à Berg, moyennant le prix de 36 fr 50 ct, payé comptant. Le restant de la parcelle au profit de Felix Verhuyjght et son épouse Constance Mommens à Berg, moyennant le prix de 1113 fr 50 ct, payé comptant.  
9/9/1891

327. Vente par Joseph Schoevaerts au profit de François Van Ishoven et son épouse Elisabeth Petronille Peeters, tous à Kampenhout, d'une terre sous Kampenhout, section C no. 457<sup>b</sup>, contenant 25 ares, moyennant le prix de 800 fr, payé comptant.  
14/9/1891

328. Vente par : 1. Pierre Peeters à Kampenhout ; 2. Catherine Peeters, épouse de Felix Van den Dries à Schaarbeek; 3. Elisabeth Petronille Peeters, épouse de François Van Ishoven à Kampenhout ; 4. Jean Peeters à Kampenhout ; au profit de Joseph Schoevaerts et son épouse Anne Catherine Peeters à Kampenhout, de leurs 4/5 dans une terre sous la même commune, section D no. 525<sup>b</sup> et 534<sup>a</sup>, contenant 17 ares 45 ca, pour le prix de 400 fr, payé comptant.  
14/9/1891

334. Cautionnement pour : 1. Edouard Van Halle ; 2. Barbe Thérèse Cornélie Van Halle, veuve de Corneille Lauwers; 3. Thérèse Van Halle; 4. a) Edouard Van Halle,; b) Louis Van Halle, c) Jean Joseph Van Halle, 3 enfants de feu Pierre Van Halle; en qualité de nu-propriétaires des biens délaissés par Marie Elisabeth Van Halle, épouse de Jean Joseph Verstraeten, décédée à Kampenhout le 5/4/1890, au profit de l'Etat Belge, d'une somme de 421 fr 85 ct, montant des droits de succession restés en suspens.  
23/9/1891

335. Testament de Barbe De Becker à Nederokkerzeel.  
24/9/1891

336. Partage entre Jeanne Catherine Jaspers, veuve de André Louis Poedts et de Jean François Budts et son fils de 2<sup>e</sup> nocés Corneille Joseph Budts, tant de la communauté Budts-Jaspers que de la succession de Jean François Budts prénommé et par la dite Jeanne Catherine Jaspers, veuve Budts à son fils Corneille Joseph Budts : 1. de tous ses biens meubles estimées 1383 fr 63 ct ; 2. de tous ses immeubles, savoir : a) une terre sous Kampenhout, section D no. 675<sup>d</sup>, contenant 19 ares 70 ca, estimée 1182 fr ; b) une idem sous Kampenhout, section D no. 675<sup>c</sup>, contenant 19 ares 60 ca,

estimée 1776 fr ; c) une maison avec jardin sous Kampenhout, section C no. 367, 368<sup>b</sup> et 369, contenant 13 ares 75 ct, estimée 1900 fr ; d) une terre sous Kampenhout de 19 ares 60 ca, section D no. 675<sup>h</sup>, estimée 1176 fr ; à charge par le donataire de : 1. payer la part de la donatrice dans les dettes de la communauté Budts-Jaspers s'élevant cette part à 1292 fr 50 ct ; 2. d'entretenir la donatrice ; 3. payer instantanément à Marie Thérèse Sophie Poedts et Anne Catherine Poedts, 2 enfants de la donatrice et de son premier mari, chacune la somme de 1000 fr et un an après le décès de la donatrice encore 1000 fr à chacun de ses deux autres enfants, issus également de son premier mariage avec Abdré Louis Poedts, savoir Jean Edouard Poedts à Kampenhout et Marie Regine Poedts, épouse de Joseph De Coninck à Boortmeerbeek. Avec intervention par les dits enfants Poedts pour approuver la donation.

25/9/1891

338. Vente par : 1. Jean Joseph Verstraeten, veuf de Marie Elisabeth Van Halen; 2. Barbe Thérèse Cornélie Van Halle, veuve de Corneille Lauwers; 3. Thérèse Van Halle; 4. a) Edouard Van Halle, b) Louis Van Halle, c) Jean Joseph Van Halle, au profit de Edouard Van Halle, époux de Marie Antoinette Van Grunderbeeck, tous à Kampenhout, de leurs parts indivises s'élevant Jeanne Joseph Verstraeten pour la  $\frac{1}{2}$  en pleine propriété et pour la moitié en usufruit et pour  $\frac{3}{8}$  en nue propriété pour les autres vendeurs, dans une terre à Kampenhout de 12 ares 45 ca, section D no. 43<sup>b</sup>, moyennant le prix de 281 fr 25 ct, payé comptant.

27/9/1891

340. Vente par : 1. Marie Thérèse Verstraeten, veuve de Pierre Jean Moermans, usufruitière ; 2. Aloïse Moeremans, épouse de Gustave Vrebosch, nu-propriétaire, tous à Kampenhout, au profit de Felix Verstraeten et Christine Verbist à Berg, d'une terre à Berg, section D no. 311<sup>d</sup>, contenant 24 ares 40 ca, pour le prix de 1100 fr, payé comptant.

30/9/1891

342. Vente par : 1. Marie Thérèse Verstraeten, veuve de Pierre Jean Moermans à Kampenhout ; 2. Josephine Moeremans à Kampenhout, la première usufruitière, la seconde nu-propriétaire, d'un bois sous Berg, section D no. 9, contenant 39 ares, au profit de Polydore Everaert à Laken, moyennant le prix de 600 fr, payé comptant.

30/9/1891

344. Partage entre Marie Josephe Eckelers, Henriette Eckelers et Marie Elisabeth Eeckeleers, épouse de Guillaume Van Dormael, tous à Berg, de biens meubles et immeubles dépendant de la succession de leurs parents Guillaume Eckelers et Marie Dietens, tous deux décédés.

30/9/1891

345. Bail par Marie Josephe Eckelers et Henriette Eckelers au profit de Guillaume Van Dormael et Marie Elisabeth Eckelers, conjoints, tous à Berg, de leurs droits indivis s'élevant à  $\frac{7}{24}$  en parti dans une maison avec 35 ares 45 ca de terre et jardin sous Berg, section D no. 354, 355, 357<sup>a</sup>, pour un terme de 6 ans, moyennant le prix de 100 fr l'an.

30/9/1891

350. Contrat de mariage entre Louis Augustin Somers et Marie Julie Verrijt, tous deux à Kampenhout.

14/10/1891

351. Inventaire à la requête de : 1. Marie Sophie surnommée Philippine Van Langendonck à Kampenhout ; 2. Edmond Mommaerts à Mechelen représentant sa femme Louise Van Langendonck ; 3. Edouard Van der Meiren à Kampenhout, agissant en qualité de père et tuteur légal de ses 3 enfants mineurs Anne Marie Philippine, Walter et Anne Marie Van der Meiren, issus de son mariage avec feu son épouse Jeanne Van Langendonck ; 4. Louis Van Langendonck à Kampenhout, agissant en nom personnel et en qualité de subrogé tuteur des mineurs Van der Meiren ; des biens délaissés par leurs parents et grand-parents Philippe Van Langendonck, décédé le 4/11/1889 et Marie Joseph Poedts, décédée le 27/8/1891.  
16/10/1891

353. Inventaire à la requête de Anne Marie Luijten à Kampenhout, veuve de Pierre Augustin Goossens, agissant en nom propre et comme mère et tutrice légale de son enfant mineur Thérèse Séraphine Goossens, en présence du subrogé tuteur Alphonse Goossens à Kampenhout, de la communauté qui a existé entre la requérante et son défunt époux et de la succession de ce dernier, décédé à Kampenhout le 13 novembre 1890.  
20/10/1891

354. Contrat de mariage entre Pierre Ferdinand Verstraeten et Anne Marie Luijten, veuve de Pierre Augustin Goossens, tous deux à Kampenhout.  
20/10/1891

356. Vente par Guillaume Van Dormael et son épouse Elisabeth Eeckelers à Berg au profit de l'Etat Belge de 48 ca à prendre dans une terre à Berg, section C no. 832<sup>d</sup>, moyennant le prix de 54 fr 76 ct, payé comptant.  
23/10/1891

357. Vente par Rosalie Van Doren, épouse de Charles Vennekens à Hallaar au profit de Seraphine De Wilder, épouse Leonard Verbist à Berg de son sixième indivis dans une maison avec dépendances et jardin, sise à Berg, hameau du Heide, contenant 6 ares 52 ca, à charge par l'acquéreur de supporter un sixième dans un capital de 850 fr au profit de Louise Van den Berghe, épouse de Guillaume Van Lint à Grimbergen, constitué suivant acte du notaire Bauwens à Elewijt le 9 juillet 1877 et en outre moyennant le prix de 10 fr, payé comptant.  
25/10/1891

359. Bail par les personnes dénommées sous les no. 1, 2 et 3 au no. 351 au profit de Louis Van Langendonck à Kampenhout de leurs  $\frac{3}{4}$  indivis dans une maison sise à Kampenhout, section C no. 54<sup>a</sup> et 55<sup>a</sup> avec jardin, le tout ayant une superficie de 12 ares 15 ca, moyennant le prix de 60 fr l'an.  
28/10/1891

360. Vente publique de meubles et fourrages à Kampenhout à la requête des personnes dénommées au no. 351. Cette vente a produit en principal 1333 fr 20 ct.  
28/10/1891

361. Vente par Antoine Joseph Poedts et son épouse Pétronille Van Hoof à Berg au profit de l'Etat Belge pour lequel accepte Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant au nom de la Société Nationale de chemin de fer vicinaux à Bruxelles, de 55 ca à prendre dans une terre sise à Berg, section D no 476, moyennant le prix de 39 fr 81 ct, payé comptant.  
30/10/1891

367. Mandat par : 1. Jeanne Catherine Van den Bosch à Melsbroek; 2. Marie Philippine Van den Bosch à Tildonk, à Jules De Muelenaere à Kampenhout aux mêmes fins que dans le no. 7 et de le représenter en outre dans la succession de feu Anne Marie Van de Velde, veuve de Philippe Raesaerts à Buken, y décédé le 10/3/1890 et procéder à la liquidation et au partage ainsi qu'à la vente de tous les biens dépendant des dites successions.

15/11/1891

370. Vente par: A) Walthere Van Doren à Kampenhout ; B) ses enfants Pierre Van Doren à Schaarbeek ; 2. Antoinette Van Doren, épouse de Joseph Degnée à Sint-Gillis ; 3. Louis Van Doren à Kampenhout, tous représentée par Jules De Muelenaer à Kampenhout, au profit de : 1. Catherine Marie Julie Arlete Wouters ; 2. Odile Marie Régine Adeline Wouters, toutes deux à Kampenhout, d'une maison délabrée avec jardin, sise à Kampenhout, section D no. 289<sup>a</sup> et 290<sup>b</sup>, contenant 8 ares 80 ca, moyennant le prix de 500 fr, payé comptant.

19/11/1891

371. Testament de Christine Petit, veuve Jacques Van Boxel à Kampenhout.

20/11/1891

372. Inventaire à la requête de : 1. Jeanne Heremans, épouse de Joseph François Roecx à Tildonk ; 2. Christine Rosalie Heremans à Buken ; 3. Marie Thérèse Heremans, épouse de Edouard Engelborghe à Tildonk ; 4. Louis Ermens à Herent en qualité de tuteur des 6 enfants mineurs, issus avec les trois premiers du mariage de Jean Baptiste Heremans et son épouse Marie Angeline Ermens, savoir : a) Guillaume Alphonse, b) Joseph, c) Pétronille, d) Auguste, e) Jeanne Louise, f) Christine Virginie Heremans ; en présence de Philippe Poels à Winksele en sa qualité de subrogé tuteur des prénommés mineurs, des biens dépendant de la succession des époux Heremans-Ermens prénommés.

21/11/1891

373. Mandat par les personnes désignés au no. précédent, savoir le subrogé tuteur à Jean Van den Eijnde à Kampenhout et tous les autres à Jules De Muelenaer à Kampenhout à l'effet de les représenter à la dite succession Heremans-Ermens, procéder au partage et à la liquidation ainsi qu'à la vente de tous les biens meubles et immeubles en dépendant.

21/11/1891

374. Mandat en blanc par Marie Elisabeth Herbauts, épouse de Joseph Verhoeven à Nederokkerzeel à l'effet de vendre deux parcelles de terre située l'une à Nederokkerzeel, section C no 42<sup>b</sup>, contenant 13 ares 70 ca et l'autre à Erps-Kwerps, section C no. 102, contenant 22 ares 70 ca.

22/11/1891

377. Vente publique d'objets mobiliers à Buken à la requête et en présence des personnes désignés au no. 372. Cette vente a produit au principal 3712 fr 10 ct.

25/11/1891

378. Adjudication provisoire à la requête de : 1. Rosalie De Wandeleer, épouse de Edouard Baudemprez à Nederokkerzeel, d'une parcelle de terre à Kampenhout, section E no. 486 et 487 pour partie, contenant 19 ares 15 ca ; 2. A) Anne Marie Hamsens, veuve de Jacques De Wandeleer ; b) son

filis Emile De Wandeleer, tous deux à La Haye, d'une parcelle de terre sise à côté de la précédente, ayant la même contenance et partie du même no. du cadastre.

26/11/1891

379. Vente par Corneille Joseph Budts au profit de Jean Edouard Poedts, tous deux à Kampenhout, d'une maison avec dépendances, sise à Kampenhout, section C no. 366<sup>b</sup>, 367, 368<sup>b</sup> et 369, contenant 16 ares 85 ca, pour le prix de 2086 fr, payé comptant jusqu'à concurrence de 1086 fr.

27/11/1891

382. Liquidation et partage entre les personnes dénommées au no. 258 littera A des biens dépendant de la succession de leurs parents Jean Baptiste Verhuijght et Thérèse Livine Waeyenborghe, décédés, et des prix de vente des biens relatives aux no. 258, 267 et 305.

27/11/1891

385. Adjudication provisoire à la requête de : I) Jules De Muelenaere en sa qualité de fondé de pouvoir de :

A) Jeanne Zeijaerts, veuve de Henri Bols à Buken.

B) 1. Alois Schiedts ; 2. Elisabeth Schiedts; 3. François Schiedts, tous à Tildonk ; 4. Marie Schiedts, épouse de Guillaume Bogaerts à Herent ; 5. Pierre Schiedts à Elsene ; 6. Joseph Schiedts à Mechelen.

C) Elisabeth Feijaerts à Tildonk.

D) 1. Jeanne Crols, épouse de François Van Horenbeeck à Hever ; 2. Edouard Hendrickx à Hever ; 3a. Marie Thérèse Geets, veuve de Jean Baptiste Crols à Hofstade, tout en nom propre que comme mère et tutrice légale de son enfant encore mineure Josephine Pauline Crols ; 3b. ses enfants majeurs, savoir Jacques Crols à Hofstade, Rosalie Crols, époux d'Auguste Verlinden à Mechelen ; 4. Rosalie Crols, épouse de Guillaume D'Hoogh à Hever ; 5. Louis Crols, épouse Jean François Bosmans à Muizen.

E) 1. Louis Feijaerts à Winksele ; 2a. Remi Geeraerts, aîné, à Herent ; 2b. Jean Baptiste Geeraerts à Leuven ; 2c. François Geeraerts à Winksele ; 2d. Remi Geeraerts, cadet, à Winksele.

F) 1. Amand Engelborghs ; 2. Louis Engelborghs; 3. Rosalie Engelborghs, tous à Tildonk ; 4. Marie Engelborghs, épouse de Jean Elseviers à Schaarbeek.

G) 1. Marie Engelborghs ; 2a. Marie Engelborghs; 2b. Jean Baptiste Engelborghs ; 2c. Rosalie Van Buggenhout, veuve de Henri Engelborghs, toutes à Tildonk ; 3a. Marie Engelborghs, épouse de Joseph Van den Wijngaert à Buken; 3b. Jean Baptiste Engelborghs; 3c. François Engelborghs, tous deux à Tildonk ; 3d. Séraphine Engelborghs à Brussel ; 3e. Pierre Engelborghs à Tildonk ; 3f. Pauline Pinnoy à Tildonk, veuve de Guillaume Engelborghs en sa qualité de mère et tutrice légale de sa fille mineure Octavie Engelborghs.

H) 1. François Verelst à Winksele ; 2. Guillaume Verelst à Winksele ; 3a. Martin Edouard Verelst ; 3b. Marie Verelst, épouse de Alois Engelborghs, tous à Tildonk ; 3c. Clémence De Greef, veuve de Guillaume Verelst à Wespelaar, comme mère et tutrice légale de ses 4 enfants mineurs : Emile, Henri, Jeanne Marie et Marie Régine Verelst ; 3d. Catherine Hertens, veuve de Pierre Verelst à Tildonk.

I) 1. Jeanne Marie Engelborghs, épouse de Jean Wijckmans à Mechelen ; 2. Françoise Engelborghs, épouse de François Ral à Zemst ; 3. Rosalie Engelborghs à Zemst.

J) 1. Pierre Van de Velde à Buken ; 2. Pétronille Van de Velde, épouse de Jean Baptiste Lanciers à Buken ; 3. Philippine Van de Velde, épouse de Jean Baptiste Corbeel à Wespelaar ; 4. Catherine Van de Velde, épouse de Henri Van Aerschodt à Sint-Joost-ten-Node; 5. Charles Van de Velde à Tildonk.

K) 1. Marie Van de Velde, épouse de Pierre De Coster à Leuven ; 2. Regine Van de Velde, épouse de François De Coster à Tildonk ; 3. Pétronille Van de Velde à Nederokkerzeel ; 4. Jean Baptiste Van de Velde à Tildonk ; 5. Sidonie Van de Velde à Tildonk ; 6. Anne Elisabeth Engelborghs, veuve de François Van de Velde.

L) 1. Marie Van de Velde, épouse de Théodore De Winter à Erps-Kwerps ; 2. Marie Anne Van de Velde, épouse de Joseph Goossens à Winksele ; 3a. Antoine Waerzeggers à Kortenberg ; 3b. Marie Waerzeggers, épouse de Guiliam De Coster à Winksele ; 3c) Jean Baptiste Waerzeggers à Winksele ; 3d. Rosalie Waerzeggers à Sint-Joost-ten-Node ; 3e. Nathalie Waerzeggers, épouse de Désiré Van Enis à Brussel.

Lbis) 4a. Anastasie Bols, épouse de François Vermijlen à Tildonk ; 4b. Jean Bols à Winksele, veuf de Catherine Van de Velde, en qualité de père et tuteur légal de ses 4 enfants mineurs : François, Pierre, Amélie et Joseph Louis Bols.

M) 1. Jean Baptiste Vranckx à Leuven ; 2. Catherine Vranckx, veuve de François Thijs à Loverval ; 3. Marie Vranckx, veuve de Corneille Peeters à Herent ; 4. Petronille Vranckx, épouse de Antoine De Cauter à Leuven ; 5a. Marie Van Zennenberg, épouse de Henri Van de Cauter à Leuven ; 5b. Jean Baptiste Van Zennenberg à Tienen ; 5c. Auguste Van Zennenberg à Leuven.

N) 1. Jeanne Catherine Van den Bosch à Melsbroek ; 2. Marie Philippine Van den Bosch à Wespelaar ; 3. Jeanne Mathilde Van den Bosch à Tildonk ; 4. Pétronille Rosine Van den Bosch à Tildonk.

O) 1. Catherine Van de Poel, épouse de François Persoons à Wespelaar ; 2a. Corneille Vloebergh à Sint-Joost-ten-Node ; 2b. Pierre Joseph Vloebergh à Brussel ; 3c. Pauline Vloebergh, épouse de Charles Dennekens à Brussel ; 3d. Marie Vloebergh, épouse de Jules Venneman à Etterbeek ; 3e. Françoise Vloebergh, épouse de Guiliam Van der Hulst à Etterbeek ; 3f. Charles Vloebergh à Etterbeek ; 3g. Felix Vloebergh à Elsene ; 3h) Philippe Vloebergh à Brussel ; 3i. Henri Léopold Vloebergh à Brussel ; 3j. Marie Hélène Verbiesen à Brussel, veuve de Louis Vloebergh, en qualité de mère et tutrice légale de son enfant mineur Louis Alexis Vloebergh ; 3k1. Jeanne Pétronille Vloebergh, épouse de Henri Heremans à Brussel ; 3k2. Marie Vloebergh, épouse de Jean Baptiste Van Rossum à Brussel ; 3k3. L. Van Rossum en sa qualité de tuteur provisoire de Charles Eugène Vloebergh, enfant mineur de feu Joseph Vloebergh et de Barbe Pharailde Lesage.

P) 1. Maria Van den Heuvel, épouse de Joseph Kens ; 2. François Van den Heuvel ; 3. Elisabeth Van der Maelen, épouse de Henri Van den Heuvel, tous à Tildonk.

II) M. Alphonse De Coster à Erps-Kwerps en qualité d'administrateur provisoire de Thérèse Waerzeggers.

III) M. Amedée Lallemand, notaire à Vilvoorde, commis par jugement du tribunal de 1<sup>e</sup> instance de Brussel du 29/7/1891, pour représenter les parties absentes, défaillantes ou récalcitrantes qui sont :

1. Louis Waerzeggers à Winksele ; 2. Charles Waerzeggers à Winksele ; 3. Jean Baptiste Van den Heuvel à Tildonk ; 4. Barbe Pharailde Lesage, veuve de Joseph Vloebergh.

En présence de François Liekens à Kampenhout, agissant en qualité de fondé de pouvoir des subrogés tuteurs, savoir : 1. Jean Baptiste Engelborghs à Tildonk, de la mineure Octavie Engelborghs ; 2. Martin Edouard Verelst à Tildonk, des mineurs de feu Guillaume Verelst et Clemence De Greef ; 3. Louis Ectors à Leuven, des mineurs de Jean Bols et feu Catherine Van de Velde ; 4. Henri Leopold Vloebergh à Brussel, du mineur Louis Alexis Vloebergh ; 5. Guillaume De Hoogh à Hever de la mineure Josephine Pauline Crols ; 6. Pierre Joseph Vloebergh à Brussel du mineur Charles Eugène Vloebergh.

Des biens suivants : 1. sous Buken : une maison avec dépendances et terre, section A no. 176<sup>a</sup>, 176<sup>b</sup> et 177<sup>a</sup>, contenant 1 ha 30 ares 20 ca, formant les lots 1 à 7 ; lot 8 : une prairie, section A no. 351, contenant 60 ares 70 ca ; 2. sous Veltem-Beisem : lots 9 à 17 : une terre section C no. 54, contenant 2 ha 50 ares 50 ca.

2/12/1891



386. Adjudication provisoire à la requête de : 1. Marie Elisabeth Herbouts, épouse de Joseph Verhoeven à Nederokkerzeel ; 2. Antoine Herbouts à Brussel; 3. Louis Herbouts à Brussel; 4. Christine Herbouts, épouse Gabriel Massart à Sint-Jans-Molenbeek, des biens décrits au no. 374.

2/11/1891

387. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommés et des biens décrits au no. 378 au profit de Jean Heymans et son épouse Marie Joseph Wuyenborghe à Kampenhout, pour le prix global de 1750 fr.

3/12/1891

389. Vente par le Bureau de Bienfaisance de Kampenhout représenté par Jean François Goossens, président, Pierre Peeters et Felix Vervoort, membres, François Liekens, receveur, tous à Kampenhout, au profit de l'Etat Belge pour lequel accepte Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux à Brussel, de 83 ca à prendre dans une parcelle en nature bois à Kampenhout, section A no. 422, moyennant le prix de 36 fr 22 ct, payé comptant.

6/12/1891

391. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommés et des biens décrits no. 385, savoir : les lots 1-7 au profit de François Persoons et son épouse Catherine Van de Poel, pour le prix global de 5525 fr ; le lot 8 au profit de Joseph Warcken à Buken pour le prix de 1475 fr ; et la masse des lots 9 à 17 moyennant le prix de 9100 fr au profit de Edmond Willems à Wespelaar.

9/12/1891

392. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommés au no. 386 et des biens décrits au no. 374, savoir la terre sous Nederokkerzeel au profit de Joseph Verhoeven et sa femme Marie Elisabeth Herbout à Nederokkerzeel, moyennant le prix de 375 fr et la parcelle sous Erps-Kwerps au profit de Guillaume De Laet à Nederokkerzeel, pour 800 fr.

9/12/1891

393. Cautionnement par : 1. Clémence De Keyser, épouse d'Henri Perdieu à Leuven ; 2. Henri De Keyser à Mechelen ; 3. Alphonse De Keyser à Buken ; 4. Marie De Keyser, épouse Corneil Van Vlasselaer à Veltem-Beisem; 5. Edouard De Keyser à Buken en sa qualité de père et administrateur légal des biens de ses 5 enfants mineurs : Constant, Leonie, Constance, François et Mathilde De Keyser, tous ensemble nu-proprétaires des immeubles délaissés par Barbe De Keyser, veuve de Jean Baptiste Van Doren, décédée à Buken le 26/9/1890, au profit de l'Etat Belge, par garantie au paiement d'une somme de 1683 fr 88 ct, montant des droits de succession restés en suspens.

10/12/1891

396. Vente publique d'effets mobiliers à Berg à la requête de Victor Delporte à Berg. Cette vente a produit en principal 250 fr 70 ct.

15/12/1891

398. Vente par François Verbelen au profit de Louis Beullens et son épouse Françoise De Coster, tous à Kampenhout, d'une parcelle de terre à Kampenhout, section E no. 258<sup>b</sup>, contenant 29 ares, moyennant le prix de 1400 fr, payé comptant.

27/12/1891

## 1892

410. Contrat de mariage entre Pierre Louis Vollens et Anne Colète Poedts, tous les deux à Berg.  
14/1/1892

411. Vente par Jules De Muelenaere à Kampenhout agissant comme mandataire de Gustave Jean Baptiste Auguste Henri Ghislain, baron della Faille d'Huijsse à Deurle, au profit de Pierre Louis Vollens et Anne Colète Poedts prénommé, futures époux à Berg, d'une terre à Berg contenant 23 ares 43 ca, section D, partie du no. 502, moyennant le prix de 937 fr 20 ct, payé comptant.  
14/1/1892

418. Contrat de mariage entre Jean Baptiste Sermeus à Elewijt et Jeanne Marie Coen, avec donation par Jean Jacques Vercammen et sa femme Philippine Kanssens au profit des dits futurs époux : 1. une maison avec dépendances et jardin à Berg, contenant 12 ares 75 ca, estimée 1500 fr ; 2. de tous leurs meubles, bestiaux, instruments aratoires, estimés 1438 fr, à charge par les donataires de cohabiter avec les donateurs, de les assister dans les travaux de leur culture, avec intervention par Lambert Coen et Marie Thérèse Vercammen, parents de la donataire et cette dernière fille des donateurs, pour approuver la donation.  
19/1/1892

422. Vente par Jean François Tobback à Kampenhout au profit de Floribert Joseph Dominique Soupart à Gent, d'une terre à Buken, section A no. 287, contenant 2 ha 15 ares 80 ca, moyennant le prix de 4600 fr, payé comptant.  
23/1/1892

424. Vente de meubles par Jean François Tobback au profit de Pierre Mertens, tous deux à Kampenhout, moyennant le prix de 1080 fr, converti en charges.  
25/1/1892

425. Vente par André Felix Goessens et son épouse Marie Caroline Quisthoudt à Berg, au profit de l'Etat Belge pour lequel stipule et se porte fort Jules De Muelenaer à Kampenhout, agissant au nom de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux à Brussel, de 39 ca à prendre dans une terre sise à Berg, section C no. 338, moyennant le prix de 38 fr, y compris toutes indemnités généralement quelconque, payé comptant.  
25/1/1892

430. Adjudication provisoire à la requête de Norbert Vermijlen à Schriek agissant en qualité de tuteur de : 1. Charles Constant Marie, 2. Norbert Leopold Marie, 3. Isidore François Marie, 4. Marie Anne Ursule, 5. Marie Josephine Helene, 6. Marie Françoise Aline, 7. Marie Pelagie Leonard Vermijlen, sept enfants mineurs de Jules Jacques Vermijlen et Marie Delphine Melanie Verelst, tous deux décédés, en présence de Florimond Verelst à Battel sous Mechelen, agissant comme subrogé tuteur des mineurs prénommés, du bien suivant : une maison avec magasin, remises, écurie et autres dépendances, jardin et terrain sise à Kampenhout, section E no. 330<sup>b</sup> et 331<sup>e</sup>.  
2/2/1892

433. Inventaire à la requête de Marie Antoinette Heymbeeckx à Kampenhout, veuve de Pierre Marcel Janssens, agissant en nom personnel et comme mère et tutrice légale de son enfant mineur Pierre Joseph Janssens retenu de son mariage avec son dit époux, en présence de Reine Janssens à Buken en sa qualité de subrogé tuteur du dit mineur, des biens dépendant de la communauté Janssens-Heymbeeckx que de la succession du prénommé Pierre Marcel Janssens, décédé à Kampenhout le 4/4/1891.

9/2/1892

435. Contrat de mariage entre Pierre Guillaume Désiré De Keyser à Tildonk et Marie Antoinette Heymbeeck, veuve de Pierre Marcel Janssens à Kampenhout.

14/2/1892

436. Cession de droits successifs par : 1. Guillaume Jacobs à Sint-Stevens-Woluwe ; 2. Antoine Jacobs à Berg ; au profit de Anne Marie Vermeulen à Berg, veuve de Henri Jacobs, de leurs droits mobiliers et immobiliers dans les successions de : 1. leurs parents Henri Jacobs et sa 1<sup>e</sup> femme Marie Thérèse Hinckxt ; 2. leur sœur Jeanne Marie Jacobs ; 3. leur père Jean François Jacobs, tous décédés à Berg, à charge de payer les parts descendants dans les dettes communes.

14/2/1892

437. Contrat de mariage entre Pierre Edouard Van den Eijnde à Kampenhout et Marie Lucie Verstraeten à Boortmeerbeek.

15/2/1892

438. Echange entre Pierre Charles Edouard Borgers à Mechelen et Corneille Joseph Budts à Kampenhout d'une parcelle de terre à Kampenhout de 48 ares 55 ca, section D no. 677<sup>d</sup> et 677<sup>e</sup>, contre une parcelle de terre à Kampenhout, de 53 ares 55 ca, section D no. 675<sup>d</sup> et 675<sup>b</sup> et partie de 675<sup>c</sup>, sans soulte. Les 2 parcelles ayant chacune une valeur égale estimée de 3000 fr.

15/2/1892

440. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommées et du bien désigné sous le no. 430, au profit de François Liekens à Kampenhout, moyennant le prix de 14000 fr.

16/2/1892

441. Testament de Marie Thérèse Peeters, veuve en 1<sup>e</sup> nocces de Jean Joseph Corbeel et en 2<sup>e</sup> de Jean Somers à Kampenhout.

17/2/1892

442. Partage entre Jean Salu, Jeanne Marie Salu, Anne Catherine Salu, veuve de Jean Joseph De Coster, tous à Berg, et Guillaume Salu, des biens immeubles dépendant de la communauté et de la succession de leurs parents feu Henri Salu et Marie Anne Winnepenninckx.

18/2/1892

443. Vente par Guillaume Salu à Kampenhout, au profit de Anne Catherine Salu, veuve de Jean Joseph De Coster à Berg, d'une terre sise à Berg, section D no. 140 et 141, contenant 61 ares 95 ca, moyennant le prix de 3000 fr, payé comptant.

18/2/1892

444. Donation par Jean Baptiste Verboomen et sa femme Catherine Jaspers au profit de leur fils Jean Edouard Verboomen, tous à Kampenhout, de : A) tous les biens meubles faisant partie de leur communauté conjugale, estimés à 1206 fr ; B) 1. une maison avec jardin et terre, sise à Kampenhout et contenant 55 ares 35 ca, section E no. 76, 99<sup>a</sup> et 100<sup>a</sup>, estimée 3500 fr ; 2. une terre à Kampenhout, section E no. 176<sup>e</sup>, contenant 27 ares 70 ca, estimée 1500 fr, à charge par le donataire d'entretenir les donateurs, de payer leurs dettes et de payer endéans l'année après le décès du survivant des donateurs une somme de 1000 fr à chacun de leurs 3 autres enfants, savoir Jean Baptiste Verboomen à Mechelen, Jean Baptiste Verboomen à Kampenhout et Josephine Verboomen, épouse de François De Swerdt à Zemst, avec intervention de ceux-ci pour approuver la donation.  
21/2/1892

445. Contrat de mariage entre Jean Liévin Festraets à Berg et Marie Livine Wuyenborghs à Kampenhout.  
24/2/1892

446. Renonciation par Anne Catherine Van Immelen, veuve de Josse Verhoeven à Berg à l'usufruit donné par son mari feu Josse Verboomen, suivant leurs contrat de mariage passé devant le notaire Van Bellinghen à Kampenhout le 11 septembre 1848.  
28/2/1892

447. Vente par : A) Anne Catherine Van Immelen, veuve de Josse Verhoeven à Berg ; B) ses enfants savoir : 1. Marie Christine Verhoeven, épouse de Joseph Landtprenghet à Peutie ; 2. Marie Caroline Verhoeven, épouse de François Raes à Berg ; 3. Marie Colète Verhoeven, épouse de Joseph Storms à Berg ; 4. Frederic Verhoeven à Berg ; 5. Marie Elisabeth Verhoeven, épouse de Louis Maes à Steenokkerzeel, au profit d'Emmanuel Verhoeven à Berg, de leurs 15/16 indivis dans une maison avec dépendances, jardin et terre à Berg, section D no. 607, 608 et 606 du cadastre, contenant environ 18 ares, moyennant le prix de 1773 fr 54 ct.  
28/2/1892

448. Donation par la veuve Verhoeven, désignée au no. précédent au profit de son fils Emmanuel Verhoeven de ses 5/8 dans tous les biens meubles dépendant de la communauté Verhoeven-Van Immelen, à charge par le donataire d'entretenir la donatrice, les meubles estimés pour le tout à la somme de 1300 fr. Vente par les enfants Verhoeven au profit du même Emmanuel Verhoeven de leurs 5/16 dans les mêmes meubles, moyennant le prix de 406 fr 25 ct en acquit duquel l'acquéreur s'engage à payer leurs 15/16 dans les dettes et à solder le restant soit 250 fr endéans les 6 mois du décès de la donatrice.  
28/2/1892

454. Testament de Pétronille Paulus, veuve de Josse Van Meldert à Kampenhout.  
29/2/1892

455. Vente publique de bois coupé, de matériaux de démolition et de fourrages sous Kampenhout à la requête de Jean Van den Eijnde et Jean Baptiste Van der Meiren à Kampenhout. Cette vente a produit 216 fr 70 ct.  
2/3/1892

456. Continuation de la précédente vente à la requête de : 1. Marie Wouters et Odile Wouters ; 2. Jean Corneille Grandry et 3. Jean Schoeters, tous à Kampenhout. Cette vente a produit 189 fr.

2/3/1892

460. Mandat par : A) 1. Jean Henri Coppens à Kampenhout ; 2. François Jean Coppens à Hofstade ; 3. Liévin Coppens à Elewijt ; 4. Jeanne Marthe Coppens, épouse de Jean Winnepenninckx à Kampenhout ; 5. Henri Coppens ; 6. Sophie Coppens, tous deux à Kampenhout ; 7. Christine Coppens, épouse de Joseph Bosmans à Hofstade ; Jean François Coppens à Berg ; Auguste Coppens, aussi à Berg, agissant en qualité de tuteur de Marie Elisabeth Coppens, fille mineur de Pierre Jean Coppens et Marie Madeleine Verstraeten, conjoints, tous deux décédés. B) Liévin Verstraeten à Kampenhout, agissant en qualité de subrogé tuteur de ladite mineure à l'effet de les représenter à la succession des dits époux Coppens-Verstraeten, faire procéder à tous inventaires, partages, liquidation et vente.  
7/3/1892

463. Mandat par Philomène Antoinette Coppens à Laken aux mêmes fins que dans le no. 460.  
9/3/1892

464. Inventaire à la requête des personnes dénommés aux no. 460 et 463 des biens dépendant, tant de la communauté que de la succession de Pierre Jean Coppens, décédé à Kampenhout le 16/2/1892 et Marie Madeleine Verstraeten, décédée le 7/10/1878.  
9/3/1892

466. Vente publique à la requête des personnes dénommées aux no. 460 et 463. Cette vente a produit 2182 fr.  
16/3/1892

470. Constitution d'une Société Coöpérative sous la raison sociale 'De Melkerij van Nederokkerzeel' entre Justin Jaspers, Jean Van Humbeeck, Louis Slegers, Louis Bettens, Ferdinand Van Horenbeeck, Guillaume De Laet, Auguste Verbiest et Ferdinand Peeters, tous à Nederokkerzeel, ayant pour but la fabrication de beurre et tout ce qui concerne une laiterie.  
23/3/1892

472. Vente publique de fumier sous Kampenhout à la requête de Ferdinand Goossens et Jean Joostens, tous deux demeurant à Kampenhout. Cette vente a produit 735 fr.  
25/3/1892

474. Vente par Jean De Becker au profit de Jeanne Marie Veronique Müller, Théophile Joseph Hyacinthe Müller et Marie Isabelle Alida Müller, 3 enfants mineurs de feu Jean Ignace Müller et de Marie Catherine Portaels, tous à Nederokkerzeel, ce qui est accepté en leur nom par cette dernière, leur mère et tutrice légale, d'une terre à Nederokkerzeel, de 48 ares 20 ca, section C no. 69, moyennant le prix de 1446 fr, payé comptant.  
28/3/1892

475. Partage entre : 1. Marie Christine Imbrechts, épouse de Engelbert Stroobants ; 2. Pauline Imbrechts, veuve en 1<sup>e</sup> noces de Jean Baptiste De Keij, épouse de Jean Van Haecht ; 3. Jean Louis Imbrechts ; 4. Elisabeth Marie Louise Imbrechts, épouse de Jean François Van Meldert ; 6. Jean François Imbrechts, tous à Kampenhout, des immeubles dépendant de la succession de leurs parents Pierre Jean Imbrechts, décédé le 20/11/1868 et Anne Catherine De Coster, décédée le 25/7/1884.  
28/3/1892

476. Vente par Pétronille Verdrengh ou Verdrengh, veuve Pierre Jean De Becker, au profit de Louis Coen, fille mineure de feu Hilaire Coen et de Marie Brants, tous à Nederokkerzeel, ce qui est accepté au nom de la mineure par cette dernière, sa mère et tutrice légale, d'une terre à Nederokkerzeel de 61 ares 40 ca, section C no. 452, moyennant le prix de 2700 fr, payé comptant.  
29/3/1892

484. Mandat par Marie Elisabeth Peeters, épouse de François Peeters et Anne Marie Caroline Peeters, tous à Wilder sous Kampenhout, à l'effet de faire procéder à la liquidation des biens meubles dépendant de la succession de leur parents Pierre Peeters et Anne Marie Robert, tous deux décédés.  
1/4/1892

485. Partage entre : 1. Jeanne Catherine Corbeel, épouse de François Edouard Festraets ; 2. Marie Elisabeth Corbeel, épouse de Joseph Verhoeven ; 3. Marie Thérèse Corbeel, veuve de Felix Joseph Van Hove, tous à Nederokkerzeel ; 4. Pierre Leopold Verbiest à Brussel ; des biens immeubles dépendant tant de la communauté qui a existé entre leurs parents Lambert Corbeel, décédé le 22/1/1886 et Barbe Van Esch, décédée le 4/12/1887, que de leur succession.  
5/4/1892

488. Vente par Louis Lambert Goossens à Antwerpen au profit de Felix Goossens à Berg d'une terre à Berg, section D no. 360, contenant 40 ares 25 ca, à charge par l'acquéreur de servir au père du vendeur André Joseph Goossens à Berg, une partie de la rente annuelle et viagère de 242 fr 60 ct, due par le vendeur suivant acte du notaire Eloy à Brussel le 8/3/1882.  
8/4/1892

489. Donation par les personnes désignées au no. 297, au profit du Bureau de Bienfaisance de Kampenhout d'une somme de 400 fr à charge de faire célébrer annuellement en l'église de Kampenhout un service anniversaire pour le repos de l'âme de leurs parents Pierre Peeters et Anne Marie Robert, aux interventions de Jean François Goossens, président du dit bureau de Kampenhout pour accepter la donation et de François Liekens, receveur du même bureau à Kampenhout pour recevoir la dite somme et donner quittance.  
8/4/1892

490. Mandat par les personnes dénommées no. 255 à l'effet de vendre une maison avec dépendances et terre à Relst sous Kampenhout, section C no. 115, 116, 117 et 118, contenant 22 ares 5 ca, recevoir le prix et en donner quittance.  
14/4/1892

493. Adjudication provisoire à la requête des personnes dénommées aux no. 460 et 463 des biens suivant, tous situés sous Kampenhout, savoir : lot 1 : une maison avec dépendances et jardin, contenant 7 ares 65 ca, section E no. 123<sup>a</sup> et partie de 122<sup>c</sup> ; lot 2 : un bâtiment servant d'écurie et jardin, section E no. 120, 121<sup>a</sup> et partie de 122<sup>c</sup> ; lot 3 : une terre de 24 ares 88 ca, section D no. 444<sup>h</sup>.  
14/4/1892

497. Contrat de mariage entre Corneille Willems et marie Rosalie Tobback, tous deux à Berg.  
15/4/1892

498. Vente par Pierre Jean Van de Wijngaerdt, veuf de Jeanne Marie Verbist, époux de Marie Caroline Van Woensel, au profit de Corneille Willems et Marie Rosalie Tobback, tous à Berg, d'une maison avec dépendances, jardin et terre, sise à Berg, section D no. 352<sup>c</sup>, 353<sup>f</sup>, moyennant le prix de 3500 fr, payé comptant jusqu'à concurrence de 1500 fr et payable pour le restant soit 200 fr endéans les 10 ans de la date de l'acte et portant intérêt annuel à 3,5 %.

15/4/1892

501. Contrat de mariage entre Pierre Alexander Boeckstijns et Marie Louise Van der Sijpen, tous deux à Kampenhout.

27/4/1892

504. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommées aux no. 460 et 463 des biens décrits au no. 493, savoir : les lots 1 et 2 en masse au profit de Jean Winnepenninckx et sa femme Jeanne Marthe Coppens, tous deux à Kampenhout, moyennant le prix de 2000 fr et le lot 3 au profit de Jean Van den Eijnde et sa femme Marie Van Deuren à Kampenhout, moyennant le prix de 1875 fr.

28/4/1892

508. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées aux no. 372 et 492 des biens suivants : lot 1 : une maison avec dépendances et jardin à Buken, section A no. 158 et 159, contenant 12 ares 50 ca ; lot 2. une terre à Buken, section A no. 145<sup>2</sup> de 12 ares 25 ca ; des terres à Tildonk, Herent, Winksele, Rotselaar.

3/5/1892

510. Vente par Jeanne Verstraeten, veuve de Antoine Van Humbeek à Nederokkerzeel au profit de Angeline Van Inthoudt à Kampenhout, d'une terre à Kampenhout, section D no. 46<sup>b</sup>, contenant 27 ares, moyennant le prix de 860 fr, payé comptant.

4/5/1892

511. Renonciation par la même veuve Antoine Van Humbeek à l'usufruit du quart de la succession lui légué par son mari suivant acte de donation entre époux passé devant le notaire Van der Burght à Elewijt le 6/2/1862.

4/5/1892

512. Donation par la même veuve Antoine Van Humbeek au profit de sa fille Catherine Van Humbeek, épouse de Guillaume De Laet à Nederokkerzeel, de ses 5/8 indivis dans une terre à Nederokkerzeel, section C no. 106, contenant 37 ares 36 ca. Ces parts estimées 487 fr 50 ct. Et vente par Jean Van Humbeek, Victor Van Humbeek et Elisabeth Van Humbeek, tous à Nederokkerzeel, et Jean Louis dit Liévin Van Humbeek, au profit de leur sœur la dite épouse De Laet, de leurs 12/40 dans la prédite parcelle, moyennant le prix de 234 fr, payé comptant.

4/5/1892

513. Donation par la même veuve Antoine Van Humbeek au profit de ses 5 enfants prénommés au no. précédent de : A) ses 5/8 indivis dans tous les biens meubles dépendant de la communauté Van Humbeek-Verstraeten, estimés 3531 fr 25 ct. B) ses 5/8 dans les immeubles tous situés sous Nederokkerzeel : 1. une maison avec droit d'emphytéose jusqu'au 30/11/1918, section C no. 19<sup>b</sup>, estimée pour le tout à 2000 fr ; 2. une terre, section C no. 35 de 1 ha 19 ares 26 ca, estimée 3340 fr ; 3. une terre, section C no. 47<sup>c</sup>, contenant 50 ares, estimée 1700 fr ; 4. une terre, section C no. 46, de 51 ares 66 ca, estimée 1757 fr ; 5. une terre, section C no. 92 de 42 ares 60 ca, estimée 1023 fr. C) Ses

5/8 dans un rapport à faire par Liévin Van Humbeeck s'élevant à 1100 fr, à charge par les enfants Van Humbeeck de payer à leur mère une rente annuelle et viagère de 375 fr, payable le 4 mai de chaque année.

Et partage entre les enfants Van Humbeeck des biens meubles et immeubles leur appartenant en indivision, tant du chef de la donation que du chef de la succession de leur père décédé, le prénommé Antoine Van Humbeeck.

4/5/1892

514. Bail à nourriture par Jean Van Humbeeck au profit de sa mère Jeanne Verstraeten, veuve Antoine Van Humbeeck, tous deux à Nederokkerzeel, pour un terme de 9 années, moyennant le prix annuel de 300 fr.

4/5/1892

515. Vente par Victor Van Humbeeck au profit de Jean Van Humbeeck, tous deux à Nederokkerzeel, d'une terre à Nederokkerzeel, section C no. 35 partie, contenant 59 ares 63 ca, moyennant le prix de 1350 fr, payé comptant et de prendre à sa charge la part du vendeur dans la rente viagère décrite au no. précédent, s'élevant à 75 fr et estimée pour l'enregistrement à 320 fr.

4/5/1892

518. Contrat de mariage entre Jean Baptiste Van Humbeeck à Nederokkerzeel et Petronille Stephanie De Coster à Berg.

11/5/1892

519. Inventaire à la requête de Louis Leaerts à Kampenhout, agissant en qualité de tuteur de : 1. Catherine Eustache Leaerts ; 2. Pierre Camille François Leaerts ; 3. Anne Marie Leaerts ; 4. Anne Marie Virginie Leaerts ; quatre enfants mineurs délaissés par les époux Jean François Joseph Leaerts et Jeanne Philippine Van Ingh, tous deux décédés, des biens dépendant de la communauté et de la succession de ces derniers, en présence de Pierre Verdreng à Veltem.

14/5/1892

522. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommées aux no. 372 et 492 et des biens décrits au no. 508, savoir : le lot 1. au profit de Joseph Marissen à Buken, moyennant le prix de 1300 fr ; le lot 2. au profit de Louis Van Gorp à Veltem, moyennant le prix de 400 fr ; le lot 3 au profit de Jean Baptiste Van Horenbeeck à Tildonk, moyennant le prix de 700 fr ; le lot 4 moyennant le prix de 1000 fr ; le lot 5 moyennant le prix de 650 fr et le lot 6 moyennant le prix de 400 fr, tous trois au profit de Aloïs De Pelsmaecker à Haacht.

17/5/1892

529. Vente publique d'objets mobiliers et de paille à Relst sous Kampenhout à la requête des personnes désignées au no. 519 et de Jean De Laet à Relst sous Kampenhout. Cette vente a produit en principal 627 fr 90 ct.

24/5/1892

530. Contrat de mariage entre Amand Constantin Van Steenvoort et Rosalie Maurissens, tous deux à Kampenhout.

25/5/1892



531. Vente publique de matériaux démolis sous Kampenhout et de trèfles sur pied sous Berg à la requête de : 1. Jean Winnepenninckx à Kampenhout ; 2. les personnes désignées sous les no. 460 et 463. Cette vente a produit 401 fr 80 ct.  
25/5/1892

532. Contrat de mariage entre Charles Peeters à Kampenhout et Marie Philomène Van Grunderbeeck à Boortmeerbeek.  
29/5/1892

533. Vente par François Engelborghs à Nederokkerzeel au profit de : A) Anne Catherine Bruijninx à Nederokkerzeel ; Marie Josephine Bruijninx, épouse Guiliam Cremers à Sint-Jans-Molenbeek ; Jeanne Marie Bruijninx, épouse Joseph Croon à Kortenberg ; et Marie Thérèse Bruijninx à Schaarbeek ; chacune pour un quart d'un terrain de 44 ca à Nederokkerzeel, section C no. 305 au nord, moyennant le prix de 20 fr, payé comptant. B) François Henri Eeckelers et sa femme Marie Mathijs à Nederokkerzeel : une maison avec dépendances sise à Nederokkerzeel, section C no. 300<sup>b</sup> et rectant de 301<sup>e</sup>, contenant 4 ares 56 ca, moyennant le prix de 750 fr, payé comptant, à concurrence de 200 fr par les acquéreurs et à concurrence de 550 fr par François Liekens à Kampenhout avec subrogation dans les droits du vendeur au profit du dit Liekens.  
29/5/1892

534. Révocation par la personne désignée au no. 441 du testament qu'elle a fait le 17/2/1892.  
31/5/1892

542. Vente publique d'objets mobiliers à Buken à la requête de François Bosmans et sa femme Marie Ackermans à Buken. Cette vente a produit 1834 fr 10 ct.  
15/6/1892

544. Contrat de mariage entre Jean Baptiste Van den Balck à Nederokkerzeel et Melanie Van den Balck à Erps-Kwerps.  
19/6/1892

545. Contrat de mariage entre Jacques Mathijs et Anne Marie Thielemans, tous deux à Kampenhout avec donation par Anne Catherine Van Poeyer, veuve de Corneille Mathijs à Kampenhout à son fils Jacques Mathijs prénommé de : A) tous ses droits indivis s'élevant à 71/128 parts dans tous les biens meubles dépendant de la communauté Mathijs-Van Poeijer, s'élevant à 797 fr 50 ct. B) Tous les droits indivis s'élevant à la moitié et à 39/40 de l'autre moitié d'une maison avec dépendances et terre à Kampenhout, section C no. 37<sup>a</sup>, 38<sup>a</sup>, 39 et 45<sup>b</sup>, contenant 10 ares 30 ct, estimée 1000 fr, à charge d'entretenir la donatrice de payer sa part dans les dettes de la communauté l'élevant de 702 fr 50 ct et de payer à l'instant à ses 2 sœurs ci-après nommées chacune la somme de 61 fr 90 ct. Et vente par Pauline Mathijs, épouse de Louis Van Dessel à Kampenhout et Philippine Mathijs, épouse de Ferdinand De Prins à Boortmeerbeek de leurs droits indivis dans les objets mobiliers s'élevant à 114/384 parts, moyennant le prix de 236 fr 76 ct qui ont été réglé comptant par l'acheteur Jacques Mathijs.  
Et vente par Jean Baptiste Van Hoof à Brussel au dit Jacques Mathijs de son 40<sup>e</sup> indivis dans la moitié de l'immeuble, moyennant le prix de 6 fr 50 ct, payé comptant  
19/6/1892

551. Vente par Guillaume Simeon à Nederokkerzeel à François Polla et sa femme Thérèse Keyaerts à Brussel d'une maison avec jardin contenant 8 ares 68 ca à Nederokkerzeel, section B no. 60 et 61, moyennant le prix de 1600 fr, payé comptant.  
27/6/1892

555. Compte d'exécution testamentaire par : 1. Marie Régine Bols, époux de Pierre Van de Velde à Buken ; 2. Barbe Bols à Tildonk ; 3. Marie Pauline Bols, veuve de Gustave Warnau à Diest ; en leur qualité d'unique représentants de leur père feu Jean Henri Bols, décédé le 18/10/1890, à Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant en qualité de mandataire de feu Anne Marie Van de Velde, tous désignés au no. 385, sous les lettres B, C, D1, E1, F1, H1 et 2, I, J, K1 à 5, L1 et 2, M1 à 4, N, O, des recettes et dépenses faites pour la dite succession par feu Jean Henri Bols en sa qualité d'exécuteur testamentaire nommé à ces fonctions par Anne Marie Van de Velde prénommée par son testament reçu par le notaire De Ro à Kampenhout le 13/1/1876.  
30/6/1892

556. Mandat par : 1. Louis Kestens à Kampenhout ; 2. Philippe Kestens à Haacht ; 3. Joseph Corneille Kestens à Wespelaar ; 4. Jacques Henri Kestens à Kampenhout, à l'effet de faire procéder à la vente de tous biens, meubles et immeubles, dépendant de la succession de leur mère Anna Maria Budts, veuve d'Alexandre Kestens, décédé à Kampenhout le 11/6/1892.  
30/6/1892

558. Contrat de mariage entre Guillaume Van Steenweghen à Berg et Marie Elisabeth Lauwers à Kampenhout avec renonciation par Barbe Thérèse Cornélie Van Halle, veuve de Corneille Lauwers à l'usufruit que lui a fait son mari par son contrat de mariage devant le notaire Verhaegen à Kampenhout le 4/7/1860 et donation par la même veuve Lauwers à sa fille prénommée de ses 5/8 indivis dans tous les biens meubles dépendant de la communauté Lauwers-Van Halle, estimée 2885 fr, à charge par la donataire d'entretenir la donatrice et de payer ses 5/8 dans les dettes de la dite communauté s'élevant à la somme de 518 fr 10 ct.  
4/7/1892

559. Bail par la même veuve Lauwers-Van Halle à sa fille prénommée et son futur mari aussi prénommé pour un terme de 9 années des biens suivants : 1. une maison avec jardin à Kampenhout, section E no. 132, 133 et 134<sup>a</sup>, contenant 21 ares 85 ca ; 2. une terre à Berg, derrière le Vijfhoek, contenant environ 50 ares ; 3. une terre à Berg 26 ares 50 ca, section A no. 70<sup>e</sup> ; 4. une terre à Berg de 10 ares 66 ca, moyennant le prix annuel de 150 fr.  
4/7/1892

560. Testament de Barbe Thérèse Cornélie Van Halle, veuve de Corneille Lauwers à Kampenhout.  
4/7/1892

561. Inventaire à la requête de : A) Adrien Joseph Vermuyten à Kampenhout, veuf de Marie François Blockmans ; B) 1. Elisabeth Thérèse Vermuyten, épouse de François Wouters à Hever ; 2. Auguste Cauwenberghs à Hever, veuf de Anne Pauline Vermuyten, agissant en qualité de père et tuteur légal de ses 2 enfants encore mineurs : Marie Françoise et Joseph Alphonse Cauwenberghs ; 3. Jean François Vermuyten à Mechelen ; 4. Victor Vermuyten à Kampenhout, en présence du dit Jean François Vermuyten, agissant en qualité de subrogé tuteur des mineurs, les biens dépendant tant de la communauté Vermuyten-Blockmans que de la succession de cette dernière, décédé à Kampenhout le 4 mai 1891.

4/7/1892

562. Contrat de mariage entre Victor Vermuyten et Marie Anne Tobback, tous deux à Kampenhout, avec donation par Adrien Joseph Vermuyten à Kampenhout au profit de son fils, le futur époux, de tous ses droits indivis s' élevant à 5/8 en propriété et 1/8 en usufruit, dans les biens meubles relevés dans l' inventaire qui précède, estimés à 3256 fr 50 ct, non compris l' argent comptant ni les créances actives, à charge par le donataire d' entretenir son père, de payer sa part dans les dettes s' élevant à 573 fr 91 ct et de payer endéans l' année du décès du donateur à chacun de ses enfants et ensemble à ses petits-enfants tous dénommés au no. précédent la somme de 461 fr 10 ct.

4/7/1892

564. Contrat de mariage entre Jean Edouard Poedts et Petronille Amélie surnommée Melanie Vercammen, tous deux à Kampenhout.

6/7/1892

566. Inventaire à la requête de : 1. Joseph Wenceslas Wuyenborghs à Kampenhout, veuf de Marie Catherine Célestine Stroobants, agissant en nom personnel et comme père et tuteur légal de ses 3 enfants encore mineurs : a) Victor Ignace Charles, b) Felix Joseph, c) Marie Wuyenborghs ; 2. sa fille majeure Marie Livine Wuyenborghs, épouse de Jean Liévin Festraets à Berg, en présence de Pierre Louis Coosemans à Berg, agissant comme subrogé tuteur des prénommés mineurs, des biens dépendant tant de la communauté Wuyenborghs-Stroobants que de la succession de la femme Wuyenborghs, décédée le 1 septembre 1888 à Kampenhout.

8/7/1892

569. Vente publique d' objets mobiliers et récoltes sur pied sous Kampenhout et Berg, à la requête de : 1. Vincent Wouters à Kampenhout, 2. Guillaume François Van Grunderbeeck et sa femme Jeanne Catherine Beullens à Berg ; cette vente a produit au principal 1285 fr 60 ct.

11/7/1892

572. Testament de Lambrecht De Keyser, veuf de Catherine Lambrechts à Kampenhout.

13/7/1892

573. Vente publique d' objets mobiliers et de récoltes sur pied à Kampenhout à la requête des personnes désignés au no. 556, de leur sœur Angeline Kestens, épouse de Pierre De Greef à Wespelaar. Cette vente a produit 2561 fr 50 ct.

13/7/1892

578. Inventaire à la requête de : 1. Petronille De Coster, veuve d' Henri Tobback ; 2. ses enfants et petits-enfants : a) Joseph Tobback ; b) Marie Josèphe Tobback, épouse de Joseph Verstrecken ; c) Philippine Tobback ; d) Jean Baptiste Tobback ; tous à Kampenhout, e) Liévin Tobback à Leuven ; f) Josse Wouters à Anderlecht, agissant a qualité de tuteur datif de Joseph Tobback, fils mineur de Albert Tobback en Marie De Smedt, tous deux décédés ; g) Corneille Budts à Wespelaar, veuf de Christine Tobback, agissant en sa qualité de père et tuteur légal de son fils mineur Louis Budts ; en présence de Joseph Tobback prénommé, agissant comme subrogé tuteur des prénommés mineurs, de biens dépendant tant de la communauté Tobback- De Coster, que de la succession d' Henri Tobback, décédé le 11 mars 1886.

15/7/1892

579. Vente par Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant comme mandataire de Jean Baptiste Van Humbeek, ci-devant à Nederokkerzeel et actuellement à Schaarbeek, au profit de Pierre David Boels à Nederokkerzeel, d'une maison avec jardin à Nederokkerzeel section D no. 268<sup>b</sup> et 268<sup>c</sup>, contenant 18 ares 61 ca, moyennant le prix de 1250 fr, payés par Mr Charles Permentiers à Vilvoorde avec subrogation et cautionnement avec affectation hypothécaire pour sûreté du dit capital de 1250 fr par Louis Théodore François Boels à Nederokkerzeel.

16/7/1892

580. Vente par Jean Louis Claessens à Antwerpen, agissant comme fondé de pouvoir de :

A) 1. Fernand Charles Antoine Joseph Marie Olympe, baron du Bois de Nevele ; 2. Marie Anne Antonine Josephine Olympe du Bois de Nevele, épouse d' Albert Auguste Hubert Sidonie Van Praet ; 3. Lucie Marie Thérèse Colète Joséphien Apollonie du Bois de Nevele ; 4. Odile Marie Gabrielle Josephine Apollonie du Bois de Nevele ; 5. Albert Felix Antoine Marie Joseph du Bois de Nevele ; 6. Joseph Emmanuel Marie Antoine du Bois de Nevele ; 7. Léon Antoine Joseph Ferdinand Louis Marie du Bois de Nevele ; tous à Brasschaat.

B) Cécile Marie Louise Gabrielle Apollonie du Bois de Nevele, épouse de Paul Marie Joseph de Gerlache à Bleien : des biens suivants situés sous Kampenhout au profit de :

1. François Van Boxel et son épouse Cathérine Mommens à Kampenhout : a) un terrain de 6 ares 54 ca, section D no. 461<sup>a</sup>, 461<sup>b</sup> et 463<sup>d</sup> ; b) une terre de 20 ares 29 ca, section D no. 464<sup>a</sup> ; moyennant le prix de 603 fr 46 ct.
2. Christine Petit, veuve de Jean Baptiste Van Humbeek en 1<sup>e</sup> noces et de Jacques Van Boxel en 2<sup>e</sup> noces, d'un terrain de 7 ares 2 ca, section D no. 462<sup>c</sup> et 463<sup>h</sup>, pour le prix de 157 fr 89 ct.
3. Guillaume Van Boxel et sa femme Anne Marie Van Noeyen à Kampenhout, a) d'un terrain de 12 ares 56 ca, section D no. 463<sup>f</sup> et 463<sup>g</sup> ; b) d'une terre de 20 ares 28 ca, section D no. 464<sup>b</sup>, moyennant le prix de 738 fr 65 ct, tous les prix payés comptant.

17/7/1892

583. Adjudication provisoire à la requête des personnes dénommées au no. 255, des biens suivants tous situés sous Kampenhout, savoir : lot 1 : une maison avec jardin section C no. 132, 133, 134 du cadastre, contenant 21 ares 20 ca ; lot 2 : une terre de 29 ares 80 ca, section C no. 113<sup>d</sup> ; lot 3 : une terre de 27 ares 72 ca, section C no. 114<sup>c</sup>.

19/7/1892

584. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées au no. 255 et du bien désignée no. 490.

19/7/1892

585. Adjudication provisoire à la requête des personnes dénommés au no. 519, d'une maison avec jardin et terre à Kampenhout, section A no. 341<sup>b</sup> et partie du no. 341<sup>g</sup>, contenant 17 ares 40 ca.

19/7/1892

586. Contrat de mariage entre Henri Van der Meiren et Catherine Louise Behets, tous deux à Kampenhout.

20/7/1892

587. Vente par Victor Blockmans à Kampenhout au profit des personnes désignées au no. précédent d'une maison avec terre sise à Kampenhout, section D no. 505<sup>a</sup>, 505<sup>b</sup> et 506, contenant 77 ares 23 ca, moyennant le prix de 4200 fr, payable dans les 6 semaines à date de ce jour.

20/7/1892

593. Mandat en blanc par Mathilde De Keyser, épouse de Octave Dourlent de Montreuil-sous-Bois (France) aux fins de la représenter à la succession de son père Lambert De Keyser, décédé à Kampenhout le 18 juillet dernier, faire vendre tous biens immeubles en dépendant et procéder au partage des dits biens.

25/7/1892

594. Adjudication définitive à la requête de Jules De Muelenaere à Kampenhout en qualité de fondé de pouvoir des personnes désignées au no. 255, des biens désignés au no. 583, savoir les lots 1, 2 et 3 au co-vendeur Jean Baptiste De Laet, moyennant le prix global de 5950 fr.

2/8/1892

595. Adjudication définitive à la requête des mêmes personnes désignées au no. précédent du bien désigné au no. 490, au profit des co-vendeurs les mineurs De Laet, désigné en même no. 255, moyennant le prix de 1500 fr.

2/8/1892

596. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées au no. 519 de la propriété indiquée au no. 585, au profit de Engelbert Verrijt et Philippine Tobback à Kampenhout, moyennant le prix de 1125 fr.

2/8/1892

600. Testament de Sophie dite Josephine Poedts à Kampenhout.

9/8/1892

601. Testament de la même Sophie dite Josephine Poedts.

17/8/1892

607. Adjudication provisoire à la requête de Petronille De Coster, veuve de Guillaume Van Langendonck à Kampenhout, des biens suivants tous situés à Kampenhout : lot 1 : une terre de 28 ares 20 ca, section A partie du no. 6 ; lot 2 : une terre de 27 ares 12 ca, section A partie du no. 6 ; lot 3 : une terre de 29 ares 5 ca, section A restant du même no. 6 ; lot 4 : une terre de 26 ares 10 ca, section A no. 265.

19/8/1892

608. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées aux no. 556 et 573 des biens suivants situés sous Kampenhout : lot 1 : une maison avec jardin, section A no. 87<sup>a</sup>, 87<sup>b</sup> et 88<sup>a</sup>, contenant 12 ares 15 ca ; lot 2 : un jardin section A no. 86<sup>c</sup>, contenant 5 ares 10 ca ; lot 3 : une terre de 20 ares 70 ca, section A partie du no. 84<sup>a</sup> ; lot 4 : une terre de 20 ares 70 ca, section A, restant du no. 84<sup>a</sup> sous Wespelaar ; lot 5 : une terre de 22 ares 18 ca, section A partie du no. 263 ; lot 6 : une terre de même grandeur, section A partie de no. 262 et 263 ; lot 7 : une terre de même grandeur, section A restant des no. 262 et 263.

19/8/1892

610. Vente par la personne désignée et des biens décrit au no. 188, au profit de Antoine Joseph Verdreng à Nederokkerzeel, moyennant le prix de 600 fr, payé comptant.  
19/8/1892

611. Contrat de mariage entre Jean François Lombaerts à Perk et Marie Thérèse Bollijn à Kampenhout.  
22/8/1892

612. Donation entre époux par Jean Augustin Tobback au profit de sa femme Marie Van Meldert, tous deux à Kampenhout.  
23/8/1892

614. Notoriété par Jules De Muelenaer et Jean Baptiste Van Caster, tous deux à Kampenhout, constatant le nom et la qualité des héritiers de feu Pétronille Françoise Coosemans, en son vivant demeurant à Tervuren ou elle est décédée le 28/3/1882.  
28/8/1892

616. Contrat de mariage entre Henri De Coster et Mathilde Berckmans, tous deux à Berg.  
2/9/1892

617. Vente par Désiré Janssens au profit de Henri De Coster et Mathilde Berckmans, tous à Berg, d'une maison avec dépendances, jardin et terre à Berg, section D no. 453<sup>c</sup> du cadastre, contenant 30 ares 60 ca, moyennant le prix de 5300 fr, payable le premier décembre prochain.  
2/9/1892

618. Procès verbal de 2<sup>e</sup> séance à la requête de la personne et des biens désignés au no. 607.  
2/9/1892

619. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées aux no. 556 et 557, représentées par leur mandataire Jules De Muelenaere à Kampenhout et des biens décrits au no. 608, savoir : la masse des lots un et deux au profit du co-vendeur Jacques Henri Kestens, moyennant le prix de 2275 fr ; le lot 3 au même, moyennant le prix de 850 fr ; les lots 4 et 7 au profit de Jean Baptiste De Laet à Kampenhout, moyennant le prix global de 1900 fr et les lots 5 et 6 en masse au profit de Charles Andries à Wespelaar, pour la moitié du côté sud, moyennant le prix de 900 fr et au profit de Louis Lens à Wespelaar pour la moitié de côté nord, moyennant le prix de 900 fr.  
2/9/1892

621. Vente publique d'une partie de matériaux démolis à Kampenhout à la requête de Engelbert Verrijt à Kampenhout. Cette vente a produit 158 fr 30 ct.  
2/9/1892

623. Vente par : 1. Felix Van de Venne ; 2. Auguste Van de Venne, tous deux à Melsbroek ; 3. Caroline Van de Venne, épouse de Pierre Lauwers à Grimbergen ; 4. Jean Van de Venne à Berg ; 5. Désiré Verbist à Schaarbeek ; 6. Evariste Verbist à Berg ; 7. Livine Verbist aussi à Berg ; au profit de Pierre Verbist à Berg, de tous leurs droits indivis soit 7/8 dans une maison avec dépendances et jardin à Berg, contenant 12 ares 85 ca, section D, partie des no. 192, 193 et 194 du cadastre, moyennant le prix de 1750 fr en paiement du quel l' acquéreur sera tenu de prendre à sa charge les

7/16 des vendeurs dans une créance de 2000 fr grevant le dit bien, suivant acte du notaire Everaert à Kampenhout le 10 juin 1880 ; le restant du prix de vendre a été liquidé entre parties.

4/9/1892

624. Donation par Philippine Van Halle, veuve d'Antoine Doms à Kampenhout, au profit de son fils Leonard Doms à Kampenhout, de tous ses droits indivis tant en propriété qu'en usufruit soit 5/8 en pleine propriété et 1/8 en usufruit dans : 1. une maison avec dépendances et jardin sise à Kampenhout, section E no. 332<sup>a</sup> et 333<sup>a</sup>, contenant 10 ares 10 ca, estimée pour la totalité 1500 fr ; 2. tous les biens meubles dépendant de la communauté Doms-Van Halle, estimés 760 fr à charge par le donataire d'entretenir la donatrice et de payer sa part dans les dettes de la dite communauté, estimées pour le tout à 700 fr.

Vente par les frère et sœurs du donataire : 1. Pauline Doms, épouse de Henri Droogmans à Schaarbeek ; 2. Louise Doms, épouse de Jean Baptiste Eeckelaers à Mechelen ; 3. Sophie Doms, épouse de Victor Crabbé à Heverlee ; 4. Jean Baptiste Doms à Kampenhout à leur frère Edouard Doms prénommé ; de leurs 4/20 en propriété et 4/40 en nue-propriété dans les immeubles et meubles décrits, moyennant le prix de 228 fr pour les meubles et de 450 fr pour l'immeuble, liquidés comptant.

4/9/1892

625. Donation par Thérèse Antoinette Imbrechts, veuve de Jean Jacques Bollijn à Kampenhout, à ses enfants : 1. Edouard Bollijn à Kampenhout ; 2. Marie Thérèse Bollijn, épouse de Jean François Lombaerts à Perk ; 3. Rosalie Bollijn, épouse de Constant Van Parys à Brussel ; de la nue-propriété (se réservant l'usufruit) de :

A) 1. une maison avec dépendances et jardin à Kampenhout, section C no. 269<sup>l</sup> et 269<sup>m</sup>, contenant 18 ares 35 ca, estimée 2701 fr 30 ct ; 2. une terre de 18 ares 60 ca à Kampenhout, section C no. 220, estimée 841 fr 50 ct.

B) 1. ses droits indivis s'élevant à 5/8 dans une terre à Kampenhout de 31 ares 50 ca, section C no. 262<sup>c</sup>, estimée 1277 fr 55 ct, et à 1/4 dans une terre de 28 ares 14 ca, section B no. 579<sup>b</sup> à Kampenhout, estimée 1283 fr 85 ct, à charge par les donateurs de laisser à la donatrice, sa vie durant l'usufruit tant de ses biens personnels et des parts données, mais encore des parts revenant dans les parcelles de la lettre B au donataires par succession de leur prénommé père, de joindre ces parts aux biens donnés et d'en faire immédiatement le partage entre eux et partage entre les enfants Bollijn, conformément à la condition de la donation .

6/9/1892

626. Donation par la même veuve Bollijn à son fils Edouard Bollijn de ses 5/8 en propriété et 1/8 en usufruit dans tous les biens meubles dépendant de la communauté Bollijn-Imbrechts, estimés 2517 fr, à charge de entretenir la donatrice et de payer sa part dans les dettes de la communauté s'élevant pour le tout à 417 fr. Et vente par les épouses Lombaerts et Van Parijs prénommées de leurs 1/6 en pleine propriété et 1/12 en nue propriété dans les biens meubles , moyennant le prix de 629 fr 25 ct en acquit duquel l'acquéreur prendra à sa charge les parts des vendeurs dans les prédites dettes. Cette part s'élevant à 104 fr 25 ct.

6/9/1892

627. Liquidation entre les personnes désignées aux no. 385, 431 et 434 des successions des personnes dénommées aux no. 7 et 367.

7/9/1892

629. Contrat de mariage entre Jean Edouard Bollijn et Marie Anne surnommée Pauline Verboomen, tous deux à Kampenhout.

12/9/1892

630. Bail par Thérèse Antoinette Imbrechts, veuve de Jean Jacques Bollijn à son fils Edouard Bollijn, tous deux à Kampenhout, des biens décrits sous le no. 625 ci-dessus, à prendre cours le 30 novembre prochain, moyennant le prix annuel de 175 fr.

12/9/1892

631. Contrat de mariage entre Jean Edouard Poedts et Marie Christine Vellens, tous deux à Berg.

13/9/1892

632. Acte notificatif par lequel Jules De Muelenaere à Kampenhout, agissant comme fondé de pouvoirs des personnes désignées aux no. 556 et 573 déclare rectifier l'origine de propriété du lot un des biens décrit au no. 608.

15/9/1892

634. Adjudication définitive à la requête de la personne désignée et des biens décrits au no. 607, savoir la masse des 3 prairies lots au profit de Louis De Swert à Kampenhout, moyennant le prix de 2775 fr et le lot 4 au profit de Jean Baptiste De Laet à Kampenhout, moyennant le prix de 850 fr, avec cautionnement par le dit De Laet de l'acquisition faite par Louis De Swert prénommé.

16/9/1892

637. Contrat de mariage entre Henri Edouard Parys à Kampenhout et Virginie Elisabeth Van Innis à Elewijt.

21/9/1892

646. Contrat de mariage entre Jean Constant Winnepenninckx à Perk et Anne Mathilde Verhoeven à Berg.

7/10/1892

651. Donation entre époux par Jean Baptiste Van Meldert au profit de sa femme Christine Rosalie Heremans, tous deux à Kampenhout.

30/10/1892

653. Donation entre époux par Jean François Poels au profit de sa femme Marie Joseph De Greef, tous deux à Buken.

30/10/1892

661. Notoriété par Jules De Muelenaere et Henri Van Langendonck à Kampenhout, constatant le nombre et la qualité des héritiers de : 1. Antoinette Kestens, décédée à Kampenhout le 1 août 1885 ; 2. Jean Baptiste Kestens, décédé à Kampenhout le 14 juin 1890 ; 3. Anne Marie Budts, veuve d' Alexandre Kestens, décédé à Kampenhout le 11 juin 1892.

12/11/1892

671. Contrat de mariage entre Felix Ceulers à Kampenhout et Isabelle Julie Van Laerhoven à Berg.

20/11/1892



672. Vente par Elisabeth De Schauwer à Berg, au profit de François Liekens à Kampenhout, d'une parcelle de jardin avec fournil, contenant 3 ares 92 ca, située à Berg section D no. 299<sup>c</sup>, moyennant le prix de 272 fr 9 ct ; outre 1/8 dans une rente perpétuelle de 423 fr 28 ct au profit de la fondation Stock à Elewijt.

21/11/1892

673. Vente par la même De Schauwer au profit de François Ceuppens et sa femme Elisabeth Op de Beeck à Kampenhout, d'une maison avec terrain à Berg, section D no. 297<sup>a</sup> et partie de 299<sup>b</sup>, contenant 6 ares 73 ca, moyennant le prix de 750 fr, payé comptant ; outre 3/8 dans la rente d'écrite au no. précédent.

21/11/1892

675. Vente par : 1. Thérèse Louise Verbist à Nederokkerzeel, au profit de Jean Eeckelers à Kampenhout, d'une maison avec jardin à Nederokkerzeel, section D no. 222<sup>c</sup> et partie de 222<sup>d</sup>, contenant 1 are 88 ca moyennant le prix de 1000 fr, payé comptant ; et par 2. Colète Mathys, épouse de Jean Joseph De Becker à Nederokkerzeel, au profit du même Eeckelers de 40 ca de terrain à Nederokkerzeel, section D partie du no. 222<sup>d</sup>, moyennant le prix de 14 fr converti en une charge.

27/11/1892

679. Mandat en blanc par Marie Josèphe Peeters à Berg, à l'effet de vendre les biens suivants, tous situés à Berg, savoir : 1. une maison avec dépendances, terre et jardin, section A no. 178 et 179, contenant 5 ares 75 ca ; 2. une terre, section B no. 66, contenant 1 ha 4 ares 50 ca ; 3. une terre, section B no. 92, contenant 54 ares 60 ca, recevoir le prix de vente en donner quittance.

30/11/1892

680. Testament de Jean Désiré Janssens à Berg.

2/12/1892

687. Revente sur folle enchère à la requête de la personne désignée au no. 607 et des biens décrits sous les lots 1, 2 et 3 contre l'acquéreur Louis De Swert à Kampenhout, au profit de Jean Baptiste De Laet, aussi à Kampenhout, moyennant le prix de 2250 fr.

7/12/1892

689. Contrat de mariage entre Louis Van der Meiren et Marie Caroline Janssens, tous deux à Kampenhout.

12/12/1892

692. Vente par Marie Joseph Peeters à Berg des biens décrits au no. 679 au profit de Georges Terlinden à Schaarbeek, moyennant le prix de 10.000 fr, frais d'acte estimés 800 fr, à charge de la venderesse, le tout payé comptant.

15/123/1892

695. Bail par Egide Hubert Bollijn et sa femme Amelie Van Erps, au profit de Charles Peeters, tous à Kampenhout, d'une maison avec dépendances et jardin, sise à Kampenhout à la Vekestraet, contenant 16 ares 5 ca, pour le prix annuel de 90 fr.

19/12/1892

701. Vente par Rombout Joostens et sa femme Marie Thérèse Wuyts au profit de Henri Godts et sa femme Philomène Paepen à Veltem de : 1. tous leurs biens meubles moyennant le prix de 557 fr 50 ct ; 2. leur maison avec jardin et terre, sise à Kampenhout, section A no. 362<sup>c</sup>, 363<sup>c</sup> et 365<sup>d</sup>, contenant 34 ares 90 ca, moyennant le prix de 2200 fr, en acquit desquels prix les acheteurs s'engagent à payer les dettes des vendeurs et à les entretenir leur vie durant.  
29/12/1892

## 1893

705. Contrat de mariage entre Edouard Doms et Anne Livine Van Langendonck, tous deux à Kampenhout.  
15/1/1893

707. Contrat de mariage entre François Denis Coen et Marie Virginie Octavie Ceulers, tous deux à Kampenhout.  
17/1/1893

708. Vente par Catherine Amelie Eugène Coen, veuve de Jean Gustave De Becker, épouse de Henri Floribert Henri à Weerde, au profit des futures époux Coen-Ceulers, désignés dans le no. précédent, d'une maison avec dépendances sise à Kampenhout, section E no. 328 et 329 du cadastre, contenant suivant titre 13 ares 10 ca et suivant le cadastre 12 ares 75 ca, moyennant le prix de 3000 fr, dont 500 fr payés comptant et le restant payable endéans les dix années à dater du présente acte à l'intérêt annuel de 5 %, réductible à 4,50 % en cas de paiement endéans les 6 semaines de l'échéance.  
17/1/1893

715. Notoriété par Jules De Muelenaere et Jean Corneille Van Langendonck à Kampenhout, constatant le nombre et la qualité des héritiers de feu Jean Baptiste Heremans et Marie Angeline ou Angélique Ermens, tous deux décédés à Buken, le premier le 14/12/1890 et la seconde le 10/9/1891.  
30/1/1893

719. Donation entre époux par Jean François Schoetens au profit de sa femme Marie Joseph Bosmans, tous deux à Kampenhout.  
1/2/1893

721. Liquidation et partage entre Jean Mathieu Verstraeten, veuf de Julie Rigo et Felix Verstraeten, tous deux à Berg, ce dernier agissant comme tuteur ad hoc des mineurs Guillaume Felix Rombaut Verstraeten et Pierre Joseph Verstraeten, issus du mariage entre Jean Mathieu Verstraeten et Julie Rigo, prénommés; en présence de Guillaume Salu à Kampenhout, agissant en qualité de subrogé tuteur des dits mineurs : 1) de la communauté tant mobilière qui a existé entre les parents de Julie Rigo : Guillaume Rigo et Anne Catherine Van Inthoudt ; 2) de la succession de cette dernière ; 3) de la communauté Verstraeten Rigo ; 4) de la succession de Marie Christine Verstraeten, fille de Jean Mathieu Verstraeten et Julie Rigo, décédée après sa mère ; et 6) de la succession du prénommé Guillaume Rigo, en ce qui concerne ses droits dans la communauté et succession désignées ci-dessus sous les no. 1 et 2.  
1/2/1893

726. Partage entre : 1. Anne Thérèse Boeckstijns, épouse de Ferdinand Silvrants ; 2. Jeanne Cathérine Boeckstijns, veuve de Henri Janssen, tous à Kampenhout ; des biens meubles et

immeubles, dépendant de la succession de leur père Jean Joseph Boeckstijns, décédé ab intestat à Kampenhout, le 12 septembre 1892.

13/2/1893

732. Donation par Corneille Van Langendonck et sa femme Jeanne Marie Paulus au profit de leur fille Marie Sophie Van Langendonck, tous à Kampenhout, des biens suivants dépendant de leur communauté conjugale savoir : 1. tous leurs biens meubles estimés 446 francs 50 centimes ; 2. leur maison avec jardin contenant 15 ares 5 ca, sise à Kampenhout, section C no. 208 et 209; à charge par la donataire d'entretenir les donateurs, de payer leurs dettes estimées à 133 francs et de payer endéans l'année du décès des donateurs à leurs 3 autres enfants: Pauline, Livine et Josse Louis Van Langendonck, chacun 100 francs.

19/2/1893

733. Adjudication provisoire à la requête de : A) Mathilde De Keyser, épouse de Octave Dourlant à Montreuil-sous-Bois (France) ; B) 1. Pierre Renier; 2. Delphine, 3. Rosalie Lambrechts, tous à Kampenhout, co-propriétaires des 4 premiers lots; C) Anne Marie Van Halle, épouse de Filip Laevers, à Tienen, propriétaire du 5e lot; des biens suivants, tous situés à Relst sous Kampenhout. Lot 1 : une maison avec dépendances et jardin, section B no. 377<sup>a</sup>, 378<sup>b</sup>, 378<sup>c</sup> et partie de 376<sup>a</sup>, du cadastre, contenant 17 ares 23 centiares. Lot 2 : une terre, section B partie du no. 376<sup>a</sup>, contenant 21 ares 77 centiares. Lot 3: une idem, section B partie du même numéro, contenant 25 ares 27 centiares. lot 4: une idem, mêmes section et numéro, contenant 25 ares 28 centiares. Lot 5: une idem, section B no. 92<sup>a</sup>, contenant 16 ares 10 centiares.

20/2/1893

734. Partage entre : A) 1. Christine Van Meldert, épouse de Pierre Edouard Tobback ; 2. Marie Josephe Van Meldert, épouse d'Auguste Tobback ; 3. Jean Baptiste Van Meldert, tous à Kampenhout ; 4. Jean Baptiste Stroobants à Veltem, agissant en qualité de tuteur datif de Thérèse Marie, Marie Françoise et Jeanne Van Meldert, en présence du subrogé tuteur Jean Baptiste Peeters à Kampenhout, tous d'une part, et B) Edouard Van Steenweghen, à Kampenhout, d'autre part ; d'une terre à Kampenhout, section A no. 202, contenant 80 ares 50 centiares.

22/2/1893

735. Liquidation et partage entre les personnes désignées au no. précédent sous la lettre A de tous les biens meubles et immeubles dépendant des communauté et succession de leurs parents Louis Van Meldert et Anne Marie Virginie Van Crieckinge, tous deux décédés.

22/2/1893

738. Vente par Jean François Vrebosch à Kampenhout au profit de Joseph Warcken et son épouse Jeanne Marie De Greef à Buken, d'une prairie avec étang, sise à Buken section A no. 349, 349<sup>2</sup> et 351<sup>abis</sup> du cadastre, contenant 70 ares, moyennant le prix de 800 fr, payé comptant.

1/3/1893

741. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées et des biens décrits sous le no. 733, savoir : la masse des lots 1, 2, 3 et 4 au profit de M. Corneille Lambrechts, vicaire à Epegem, moyennant le prix de 5875 francs et le cinquième lot au profit de Jean Nazaire Peeters et son épouse Anne Catherine Schoevaerts à Kampenhout, moyennant le prix de 575 francs.

6/3/1893

745. Liquidation entre les personnes désignées aux no. 372 et 492 et Guillaume Alphonse Heremans à Buken, en présence de feu Jean Baptiste Heremans et Marie Angéline Emmens, dénommés au même no. 372.

8/3/1893

747. Vente par Marie Elisabeth Van Noeyen, veuve de François Louis Keijaerts à Kampenhout, au profit de Victor et Louise Van Reeth à Mechelen, d'une terre de 60 ares 18 ca, située à Berg, section A no. 100<sup>a</sup>, moyennant le prix de 2200 francs, payé comptant.

9/3/1893

750. Donation par Thérèse Ral, veuve de Guillaume Christiaens, au profit de son fils Jacques Christiaens, tous deux à Berg, de : A) une maison avec jardin sise à Berg, section D no. 259 et 260, contenant 7 ares, estimée 600 francs ; B) tous ses droits s'élevant à une moitié dans les biens meubles dépendant de la communauté Christiaens-Ral, cette 1/2 estimée 211 francs 50 ct, à charge par le donataire d'entretenir la donatrice, de payer sa part s'élevant à 125 francs, dans les dettes communs et de payer endéans les 2 mois du décès de la donatrice à chacun des 6 autres enfants ci-après nommés, une somme de 87 francs 64 centimes.

Vente par : 1. Joseph Christiaens à Berg, 2. Jean Christiaens à Kampenhout, 3. Victor Christiaens à Nederokkerzeel, 4. Corneille Christiaens à Berg, 5. Christine Christiaens, épouse de Pierre Jean Houtput à Kampenhout et 6. Livine Christiaens, épouse de François Van Doren à Erps-Kwerps, au profit du prénommé Jacques Christiaens, de leurs 6/14e indivis, dans les biens meubles ci-dessus, moyennant le prix de 74 francs 16 ct, payables comme ci-dessus outre leurs mêmes parts dans les dettes communes, s'élevant à 107 francs 15 centimes.

14/3/1893

751. Testament de Jean Baptiste Van Meldert à Kampenhout.

15/3/1893

754. Dépôt pour minute du testament olographe de Constant Huijbrechts, en son vivant marchand de veaux à Kampenhout, y décédé le 23/3/1893.

29/3/1893

757. Procuration générale par : 1. Victor Delparte et sa femme Pauline De Wolf à Berg, 2. Joseph De Wolf à Kampenhout, à Jules Demuelenaere et François Liekens à Kampenhout, aux fins de gérer leurs affaires pendant leur absence.

31/3/1893

759. Partage entre : 1. Petronille Sophie Lelong, épouse de Jean François De Becker à Mechelen ; 2. Virginie Lelong, épouse de Joseph Henri De Coster à Berg, 3. Jacques Lelong à Mechelen, des biens dépendant de la succession de leurs parents Corneille Lelong et Colète Rijdams et de leur frère Jean Baptiste Lelong, tous décédés. Et notoriété par Jules De Muelenaere et Auguste De Putter à Kampenhout, constatant le nombre et la qualité des héritiers des défunts prénommés.

7/4/1893

760. Notoriété par Jules De Muelenaere et Jean Baptiste Van Caster à Kampenhout, constatant le décès de Constant Huijbrechts à Kampenhout et que sa mère Elisabeth Rosalie De Coster, veuve de Corneille Huybrechts à Kampenhout, est son unique héritière en vertu de son testament olographe décrit au no. 754 ci-dessus

7/4/1893

761. Contrat de mariage entre Corneille Felix Verhoeven à Perk et Marie Amélie Verbist à Berg.  
8/4/1893

762. Contrat de mariage entre Felix Van Humbeeck et Jeanne Caroline Vranckx, tous deux à Nederokkerzeel.  
9/4/1893

763. Vente par Pierre Thiels et sa femme Emilienne Luijten au profit de : A) Pierre François Calottens et sa femme Marie Elisabeth Bastiaens, pour l'usufruit, et leurs enfants, B) Pierre François Calottens, fils et Marie Elisabeth Calottens, pour la nue propriété, tous demeurant à Kampenhout, d'une maison avec dépendances sise à Kampenhout, section D no. 679, contenant 6 ares, moyennant le prix de 1500 francs au profit de Jean Léopold Coosemans à Kampenhout jusqu'à concurrence d'une somme de 1000 francs dans le prix de vente ci-dessus. Le restant du même prix soit 500 francs les acquéreurs s'engagent à le payer aux vendeurs endéans les dix années à dater de ce jour.  
10/4/1893

764. Testament d'Antoine Verhoeven à Kampenhout, Langestraet.  
13/4/1893

766. Mandat par: A) Henri De Wolf à Kampenhout, veuf de Jeanne Maria Behets ; B) ses enfants, 1. Jeanne Christine De Wolf, épouse de Jean Baptiste Verbucken à Sint-Jans-Molenbeek ; 2. François De Wolf ; 3. Jean Joseph De Wolf ; 4. Barbe Julie De Wolf ; à l'effet de vendre tous biens meubles et immeubles dépendant de la communauté qui a existé entre Henri De Wolf et Jeanne Marie Behets prénommés et de la succession de cette dernière, procéder à tous comptes, liquidation et partage.  
16/4/1893

767. Mandat par : 1. François Jaspers à Nederokkerzeel ; 2. Ferdinand Goossens ; 3. Marie Virginie Goossens, veuve de François Wouters, tous deux à Kampenhout ; à l'effet de les représenter à la succession de feu Isabelle Stuckens, décédée à Evere le 19 février 1893, faire procéder à la vente de tous biens meubles et immeubles en dépendant.  
17/4/1893

771. Donation par Jean Baptiste Ceuppens et Susanne Catherine Costermans, conjoints, au profit de Jean François Costermans, tous à Kampenhout, des biens suivants : A) immeubles sous Kampenhout : 1. maison avec dépendances, jardin et terre sise au Langestraat, section D no. 404<sup>c</sup> et 405<sup>e</sup>, contenant 11 ares 15 centiares, estimée 2250 francs ; 2. une terre section D no. 145<sup>d</sup>, de 25 ares 80 centiares, suivant le cadastre, estimée 1239 francs ; 3. une terre de 29 ares suivant cadastre, section D no. 330<sup>e</sup>, estimée 1160 francs ; 4. une idem contenant d'après cadastre 37 ares 40 centiares, section D no. 331<sup>i</sup>, estimée 1645 francs ; 5. une idem de 25 ares 50 centiares, section D no. 383<sup>b</sup>, estimée 1020 franc ; B) tous biens meubles dépendant de la communauté Ceuppens-Costermans, estimés 4700 francs, à charge d'entretenir les donateurs et de payer leurs dettes s'élevant à environ 427 francs.  
29/4/1893

772. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées sous les no. 757/1 et 766, des biens suivants, situés savoir sous Kampenhout, lot 1 : une maison avec dépendances, jardin et terre, section B no. 572<sup>h</sup>, 572<sup>i</sup>, 572<sup>k</sup>, contenant 12 ares 80 ca ; lot 2 : une terre de 35 ares 40 ca, section B no. 524<sup>a</sup> ; lot 3 : une terre de 37 ares 50 ca, section B no. 636<sup>b</sup> ; lot 4 : une terre de 29 ares 60 ca,

section B no. 639<sup>c</sup>, sous Nederokkerzeel ; lot 5 : une maison avec dépendances et jardin section B no. 162 et partie de 164, contenant 12 ares 38 ca ; lot 6 : une terre, section B partie du no. 164, contenant 25 ares 75 ca.

4/5/1893

773. Contrat de mariage entre Arnaud Rijdsams et Marie Christine Verboomen, tous deux à Berg.

4/5/1893

774. Vente par Joseph Verstraeten, veuf de Petronille Verboomen, à son fils Felix Verstraeten et sa femme Clementine Godts d'une maison avec terrain sise à Kampenhout, section B partie du no. 168<sup>a</sup> du cadastre, contenant environ 4 ares 50 ca, moyennant le prix de 500 fr que les acquéreurs s'engagent à payer endéans les 5 années à dater de ce jour, moyennant d' en payer entretemps un intérêt annuel de 5 % l'an.

6/5/1893

782. Vente publique de meubles à Kampenhout à la requête des personnes désignées sous le no. 757/1 et 766, cette vente a produit 698 fr 30 ct.

19/5/1893

783. Testament de Henriette Eeckelers à Berg.

19/5/1893

784. Consentement par Amélie Van Erps, veuve de Jean Baptiste Peeters, épouse de Gilbert Bollijn à Kampenhout au mariage de sa fille Anne Thérèse Peeters avec Jean Antoine Mahne tous deux à Parijs.

19/5/1893

785. Testament de Marie Josephe Eeckelers à Berg.

19/5/1893

787. Vente par : A) Philippe Cnops, veuf d'Antoinette Cool ; B) ses enfants : 1. Marie Louise Cnops, époux de Jean Verhoeven à Erps ; 2. Elisabeth Mélanie Cnops, épouse de Philippe Feyaerts à Sint-Joost-ten-Node ; 3. Joseph Cnops à Kampenhout ; au profit de leur fils et frère Michel Auguste Cnops à Kampenhout, de 5 ares de terrain pris dans la partie ouest de la parcelle sise à Kampenhout, section B partie du no. 248<sup>d</sup> du cadastre, moyennant le prix de 25 fr, payable endéans les 6 mois après le décès de Philippe Cnops prénommé.

22/5/1893

788. Testament de Jean Baptiste Van Meldert à Kampenhout.

22/5/1893

789. Donation par Jean Baptiste Lambrechts, veuf d'Elisabeth De Keyser à Kampenhout, au profit de ses enfants : 1. Pierre Renier et 2. Rosalie Lambrechts à Kampenhout, de ses 5/8<sup>e</sup> en pleine propriété de tous les biens meubles dépendant de la communauté Lambrechts- De Keyser, estimés pour le tout à 1500 fr, à charge d' entretenir le donateur et de payer endéans l' année du décès du celui-ci 100 fr à chacun de ses 3 autres enfants : 1. Corneille Lambrechts à Epegem, 2. Philippine Lambrechts à Deurne et Delphine Lambrechts à Kampenhout.

23/5/1893

790. Inventaire à la requête de : 1. Rombaut Louis Tobback, veuf d'Isabella Poels à Kampenhout, agissant tant en nom personnel que comme père et tuteur légal de son fils mineur Jacques François Tobback ; 2. sa fille majeure Petronille Tobback, épouse de Guillaume Alphonse Heremans à Buken en présence de François Poels à Buken en sa qualité de subrogé tuteur du prénommé mineur ; des biens dépendants tant de la communauté Tobback-Poels, que de sa succession de l'épouse Tobback décédée le 19 août 1883.

23/5/1893

791. Mandat par les personnes désignées au no. précédent à l'effet de liquider les prérites communauté et succession.

23/5/1893

793. Vente par Jean Baptiste Lambrechts et ses enfants, tous désignés au no. 789, au profit de : 1. Philippe, et 2. Pauline Van Langendonck, tous à Kampenhout, d'une terre à Kampenhout, section C no. 233 et 234, contenant 40 ares, moyennant le prix de 1650 fr, payé comptant.

24/5/1893

794. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées et des biens décrits sous les no. 757/1, 766 et 772, savoir les lots 1, 2 et 3, moyennant le prix de 2525 fr au profit des co-vendeurs François Jean Joseph et Barbe Julie De Wolf ; le lot 4 au profit de Emile Boey à Mechelen, moyennant le prix de 600 fr, payé comptant ; lot 5 au profit de Edouard Verdeyen à Nederokkerzeel, moyennant le prix de 800 fr ; lot 6 au profit de Jean Van den Eynde à Kampenhout, moyennant le prix de 650 fr, payé comptant.

25/5/1893

801. Contrat de mariage entre François Van Cranenbroeck et Marie Thérèse Victoire Van Dormael, tous deux à Kampenhout.

28/5/1893

802. Vente par : 1. Jean Nazaire Peeters, 2. Elisabeth Peeters, au profit de Antoine Joseph Peeters tous à Kampenhout, de leurs 2/3 indivis dans une maison avec jardin sise à Relst sous Kampenhout, section A no. 346<sup>b</sup> en 346<sup>c</sup>, contenant 13 ares 25 ca, moyennant le prix de 500 fr, payé comptant en ce qui concerne Jean Nazaire Peeters, et une rente viagère de 50 fr l'an en ce qui concerne Elisabeth Peeters, avec mandat par cette dernière à son frère Jean Nazaire Peeters prénommé à l'effet de vendre ses droits dans tous les biens meubles délaissés par ses parents feu Jean Francois Peeters et Anne Marie Caroline Segers.

28/5/1893

804. Contrat de mariage entre Antoine Joseph Peeters et Pauline Van Grunderbeeck, tous deux à Kampenhout.

4/6/1893

806. Mandat par : A) 1. Joseph De Wandeler à Berg; 2. Corneille De Wandeler à Berg; 3. Rosalie De Wandeler, épouse d'Edouard Baudempres à Nederokkerzeel; B) 1. Caroline Lombaerts ; 2. Colète Lombaerts ; 3. Felix Lombaerts, tous à Berg ; C) 1. Christine De Coster, veuve de Jean Baptiste Quisthoudt à Berg ; 2. Henri De Coster à Berg ; 3. Stéphanie De Coster, épouse de Jean Van Humbeeck à Nederokkerzeel ; 4. Catherine De Coster, épouse de Pierre Goovaerts à Kampenhout ; 5.

Emmanuel De Coster à Berg ; D) 1. Celestine De Coster ; 2. Henri De Coster ; 3. Felix De Coster ; 4. Philippine De Coster ; 5. Constance De Coster, tous à Berg ; E) 1. Nathalie Van Steenweghen, épouse de Antoine Van der Vorst à Berg ; 2. Albertine Van Steenweghen, épouse de Jean De Greef à Schaarbeek ; 3. Constance Mommens, épouse de Félix Verhuyghet à Berg ; 4. Vital Mommens à Berg ; 5. Engelbert Mommens à Kampenhout, aux fins de les représenter à la succession de leur oncle Jean Baptiste De Coster, décédé à Northijde le 22 avril 1893, vendre tous biens meubles en immeubles en dépendant.

4/6/1893

807. Vente de droits successifs par Jeanne Catherine Verrijt, veuve de Henri Verhoeven et de François Bernaerts, au profit de Louis Bernaerts tous deux à Kampenhout, de tous endroits successifs mobiliers et immobiliers dans la succession de son fils Antoine Verhoeven, décédé à Kampenhout le 29 mai dernier, moyennant le prix de 500 fr converti en charge.

7/6/1893

808. Vente par Jean Baptiste Ceuppens à Kampenhout au profit de Louis Costermans à Boortmeerbeek, d'une terre à Berg, section C no. 147, contenant 15 ares 60 ca, moyennant le prix de 500 fr, payé comptant.

8/6/1893

809. Partage entre Louis Peeters et Thérèse Peeters, épouse de Joseph Pierre Cool, tous à Kampenhout, des biens immeubles délaissés par leur tante Marie Thérèse Peeters, veuve de Jean François Somers, décédée à Kampenhout le 14 décembre 1892.

12/6/1893

810. Partage entre : 1. Marie Pauline Huegaerts, épouse de Guillaume Van Hooff à Berg ; 2. Joseph Benoit Huegaerts à Kampenhout ; 3. Jean François Huegaerts à Schaarbeek ; 4. Marie Antoinette Huegaerts à Kampenhout ; de la succession de leurs parents Ange Huegaerts, décédé le 11 février 1856 et Isabelle Imbrechts, décédée le 12 janvier 1893, tous deux à Kampenhout.

12/6/1893

811. Vente par Rosalie De Wandeler, épouse de Edouard Beaudemprez à Nederokkerzeel, au profit de Felix Eeckeleers et son épouse Anne Catherine De Cremer à Berg, d'une terre à Berg, section C 1/2 sud du no. 85<sup>a</sup>, contenant 60 ares 40 ca, moyennant le prix de 2400 fr, payé comptant.

13/6/1893

813. Dépôt pour minute par : 1. Justin Jaspers se portant fort pour Isabelle Winnepenninckx ; 2. Calixte Sergysels et sa femme Barbe Livine Knops, tous à Nederokkerzeel, d'un acte sous seings privés en date du 17 juin 1893, contenant vente par Isabelle Winnepenninckx aux époux Sergysels-Knops, tous prénommés, d'une parcelle de terre à Nederokkerzeel, section C no. 205, contenant 37 ares 20 ca, moyennant le prix de 1800 fr, payable endéans les 10 années à dater du 1/12/1893.

19/6/1893

818. Vente de droits successifs par Marie Remon, épouse de Jean Antoine Van Hoof, au profit de ses frères et sœur Victor, Edouard et Christine Van Hoof, de tous ses droits mobiliers et immobiliers dans la succession de ses parents Jean Remon et Isabelle Joostens, tous 2 décédés à Kampenhout le premier le 7 mai dernier et la seconde le 22 juillet 1880.

22/6/1893



820. Mandat par les personnes désignées au no. 810 aux fins de les représenter à la succession de leur oncle Jean Baptiste Imbrechts, décédé à Kampenhout le 23 juin 1893, vendre tous biens meubles et immeubles en dépendant.

28/6/1893

822. Mandat par : A) Jean Charles surnommé Felix Hambrouck à Kampenhout, veuf de Christine Lambrechts tant en nom personnel que comme père et tuteur légal de ses 2 enfants mineurs Charles Ferdinand et Jean Alphonse Hambrouck et ses enfants : 1. Jeanne Cathérine Adelaïde Hambrouck à Schaarbeek ; 2. Ewoud Hambrouck à Brussel ; 3. Cathérine Philippine Hambrouck à Kampenhout ; aux fins de faire procéder à la liquidation de la communauté Hambrouck-Lambrechts, faire vendre tous biens meubles et immeubles dépendant de la dite communauté et de la succession de l'épouse Hambrouck, décédé à Kampenhout le 15 août 1878.

29/6/1893

823. Contrat de mariage entre Auguste Jules Baldewijns et Marie Jeanne Van Hoof, tous deux à Kampenhout.

1/7/1893

824. Partage entre François Goovaerts et Joseph Goovaerts des biens délaissés par leurs parents Philippe Goovaerts et Marie Verboomen, tous deux décédés.

1/7/1893

825. Mandat par Charles Louis Hambroek à Kampenhout, Jean Baptiste Adolphe Hambrouck à Nederokkerzeel et Louise Rosalie Hambroek, épouse de Léon Dumont à Schaarbeek, aux mêmes fins que dans le nr 822 ci-dessus.

3/7/1893

827. Donation par Rombaut Louis Tobback, veuf d'Isabelle Poels, à sa fille Pétronille Tobback, épouse de Guillaume Alphonse Heremans, tous à Kampenhout, d'une maison avec jardin contenant 9 ares 25 ca, sise à Kampenhout, section A no. 223<sup>b</sup> en 223<sup>c</sup>, estimée 2200 fr à charge de verser dans la succession du donateur endéans les 6 mois après son décès 1800 fr et de payer entretemps un intérêt à 4 % l'an.

3/7/1893

828. Donation entre époux par Guillaume Alphonse Heremans à son épouse Pétronille Tobback, tous deux à Kampenhout.

3/7/1893

834. Vente publique à la requête de Jean Joseph Gevelers et son épouse Marie Roekens à Berg de meubles et récoltes sous la même commune. Cette vente a produit 1818 fr.

5/7/1893

835. Adjudication provisoire d'une maison à Nederokkerzeel, section D, partie du no. 222 et 223, contenant 1 are 80 ca, à la requête de Pétronille Verhoeven, veuve de Jean Mathijs à Nederokkerzeel.

6/7/1893

836. Testament de Thérèse Livine Schits à Kampenhout.  
7/7/1893

837. Contrat de mariage entre François Quisthoudt à Berg et Marie Julie Salu à Kampenhout.  
7/7/1893

840. Inventaire à la requête de : 1. Petronille Verrijt à Kampenhout ; 2. Livine Verrijt à Anderlecht; 3. Jean Edouard Verrijt à Kampenhout ; 4. Edouard Bollyn, agissant en qualité de tuteur datif de Rosalie, Jean Joseph, Jean Baptiste et Louis Verrijt, 4 enfants mineurs de Henri Verrijt et Anne Marie Bollyn, des biens dépendant de la communauté et de la succession des dits époux Verrijt-Bollyn, tous deux décédés.  
8/7/1893

841. Vente publique de meubles sous Kampenhout et récoltes sous Kampenhout et Nederokkerzeel à la requête de : A) Philippine Goovaerts, veuve de François Imbrechts à Kampenhout, tout en nom propre que comme mère et tutrice légale de son enfant mineur Auguste Imbrechts ; B) ses enfants majeurs : 1. Pauline Imbrechts, épouse de Guillaume De Coster à Nederokkerzeel ; 2. Mélanie Imbrechts, épouse de Corneille Lanciers à Kampenhout ; 3. Felix Imbrechts à Boortmeerbeek ; 4. Marie Imbrechts, épouse de Louis Van den Balck à Erps-Kwerps ; 5. Laurent Imbrechts à Kampenhout ; 6. Jean Imbrechts à Kampenhout ; en présence de Louis Imbrechts à Kampenhout, agissant en qualité de subrogé tuteur du dit mineur. Cette vente a produit 591 fr 10 ct.  
10/7/1893

843. Vente publique de meubles et récoltes sous Berg à la requête de Guillaume Van Grunderbeeck et sa femme Jeanne Catherine Beullens. Cette vente a produit 798 fr 50 ct.  
10/7/1893

845. Dépôt pour minute du testament olographe de Jean Baptiste Imbrechts, cultivateur à Kampenhout, y décédé le 23/6/1893.  
13/7/1893

846. Adjudication définitive du bien décrit et à la requête de la personne désignée au no. 835, au profit de Marie Elisabeth Eeckeleers à Nederokkerzeel, moyennant le prix de 700 fr, payé comptant.  
13/7/1893

847. Vente par : A) Jeanne Marie Maes à Nederokkerzeel, veuve de Jean Baptiste Verbruggen et de Jean François Poedts et ses enfants ; B) 1. Guillaume Verbruggen, 2. Louis Verbruggen, 3. Felix Poedts, 4. Engelbert Poedts au profit de Jeanne Marie Véronique, Théophile Joseph Hyacinthe et Marie Isabelle Alida Muller, 3 enfants encore mineurs, issus du mariage de feu Jean Ignace Muller et son épouse Marie Catherine Portaels, qui accepte au nom de ses enfants prénommés, d'une terre à Nederokkerzeel, section C no. 212, contenant 24 ares 10 ca, moyennant le prix de 650 fr, payé comptant.  
16/7/1893

848. Vente publique de meubles et de récoltes sous Kampenhout à la requête de François et Joseph Goovaerts à Kampenhout . Cette vente a produit 3593 fr 30 ct.  
17/7/1893

850. Vente par : 1. Henri Beullens à Nederokkerzeel ; 2. Thérèse Beullens, épouse Alphonse Crabbé à Sint-Pieters-Jette ; 3. Constance Beullens à Kampenhout ; 4. Pauline Beullens et son époux Eugène Van Doren à Erps ; 5. Sophie Beullens à Nederokkerzeel, au profit de leur soeur Philomène Beullens et son époux Justin Jaspers à Nederokkerzeel ; de leurs 56/69 indivis dans une maison avec jardin, contenant 22 ares 30 ca, à Nederokkerzeel section C no. 400 et 402 du cadastre, moyennant le prix de 2083 fr, payé comptant.

19/7/1893

851. Contrat de mariage entre Pierre Joseph Victor Blockmans et Isabelle Constance Beullens, tous deux à Kampenhout.

19/7/1893

856. Contrat de mariage entre Auguste Cnops et Jeanne Marie Verhoeven, tous deux à Kampenhout.

23/7/1893

858. Vente par : 1. Thérèse Rosalie Janssens à Berg, épouse de Felix De Coster à Kampenhout ; 2. sa fille Anne Catherine Julienne De Coster à Berg ; au profit de Pierre Joseph Goovaerts à Kampenhout, d'une maison avec dépendances et jardin à Berg, section D no. 351<sup>c</sup>, 351<sup>c</sup> et 353, contenant 21 ares, moyennant le prix de 4500, fr payé comptant.

26/7/1893

859. Contrat de mariage entre Thomas Joseph Van der Maelen à Kampenhout et Thérèse Louise Van Innis à Elewijt.

27/7/1893

860-861. Acte respectueux par Anne Catherine Julienne De Coster à Berg à son père Felix De Coster à Kampenhout, pour demander son conseil sur le mariage qu'elle se propose de contracter avec Pierre Joseph Goovaerts à Kampenhout et notification de l'acte ci-dessus à Felix de Coster prénommé.

28/7/1893

872. Donation par Petronille Ral, veuve de Jacques Van der Meiren à Berg, au profit de : 1. sa fille Livine Van der Meiren : la nue propriété d'une partie de maison avec 3 ares 36 ca de terrain à Berg, section D partie du no. 262 et 263 du cadastre, estimé 1200 fr ; 2. à son fils Edouard Van der Meiren à Berg : la nue propriété du restant de la même propriété contenant parti de maison et jardin, grande 2 ares 31 ca, estimée 800 fr, avec intervention de François Van der Meiren à Berg pour approuver la donation.

9/8/1893

878. Mandat par : A) 1. Marie Christine Imbrechts, épouse de Engelbert Stroobants ; 2. Pauline Imbrechts, épouse de Jean Van Haecht ; 3. Jean Louis Imbrechts ; 4. Elisabeth Marie Louise Imbrechts, épouse de Frédéric Verstraeten ; 5. Isabelle Imbrechts, épouse de Jean François van Meldert ; 6. Jean François Imbrecht ; B) 1. Ferdinand Verstraeten, tous à Kampenhout ; C) 1. Marie Anne Imbrechts, veuve de Servain Van Baerlen à Schaarbeek ; 2. Anne Marie Peeters, veuve de Rombaut Louis Tobback à Kampenhout ; 3. Guillaume Peeters à Schaarbeek ; 4a. Marie Peeters, épouse de Désiré Van Bever à Berg ; 4b. Corneille Van der Meiren à Kampenhout ; à Mr Jules De Muelenaere à Kampenhout aux fins de les représenter à la succession de leur oncle et grand-oncle,

Jean Baptiste Imbrechts, décédé le 23 juin 1893, faire vendre tous biens meubles et immeubles en dépendant.  
17/8/1893

881. Contrat de mariage entre Jean François Costermans et Catherine Constance Verstraeten, tous deux à Kampenhout.  
21/8/1893

883. Contrat de mariage entre Felix Joseph Peeters et Catherine Philippine Hambrouck, tous deux à Kampenhout.  
23/8/1893

885. Vente par : A) 1. Jacques Henri Beeckmans à Schaarbeek ; 2. Pierre Jean Beeckmans à Elsene ; B) 1. Sophia Peeters, épouse de Albert Leemans à Brussel ; 2. Marie Peeters, épouse de Désiré Van Bever à Berg ; 3. Alois van Halle ; au profit de Jean Baptiste Beeckmans à Kampenhout de leurs parts indivis s' élevant à 123/216 dans une terre à Kampenhout, contenant 7 ares 55 ca, section C no. 205<sup>f</sup>, pour partie moyennant 189 fr 81 ct, payé comptant.  
27/8/1893

889. Donation par les époux Van der Sijpen – Van den Wyngaerdts à leur fille Marie Louise Van der Sijpen, épouse de Pierre Alexandre Boeckstijns à Boortmeerbeek, de : 1. une maison avec terre à Kampenhout, contenant 35 ares 70 ca, section E nr 420<sup>b</sup>, 421<sup>b</sup> et 423<sup>f</sup>, estimée 2800 fr ; 2. tous leurs biens meubles estimés 1000 fr, à charge d'entretenir les donateurs, de payer leur dettes et de payer endéans l' année du décès du survivant d'eux 500 fr à chacun des 2 enfants Van der Sijpen ci-après nommé.  
28/8/1893

890. Donation par les mêmes à leurs enfants, savoir : 1. Thérèse Van der Sijpen, épouse Joseph Joseph Christiaens à Berg, d'une terre à Kampenhout, section E no. 208<sup>a</sup>, contenant 26 ares 65 ca, à charge de payer le capital de 600 fr reconnue dans le no. 888 ci-dessus ; 2. Antoinette Van der Sijpen, épouse de Jean Baptiste De Coster à Kampenhout, d'une terre à Kampenhout section E no. 270<sup>b</sup> et 271<sup>b</sup>, contenant 19 ares 50 ca, à charge de payer à sa sœur Thérèse Van der Sijpen 50 fr endéans l' année du décès du survivant des donateurs.  
23/8/1893

898. Mandat en blanc par Elisabeth Lelong et son mari Jean Jacques Vercammen à Kampenhout, d'une maison au dit Kampenhout avec 8 ares 20 ca de terre, section B no. 247<sup>i</sup> du cadastre.  
10/9/1893

903. Contrat de mariage entre Pierre Joseph Goovaerts à Kampenhout et Anne Catherine Julienne De Coster à Berg.  
13/9/1893

904. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées au no. 806 : 1. Jean Baptiste Sohys à Mechelen des biens suivants : sous Kampenhout, lot 1 : une terre de 24 ares 15 ca, section B no. 97 ; lot 2 : une terre de 22 ares 60 centiares , section B no. 107; lot 3: une terre de 22 ares 92 centiares, section B, partie nord du no. 173<sup>b</sup>; lot 4 : une terre de 28 ares 14 centiares, section D 1/2 est du no. 176<sup>a</sup>; lot 6 : une terre de 28 ares 14 centiares, section D 1/2 ouest du même numéro.

14/9/1896

905. Vente par Joseph Van Steenweghen à Jean Baptiste Tobback et sa femme Marie Florentine Tobback, tous à Kampenhout, des biens décrits sous le no. 892 ci-dessus, moyennant le prix de 2883 francs, payé comptant.

16/9/1893

906. Contrat de mariage entre Victor Peeters à Kampenhout et Livine Van der Meiren à Berg.

18/9/1893

907. Vente par: A) Isabella De Coster, veuve de Joseph Oortman à Kampenhout ; B) ses enfants : 1. Joseph Oortman à Kampenhout, 2. Jean Oortman à Boortmeerbeek, au profit de Michel Krets et sa femme Lucie Oortman à Kampenhout, de tous les biens meubles dépendant de la communauté Oortman-Decoster, moyennant le prix de 527 francs.

17/9/1893

909. Contrat de mariage entre Jean François Bosmans à Kampenhout et Marie Thérèse Louise Coen à Nederokkerzeel.

18/9/1893

911. Vente par Mgr. Victor, baron van den Branden de Reeth à Mechelen, à Oscar Joseph Arthur Van Campenhout à Kampenhout, des biens suivants, tous situés sous la commune de Kampenhout, savoir : 2 parcelles de terre contenant 45 ares 75 ca, section A no. 383<sup>a</sup> et 383<sup>b</sup> ; 2. une idem de 5 ares, section A no. 385<sup>b</sup>, moyennant le prix de 3250 fr, payé comptant.

20/9/1893

912. Contrat de mariage entre Jean De Smet à Perk et Marie Colète Jacobs à Berg.

24/9/1893

916. Vente par Thérèse Morias, veuve de Jean Baptiste Van Grunderbeeck et son second époux Guillaume Festraets, au profit de leurs fils Liévin et Jean Festraets, tous à Berg, d'une maison avec dépendances contenant 19 ares, sise à Berg, section D no. 339 et 340, moyennant le prix de 4000 francs à verser dans la succession des vendeurs endéans l'année de leur décès et d'en servir entretemps un intérêt à raison de 3 % l'an.

27/9/1893

917. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées et des biens décrits sous les no. 806, 904 et 913, savoir : lot 1 au profit de Ferdinand Goossens et sa femme Virginie Van Dormael à Kampenhout, moyennant le prix de 800 francs ; le lot deux au profit de Jean François L'Heureux à Mechelen, moyennant le prix de 700 francs ; les lots 3 et 4 en masse au profit de Louis Peeters et sa femme Christine De Boeck à Kampenhout, moyennant le prix de 1200 francs; les lots 5 et 6 au profit de Guillaume Verschaeren à Kampenhout, moyennant le prix de 1800 francs; les prix de vente et accessoires des lots 1, 2, 5 et 6 ont été payé comptant.

28/9/1893

919. Quittance par Anne Marie Rosalie Bosmans, veuve en 1<sup>e</sup> noces de Felix Edouard Huijbrechts et son second mari Corneille Auguste Gielis à Berg, agissant en qualité de mère, tutrice légale et co-tuteur de a) Charles Corneille Huijbrechts, b) Marie Louise Huijbrechts, c) Guillaume Huijbrechts, 3 enfants mineurs, issus du mariage d'Anne Marie Rosalie Bosmans et son premier mari Felix Edouard

Huijbrechts, en présence de Edouard Goovaerts, agissant en qualité de subrogé tuteur des dits mineurs Huijbrechts, au profit d'Elisabeth Rosalie De Coster, veuve de Corneille Huijbrechts à Kampenhout, comme seule et unique héritière de son fils Constant Huijbrechts, décédé, de la somme de 1800 fr, revenant aux dits mineurs suivant acte du notaire soussigné en date du 19 mai 1891. Notoriété par Jules De Muelenaere et Jean Baptiste Van Caster, tous deux à Kampenhout, constatant le décès de Corneille Huijbrechts et Constant Huijbrechts prénommés ainsi que le nombre et la qualité de leurs héritiers.  
29/9/1893

920. Liquidation entre les personnes dénommées au no. 919 des successions de feu Corneille et Constant Huijbrechts prénommé.  
29/9/1893

922. Adjudication provisoire à la requête d'Elisabeth Lelong, épouse de Jean Jacques Vercammen à Kampenhout, d'une maison à Wilder sous Kampenhout avec 8 ares 20 centiares de jardin et terrain, section B no. 247<sup>l</sup> et 247<sup>k</sup>.  
2/10/1893

924. Contrat de mariage entre Amand Verstraeten à Tienen et Petronilla Van Bellinghen à Kampenhout.  
8/10/1893

926. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées et du bien décrit au no. 922, au profit de Pierre Van Steenwegen et sa femme Marie Van Buggenhout, tous deux à Kampenhout, moyennant le prix de 1450 fr.  
9/10/1893

927. Vente par Marie Thérèse, ainsi nommée Sophie Imbrechts, épouse de François Schaffraet, au profit de Edouard Bolleijn et sa femme Marie Anne, aussi nommée Pauline Verboomen, d'une petite maison avec 1 are 90 ca de terrain, sise à Kampenhout, section C no. 269<sup>d</sup> et 269<sup>e</sup>, pour le prix de 500 fr, payé comptant.  
10/10/1893

928. Vente par Joseph Benoit Huegaerts et sa femme Marie Louise Bollijn, au profit de François Schaffraet avec sa femme Marie Thérèse, aussi nommée Sophie Imbrechts, tous à Kampenhout, d'une maison avec dépendance, contenant 7 ares, section C no. 480 et partie du no. 481<sup>b</sup>, pour le prix de 1450 fr, payé comptant.  
10/10/1893

931. Vente publique d'objets mobiliers à Kampenhout à la requête de Benoit Huegaerts au dit Kampenhout. Cette vente a produit en principal 111 fr 50 ct.  
19/10/1893

936. Vente par Felix Eeckeleers au profit de Celestine Wouters, tous deux à Berg, d'une parcelle de terre sise à Berg, section D no. 535, contenant 27 ares 15 centiares, pour le prix de 950 francs, payé comptant.  
26/10/1893

937. Vente par Mathilde Beeckmans au profit de : A) Anna Catherina Salu, veuve de Jean Joseph De Coster ; B) ses enfants : 1. Felix, 2. Célestine, 3. Philippine, 4. Constance De Coster, tous à Berg ; de la 1/2 indivise lui appartenant dans une maison avec dépendances et terre sise à Berg, contenant 30 ares 60 centiares, section D no. 453<sup>c</sup>, pour le prix de 2650 francs en acquit duquel les acheteurs s'engagent de payer à la décharge de la vendeuse sa moitié dans le prix de vente de la prédite maison ainsi qu'il conste de l'acte décrit dans le no. 617.

28/10/1893

938. Vente par : 1. Anne Catherine Boeckstijns, épouse de Ferdinand Silvrants ; 2. Jeanne Cathérine Boeckstijns, veuve de Henri Janssens ; au profit de Guillaume Van Eyck et sa femme Barbe Christine Schoetens, d'une terre à Kampenhout, section C no. 212, contenant 28 ares 5 centiares, moyennant le prix de 1500 fr, payé comptant.

28/10/1893

939. Contrat de mariage entre Guilliam Verschaeren à Kampenhout et Thérèse Bosmans, veuve de Jean Leonard Vervoort à Nederokkerzeel.

29/10/1893

943. Inventaire à la requête de Corneille Poels à Berg, veuf de Marie Thérèse Verhoeven, agissant tant au nom personnel qu'en qualité de père et tuteur légal de ses 6 enfants mineurs, savoir: Pierre François - Jean Henri - Marie Léonie - Henriette Jeanne - André Théodore - et Jean Poels, en présence de Felix Verhoeven à Nederokkerzeel en sa qualité de subrogé tuteur des dits mineurs, des biens dépendant de la communauté Poels-Verhoeven et de la succession de la dite Marie Thérèse Verhoeven.

7/11/1893

944. Contrat de mariage entre le prénommé Corneille Poels et Marie Thérèse Corbeel à Nederokkerzeel.

7/11/1893

950. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées aux no. 820, 878 et 886 des biens suivantes, tous situées sous Kampenhout. Le lot 1 : terre section C, partie du no. 223<sup>b</sup>, contenant 28 ares 89 ca ; lot 2 : terre section C, partie du no. 223<sup>b</sup>, contenant 28 ares 23 centiares ; lot 3 : terre section C, partie des no. 163<sup>f</sup> et 163<sup>k</sup>, contenant 18 ares 86 centiares ; lot 4 : une terre section C, partie des no. 163<sup>f</sup> et 163<sup>k</sup>, contenant 19 ares 4 centiares ; lot 5 : une terre de 29 ares 90 centiares, section D no. 550<sup>f</sup>; lot 6 : une terre de 12 ares 50 centiares, section C no. 256 ; lot 7 : une terre de 9 ares 70 centiares, section C no. 360.

20/11/1893

951. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées du bien décrit au no. 938, au profit de Julienne Hortence, vicomtesse de Spoelberch, veuve de mr. le baron Eugène de Vinck de deux Orp à Kampenhout, moyennant le prix de 225 fr outre les charges, le tout payé comptant.

21/11/1893

954. Mandat en blanc par : A) Guillaume Festraets, veuf de Thérèse Morias ; B) ses enfants Liévin Festraets et Jean Festraets, tous à Berg, aux fins de vendre les biens suivants situés à Berg, savoir : 1. une terre de 18 ares 65 centiares, section D no. 170<sup>a</sup> et 171<sup>a</sup> ; 2. une maison avec dépendances et terre, contenant 19 ares, section D no. 339 et 340 du cadastre.

22/11/1893

955. Mandat en blanc par les mêmes personnes que dans le no. précédent : 1. Albertine Festraets, épouse de Louis De Becker ; 2. Louis Festraets, tous à Mechelen; 3. Joanna Catharina Corbeel, veuve Edouard Festraets à Nederokkerzeel, en sa qualité de mère et tutrice légale de ses deux enfants mineurs, Marie Festraets et Delphine Ferstraets, en présence de Jean Festraets prénommé, subrogé tuteur des dits mineurs Festraets, aux fins de liquider tant la communauté qui a existé entre leurs parents, Guillaume Festraets et Thérèse Morias, que la succession de cette dernière, faire vendre tous biens meubles et immeubles en dépendant.

22/11/1893

959. Donation par Marie Louise Mathieu, veuve de Guillaume Penninckx, à sa fille Jeanne Catharina Penninckx de : 1. tous ses droits soit 5/8 en pleine propriété dans tous les meubles de la communauté Penninckx-Mathieu, estimé à 1200 francs; 2. son quart dans une maison avec 1 are 55 centiares terrain dans Berg, section B no. 163 et 164, estimée 500 francs par Marie-Thérèse Penninckx, épouse Jacques Christiaens à Jeanne Catherine Penninckx, prénommée et son époux Corneille Christiaens, de 1. les 3/16 indivis dans les meubles de la communauté précitée ; 2. les 3/8 indivis dans la maison décrite au-dessus, moyennant le prix de 165 francs pour les meubles et 20 francs 84 centimes pour l'immeuble, stipulés payables 6 mois après le décès de la veuve Penninckx; la donation est faite à charge par la donataire d'entretenir la donatrice, de payer les dettes de la communauté et de payer dans les 6 mois après le décès de la donatrice 214 francs 16 centimes.

27/11/1893

964. Contrat de mariage entre François Victor Van Laerhoven à Berg et Angeline Louise De Sanger à Kampenhout.

3/12/1893

965. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées et biens décrits aux no. 820, 886 et 950, savoir : les lots 1 et 2 au profit de Jacques Verstreken à Kampenhout, moyennant le prix de 3300 francs; les lots 3 et 4 au profit de Jean Baptiste De Baerdemaeker et sa femme Philomène Teugels à Tourcoing, moyennant le prix de 2325 francs; le lot 5 au profit de Jean François Huegaerts et sa femme Marie Anne Poedts à Schaarbeek, moyennant le prix de 950 francs; le lot 6 au profit de Guillaume Van Eyck et sa femme Marie Christine Schoeters à Kampenhout, moyennant le prix de 750 francs et lot 7 au profit de Joseph Goovaerts à Kampenhout, moyennant le prix de 325 francs.

4/12/1893

966. Inventaire à la requête de : 1. Anna Marie De Wolf à Kampenhout ; 2. Guillaume Mombaerts, aussi à Kampenhout et agissant comme tuteur des mineurs Jeanne Virginie De Wolf et Catherine Virginie Caroline De Wolf ; des biens dépendant de la succession de leurs parents Louis Edouard De Wolf et Petronille Mombaerts, en présence du subrogé tuteur Edouard Van Steenweghen à Kampenhout.

6/12/1893

967. Vente par Philomène Eskens et son mari François Edouard Coosemans au profit de Louis Peeters et sa femme Anne Catherine Hinckxt, tous à Kampenhout, d'une maison avec jardin contenant 17 ares 90 centiares sise à Kampenhout, section C no. 414 et 415, moyennant le prix de 825 francs, payé comptant.

12/12/1893

969. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées des biens décrits au no. 954.



13/12/1893

970. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées no. 955 d'une terre sise à Berg, section C no. 207, contenant 25 ares 55 ca.

13/12/1893

971. Mandat en blanc par : 1. Marie Weemaels à Berg, 2. Auguste Weemaels, 3. Louis Weemaels, 4. Pauline Weemaels, tous à Brussel, à l'effet de vendre tous biens meuble et immeuble dépendant de la succession de leurs parents Joseph Weemaels et Catherine De Ron, décédés.

13/12/1893

978. Donation entre époux par Mathieu Van Steenweghen au profit de sa femme Barbe Livine Baudewijns, tous deux à Kampenhout.

21/12/1893

982. Contrat de mariage entre Louis Edouard Van der Meiren et Anne Marie De Wolf, tous deux à Kampenhout.

24/12/1893

984. Contrat de mariage entre Jean Baptiste Van der Vorst et Marie Josephe Gellaerts, tous deux à Berg.

26/12/1893

985. Vente publique d'objets mobiliers à Berg à la requête des personnes désignées au no. ci-dessus. Cette vente a produit 303 francs 90 centimes.

27/12/1893

986. Adjudication définitive à la requête de Guillaume Festraets à Berg de la parcelle de terre décrite au no. 954 ci-dessus au profit de Corneille Wijns à Berg, moyennant le prix de 700 francs, payé comptant.

27/12/1893

987. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées au no. 955 et du bien décrit au no. 970, au profit de Marie Celestine Wouters à Berg, moyennant le prix de 1025 francs.

27/12/1893

988. Adjudication provisoire à la requête des personnes désignées au no. 971 ci-dessus, d'une maison avec jardin, contenant 7 ares 70 centiares, section D no. 478 et 479.

27/12/1893

990. Inventaire à la requête des personnes désignées au no. 954 et 955 de la communauté Festraets-Morias et de la succession de cette dernière.

28/12/1893

991. Vente publique de matériaux de démolition et d'arbres croissant dans Kampenhout, à la requête de l'administration de cette commune. Cette vente a produit 2099 francs.

28/12/1893

## 1894

995. Vente publique d'objets mobiliers à Berg à la requête des personnes désignées aux no. 954 et 955 ci-dessus. Cette vente a produit 2096 fr 30 ct.

4/1/1894

998. Bail emphytéotique par Louis Van Inthoudt, Pierre Joseph Peeters, Felix Vervoort et Jules De Muelenaer en leur qualité de président et membres du Bureau de Bienfaisance de Kampenhout, au profit de Jean Albert Boels, aussi à Kampenhout, d'un jardin sis à Kampenhout, section A no. 225 et 226, contenant 15 ares 25 ca, pour le terme de 30 ans à commencer le 30/11/1893 et moyennant le fermage annuel de 35 fr.

7/1/1894

1000. Testament d'Auguste Coppens à Berg.

8/1/1894

1001. Testament de Jean Baptiste Verboomen, époux de Anne Catherine Peeters à Kampenhout.

8/1/1894

1002. Testament de Anne Catherine Peeters, épouse de Jean Baptist Verboomen à Kampenhout.

8/1/1894

1004. Adjudication définitive à la requête des personnes désignées au no. 971 et du bien décrit au no. 988, au profit de Joseph Doms, ouvrier à Berg, et son épouse Virginie Verbist, moyennant le prix de 1300 fr.

10/1/1894

1006. Mandat par : 1. Petronelle Peeters, épouse d'Antoine Joseph Van Grunderbeeck à Berg ; 2. Jeanne Catherine Peeters, épouse de Jean Baptist Verboomen à Kampenhout ; 3. Anne Elisabeth Peeters, veuve de Jean Baptiste Verstraeten à Kampenhout ; à Jules De Muelenaere à Kampenhout aux fins de les représenter à la succession de leur demi-sœur Marie Josephe Peeters, décédée à Berg le 10 novembre 1893.

11/1/1894

1015. Mandat par : 1. Pierre Joseph Van den Dries à Kampenhout; 2. son fils Jean Baptiste Van den Dries à Evere ; à Jean Van Keer à Tisselt, aux fins de les représenter à la succession de leur fille et sœur Pauline Van den Dries, épouse de Felix Van Keerbergen, décédée à Kampenhout, le 26 décembre 1893.

23/1/1894

1018. Vente par: 1. Jean Baptiste Van Dessel ; 2. Pierre Van Dessel ; 3. Pierre Joseph Van Dessel ; tous à Mechelen : 4. Joseph Van Dessel à Brussel ; de leurs 4/5 indivis dans : 1. une maison avec dépendances et jardin à Kampenhout, contenant 24 ares 20 centiares, section C no. 21<sup>a</sup>, 22<sup>a</sup> et 24 ; 2. une terre à Kampenhout section C no. 13<sup>h</sup>, contenant 20 ares 60 centiares, au profit de leur frère et oncle Louis Van Dessel à Kampenhout, moyennant le prix de 1280 francs, payé comptant.

30/1/1894

1022. Donation par Guillaume Moniëns et sa femme Jeanne Catherine Van den Balck à leur fille Livine Moniëns, tous à Kampenhout, de : 1. une maison avec dépendances et jardin à Kampenhout

section A no. 352<sup>b</sup>, 353<sup>b</sup>, 354<sup>d</sup> du cadastre, contenant 28 ares 40 centiares; 2. une terre à côté de la précédente, section A no. 351<sup>a</sup>, contenant 4 ares 60 centiares, estimée ensemble 3500 francs, à charge de verser dans la succession des donateurs 6 mois après le décès du survivant d'eux 3000 francs avec intervention de Virginie Moniëns et son mari Joseph Peeters à Wiekevorst pour approuver cette donation.

7/2/1894

1027. Donation par Corneille Van Boxem à son fils Jean Vital Van Boxem, tous deux à Kampenhout, d'une maison avec dépendances à Kampenhout, section C no. 301<sup>a</sup> et 302<sup>a</sup> du cadastre, contenant 4 ares 40 centiares, estimée 1900 francs, à charge d'entretenir et de verser dans la succession du donateur dans l'année de son décès 500 francs, avec intervention de Guillaume Hubert Van Boxem à Kampenhout, Louis Van Boxem et Ferdinand Van Boxem, tous deux à Brussel, pour approuver la donation.

22/2/1894

1028. Contrat de mariage entre Philippe Louis De Boeck et Jeanne Catherine Corbeel, veuve de François Edouard Festraets, tous deux à Nederokkerzeel.

23/2/1894

1030. Donation entre époux par Jean Vital Van Boxem au profit de sa femme Jeanne Marie Philomène Van der Sijpen, tous deux à Kampenhout.

26/2/1894

1032. Testament de Jean Baptiste De Coster à Kampenhout.

27/2/1894

1045. Donation par Louis Smets et sa femme Anne Catherine Massant à Nederokkerzeel, au profit de leur gendre et fille Ernest Spiraudieu et Marie Smets à Kampenhout de : 1. une maisonnette bâtie sur terrain de Jean Mathieu Verstraeten à Berg, sise à Nederokkerzeel, estimée 3000 francs; 2. tous les biens meubles estimés 178 francs, à charge d'entretien, de payer leurs dettes, et de payer endéans les 6 mois du décès du survivant des donateurs 25 francs à chacun des 3 autres enfants, savoir : Pauline, Séraphine et Gerard Smets, avec intervention du dit Gérard Smets pour approuver la donation.

11/3/1894

1046. Inventaire à la requête de Marie Christine De Coster, veuve de Jean Baptiste Quisthoudt à Berg, agissant tant au nom personnel qu'en qualité de mère et tutrice légale de ses 5 enfants mineurs : a) Lucie, b) Jean François, c) Pétronille Rosalie Joséphe, d) Catherine Françoise, e) Catherine Louise Quisthoudt, retenus de son mariage avec son dit époux; en présence de Jean Quisthoudt, à Berg en sa qualité de subrogé tuteur des dits mineurs, des biens dépendant tant de la communauté Quisthoudt- De Coster que de la succession du dit Jean Baptiste Quisthoudt, décédé à Berg le 31/5/1893.

13/3/1894

1047. Contrat de mariage entre Engelbert Imbrechts et Marie Christine De Coster, veuve Jean Baptiste Quisthoudt, tous deux à Berg.

13/3/1894

1048. Vente publique d'objets mobiliers à Kampenhout à la requête de Elisabeth Rosalie De Coster, veuve de Corneille Huijbrechts à Kampenhout. Cette vente a produit 2794 francs 30 centimes.  
14/3/1894

1056. Contrat de mariage entre Charles Duchesne à Herent et Angeline Van Inthoudt à Kampenhout.  
17/3/1894

1057. Vente publique d'objets mobiliers à Kampenhout à la requête d'Ernest Spiraudieu à Kampenhout, veuf de Catherine Van Doren, agissant tant en nom personnel qu'en qualité de père et tuteur légal de ses 2 enfants mineurs Jean Baptiste et Marie Wivine Spiraudieu; en présence de Jean Baptiste Van Doren, agissant comme subrogé tuteur des dits mineurs. Cette vente a produit 157 francs 70 centimes.  
20/3/1894

1059. Testament d'Elisabeth Verrijt à Kampenhout.  
23/3/1894

1060. Adjudication provisoire à la requête de Caroline Françoise Wouters, épouse de Pierre Nazaire Godts à Bierbeek, des biens suivants : 1. une terre de 70 ares 40 ca sise à Kampenhout, section E no. 176<sup>c</sup>, divisé en 3 lots, savoir : lot 1 : contenant 28 ares 79 centiares ; lot 2 : 20 ares 38 centiare ; lot 3 : 20 ares 27 centiares . 2. Une terre à Berg, section C no. 267, 30 ares 73 centiares.  
27/3/1894

1061. Consentement de mariage par André Joseph Goessens à Berg au mariage de son fils Louis Lambert Goessens avec Theodora Webers, tous deux à Antwerpen.  
29/3/1894

1065. Contrat de mariage entre Louis Bernaerts à Kampenhout et Marie Isabelle Blockmans à Hever.  
1/4/1894

1068. Contrat de mariage entre Louis Benoit Humbeeck à Melsbroek et Marie Louise Verhoeven à Berg.  
8/4/1894

1069. Adjudication définitive à la requête des personnes dénommées et des biens décrits au no. 1060, savoir : lot 1 au profit de Jules De Muelenaere et son épouse Catherine Antoinette Michiels à Kampenhout, moyennant le prix de 1300 francs, payé comptant; les lots 2 et 3 au profit de Jean Martin Van den Eynde et sa femme Marie Van Deuren à Kampenhout, moyennant le prix de 2300 francs, payé comptant ; le lot 4, moyennant le prix de 1425 francs, payé comptant, au profit de Marie Célestine Wouters à Berg.  
10/4/1894

1074. Vente publique à la requête de Jean Van Campenhout à Kampenhout d'une grange à démolir, située dans la même commune. Cette vente a produit 160 fr.  
16/4/1894

1078. Notoriété par Jules De Muelenaere et Jean Martin Van den Eijnde à Kampenhout, constatant :  
a) le décès de Anne Catherine Mommens, en son vivant épouse de Corneille De Bruyn à

Kampenhout, décédée le 20/12/1892, le nombre et la qualité de ses héritiers, savoir 1. son mari Corneille De Bruyn prénommé 2. son fils Pierre Joseph De Bruyn, tous deux à Kampenhout. Mandat en blanc par De Bruyn, père et fils aux fins de les représenter dans la succession de Joseph Van Bael, décédé à Aarschot le 9/1/1892 dont la prénommée Anne Catherine Mommens était partiellement légataire.

22/4/1894

1079. Vente par Caroline Françoise Wouters, épouse de Pierre Nazaire Godts à Bierbeek, au profit de sa soeur Marie Céleste Wouters à Berg, d'une terre à Kampenhout, section E no. 209 et 221, contenant 45 ares 60 centiares, moyennant le prix de 1700 francs, payé comptant.

29/4/1894

1083. Donation par Petronille De Roy, veuve de Jean François Carels à Kampenhout, au profit de sa fille Thérèse Carels, épouse de Pierre Joseph Tobback à Kampenhout de : A) sa moitié indivise dans une maison avec dépendances et terre, sise à Kampenhout section C no. 178<sup>f</sup> et 178<sup>h</sup> et parties des no. 178<sup>e</sup> et 182<sup>a</sup> du cadastre, contenant cinq ares 73 centiares, estimée pour la totalité à 1000 francs. La moitié indivise dans tous les biens meubles de la communauté Carels-De Roy, estimés comme dessus 2294 francs, à charge pour le donataire d'entretenir sa mère et de payer sa part dans les dettes de la communauté, estimées ensemble à 464 francs .

8/5/1894

1084. Donation entre époux par Pierre Joseph Tobback au profit de sa femme Thérèse Carels, tous les deux à Kampenhout.

8/5/1894

1090. Echange entre : A) Evariste De Mees à Kampenhout d'une part, et B) 1. Anne Marie Peeters, veuve de Romuald Louis Tobback à Kampenhout ; 2. ses enfants nommés au no. 1086/3 ensemble d'autre part ; d'une parcelle de terre sise à Kampenhout, section C no. 176<sup>a</sup> du cadastre, contenant 14 ares 5 centiares, appartenant à Evariste De Mees. Contre une parcelle de terre sise à Kampenhout, section C, no. 368<sup>b</sup>, contenant 14 ares, appartenant à la veuve et enfants Tobback, sans soulte.

8/5/1894

1092. Reconnaissance par Marie Anne Servranckx, veuve de Jean François Imbrechts à Kampenhout, de son fils naturel Victor Servranckx, né à Kampenhout le 21 mars 1852.

12/5/1894

1097. Contrat de mariage entre Jean Désiré Goossens et Wivine Josephine Gustavine Judith Vrebosch, tous les deux à Kampenhout.

18/6/1894

1095. Contrat de mariage entre Pépin Vercammen, veuf d'Antoinette Verhoeven à Berg, et Christine Clementine Huijgens aussi à Berg.

18/6/1894

1101. Mandat par : A) Jacques Vranckx, veuf de Marie Thérèse Vollens à Nederokkerzeel ; B) ses enfants : 1. Jean Vranckx à Ottenburg ; 2. Guillaume Vranckx ; 3. Jean Baptiste Vranckx ; 4. Joseph Vranckx, tous à Nederokkerzeel ; 5. Marie Josephe Vranckx, épouse de Emmanuel Paeps à Berg ; 6. Pauline Vranckx, épouse de Felix Van Humbeek à Nederokkerzeel ; à l'effet de vendre et liquider tous

les biens meubles et immeubles, dépendant tant de la communauté qui a existé entre Jacques Vranckx prénommé et feu son épouse Marie Thérèse Vollens, que de la succession de cette dernière, décédée à Nederokkerzeel le 17 Janvier 1893, recevoir les prix de vente et en donner quittance.

1/7/1894

1102. Mandat par : A) Anne Elisabeth Peeters, veuve de Jean Baptiste Verstraeten à Kampenhout ; B) ses enfants 1. Jean Joseph Verstraeten à Kampenhout ; 2. Eugène Verstraeten à Kampenhout ; 3. Jean Louis Verstraeten à Mechelen ; 4. Cornélie Verstraeten et son époux Pierre De Wilder à Berg ; 5. Josephine Verstraeten et son époux Jean Beullens à Berg ; à l'effet de vendre : 1. une maison avec dépendances à Kampenhout, section E no. 140<sup>c</sup>, 140<sup>d</sup> du cadastre, contenant 66 ares 60 ca ; 2. une parcelle de terre, même situation, section D no. 131<sup>a</sup>, contenant 37 ares 75 centiares ; appartenant à la première comparante, veuve Verstraeten ; 3. tous les biens meubles et immeubles dépendant tant de la communauté Verstraeten-Peeters que de la succession de feu Jean Baptiste Verstraeten, décédé à Kampenhout le 24 octobre 1884, recevoir les prix de vente et en donner quittance et payer toutes dettes.

2/7/1894

1105. Contrat de mariage entre Jean Baptiste Beullens et Anne Marie Van Hooff, tous les deux à Kampenhout.

7/7/1894

1110. Mandat en blanc par Emmanuel Paeps à Berg, époux de Marie Joseph Vranckx à l'effet de vendre une maison avec terre à Berg, section D no. 282 et 283, contenant 10 ares 20 ca, recevoir le prix et en donner quittance et payer toutes dettes.

18/7/1894

1120. Vente par Marie Anne Servranckx, veuve de Jean François Imbrechts à Kampenhout, au profit de Joseph Verrijt et Marie Joseph Servranckx de sa moitié indivise en plein propriété dans : A) une maison avec dépendances à Kampenhout, section D no. 476, 477 et 478 du cadastre, contenant 13 ares 40 centiares ; B) dans tous les biens meubles dépendant tant de la communauté qui a existé entre feu son mari que de la succession de ce dernier, ensemble à 638 francs, moyennant le prix de 600 francs pour l'immeuble et 478 francs 50 centimes pour les meubles, soit ensemble 1078 francs 50 centimes, converti en charges.

28/7/1894

1122. Contrat de mariage entre Jean Joseph Van Halle et Maria Catherine Janssens, tous deux à Kampenhout.

7/8/1894

1123. Adjudication provisoire à la requête de la personne et de bien décrit au no. 1110 ci-dessus, le vendeur représenté par son mandataire Mr Jules De Muelenaere à Kampenhout.

7/8/1894

1126. Adjudication provisoire (2e séance) à la requête de la personne et de bien décrit au no. 1123 ci-dessus.

22/8/1894

1128. Adjudication définitive à la requête de la personne représentée no. 1123 ci-dessus au profit de Jean Christiaens et Celine Vercammen, le premier à Berg et la seconde à Kampenhout, moyennant le prix de 725 fr outre les charges.

27/8/1894

1130. Vente par Anne Marie Peeters, veuve de Romuald Tobback et ses enfants : 1. Pierre Joseph Tobback, 2. Guillaume Tobback, 3. Marie Anne Tobback, épouse de Victor Vermuyten, 4. Petronille Tobback, tous à Kampenhout, au profit de Jean Nazaire Peeters à Kampenhout, d'une parcelle de terre sis à Kampenhout, section B no. 368<sup>b</sup> en partie, contenant 37 ares, moyennant le prix de 1800 francs, payé comptant.

3/9/1894

1133. Adjudication provisoire à la requête de Christine Pitié, surnommée Christine Petit, veuve de Jacques Van Boxel à Kampenhout, d'une maison avec dépendances et terre, sise à Kampenhout, section D no. 462<sup>c</sup> et 463<sup>b</sup>, contenant 7 ares 2 ca.

18/9/1894

1134. Vente par la même veuve Van Boxel au profit de : A) Guillaume Van Boxel à Kampenhout, d'une parcelle de terre sise à Kampenhout, section B no. 452<sup>b</sup>, moitié du côté est, contenant 14 ares 40 centiares, moyennant le prix de 650 francs ; B) Auguste Van Boxel à Berg, d'une parcelle de terre sise comme la précédente, restant du côté ouest du même no. 452<sup>b</sup>, contenant 14 ares 40 centiares, moyennant le prix de 650 francs. Les dits prix convertis en charges.

18/9/1894

1135. Vente publique d'objets mobiliers sous Kampenhout à la requête de la même veuve Van Boxel, nommée au no. 1133. Cette vente a produit en principal la somme de 96 fr 90 ct.

18/9/1894

1141. Donation entre époux par Jean François De Wilder au profit de son épouse Marie Christine Winnepenninckx, tous deux à Berg.

24/9/1894

1143. Mandat par Thérèse Van Meldert et son époux Josse Lambrechts à Veltem à l'effet de vendre et liquider tous les biens dépendant de la succession des époux Pierre Van Meldert et Jeanne Pira, décédés à Kampenhout, parents de la dite Thérèse Van Meldert, recevoir les prix de vente et en donner quittance.

25/9/1894